



Rapport d'activités Année 2

Présenté par
BOMA QUÉBEC

5 octobre 2020

TABLE DES MATIÈRES

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS.....	3
Actions.....	3
Communications	4
Gestion technique du DÉI	5
Le comité gestion technique	5
La gestion technique interne	6
Formations et webinaires	6
Analyse des possibilités pour les données 2020 dû à la COVID-19.....	7
DÉMARCHAGE.....	8
DÉtails sur les participants	10
Nombre d'immeubles inscrits en date du 25 septembre	10
Nom des entreprises inscrites	10
Soirée reconnaissance du 16 septembre 2020.....	11
Gagnants 2019	12
PROMOTION DE L'ÉVÉNEMENT RECONNAISSANCE DU DÉI – BILAN DES ACTIONS.....	14
ENVOIS ET INFOLETTRES – JUILLET À SEPTEMBRE 2020	14
PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX – août et septembre 2020	15
SUPER BANNIÈRE ET BIG BOX SUR VOIR VERT	26
AVIS À TOUS PAR L'ENTREMISE DE L'INFORMATEUR IMMOBILIER	27
Présentation des données 2018 et 2019 des participants.....	28
Types de bâtiments	28
Distribution géographique.....	29
Superficies	29
Données d'énergie normalisées en fonction des conditions météorologiques	32
Intensité énergétique	37
Réduction de l'IE (%)	45
Réduction des GES (%)	45
Réduction de GES (T-GES).....	50
Source d'énergie	51
Annexe	52
Rapport public 2018.....	53
Rapport analyse des données 2018 par secteur d'activité fourni aux participants	57
Rapport public 2019.....	80
Rapport analyse des données comparatives 2019 par secteur d'activité fourni aux participants	85
Exemple du courriel personnalisé à chaque participant.....	105
Communiqué de presse du 16 septembre dernier	107



RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

Actions

- **La soirée reconnaissance de l'année 2 a eu lieu le 16 septembre 2020** en format virtuel. Tous les détails [dans la section dédiée à l'événement](#).
- Les analyses de données comparatives des participants entre 2018 et 2019 ont été effectuées
 - Une analyse publique est en ligne sur le site du DÉI depuis le 22 septembre 2020. [Voir en annexe](#).
 - Une analyse des données regroupant les immeubles par usage est disponible aux participants dans la zone des participants depuis le 22 septembre. [Voir en annexe](#).
 - Un envoi personnalisé à chaque participant afin de les aider à la compréhension de leurs données a été envoyé le 23 septembre 2020. Un exemple est disponible en [annexe](#).
 - Un [webinaire](#) est planifié le 29 septembre pour accompagner les participants dans leur compréhension de leurs résultats. C'est Geneviève Gauthier qui animera cette rencontre.
- Dans le cadre de son partenariat avec **l'Observatoire et centre de valorisation des innovations en immobiliers ESG UQAM**, le stagiaire à la maîtrise retenu pour ce projet procédera à des sondages et des entrevues et le matériel en découlant servira à analyser la perception des participants sur la gestion de la performance écoénergétique et les moyens qu'ils mettent en œuvre pour l'intégrer à la gestion immobilière de leur bâtiment.

Il est par la suite prévu de tenir deux ateliers de co-crédation, par vidéo-conférence à l'hiver 2021 comme suit :

Le premier s'intitulera « Pourquoi améliorer la performance écoénergétique de son immeuble ? » et aura comme objectif :

- Connaître l'implantation de mesures et de pratiques en gestion écoénergétique.
- Distinguer les différentes alternatives et les différentes étapes d'implantation d'un programme de gestion de l'énergie
- Identifier les différents avantages découlant de l'implantation d'un programme de gestion de l'énergie
- Repartir avec les outils pour convaincre de la nécessité d'implanter un programme de gestion de l'énergie

Le deuxième atelier s'intitulera « Comment implanter des mesures d'efficacité écoénergétique dans son immeuble » et aura comme objectifs :

- Connaître l'implantation de mesures et de pratiques en gestion écoénergétique.
- Distinguer les différentes alternatives et les différentes étapes d'implantation d'un programme de gestion de l'énergie



- Identifier les différents avantages découlant de l'implantation d'un programme de gestion de l'énergie
- Repartir avec les outils pour convaincre de la nécessité d'implanter un programme de gestion de l'énergie
- Connaître des exemples concrets de villes ayant adopté des cadres réglementaires exigeant à l'égard de la lutte aux changements climatiques et de la réduction la consommation énergétique (New-York et Paris).

Communications

- Un nouveau [plan de partenariat](#) a été produit et est disponible sur le site internet.
- Novembre 2019 : Mention dans la revue Maintenance
- Publicité dans l'édition d'automne 2019 de Voir vert
- Décembre 2019 : Le rapport de données comparatives des immeubles par type d'usage a été mis en ligne sur le site internet du DÉI dans la zone des participants. Ce rapport est annexé à ce bilan. (Voir annexe)
- 14 janvier 2020 : Le répertoire des entreprises de services en efficacité énergétique est en ligne sur le site du DÉI. [Cliquer ici pour le visualiser.](#)
- 22 septembre 2020 : Mise en ligne du rapport de données comparatives des immeubles par type d'usage avec évolution de 2018 à 2019 dans la zone des participants le 22 septembre 2020.
- Septembre 2020 : Ivanhoé Cambridge a manifesté son intérêt pour commanditer une capsule pour mettre en lumière leurs efforts d'impliquer leurs locataires aux initiatives mises en place dans le volet "Collaboration". Cette capsule est disponible [en cliquant ici](#).
- Campagne de promotion de la soirée reconnaissance sur diverses plateformes. Voir tous les détails dans la section « [Promotion de l'événement reconnaissance du DÉI](#) »
- Une trousse de promotion afin de célébrer leur fierté et leur engagement dans la cause a été distribuée aux gagnants.
- Parution de sept infolettres
 - [12 novembre 2019](#)
 - [19 décembre 2019](#)
 - [5 février 2020](#)
 - [2 avril 2020](#)
 - [28 mai 2020](#)
 - [8 juillet 2020](#)
 - [21 septembre 2020](#)
- Parution d'une annonce dans le numéro d'hiver du magazine Voir vert
- Collaboration avec VoirVert.ca pour la diffusion de chroniques



Gestion technique du DÉI

Le comité gestion technique

- Membres du comité technique du DÉI en date du 16 juin 2020 :
 - Geneviève Gauthier, Econoler - **Présidente du comité**
 - Jean-Emmanuel Dufour, WSP Canada Inc.
 - Caroline Duphily, Énergir
 - Maxime Drolet, Ivanhoé Cambridge
 - Stéphan Gagnon, Transition énergétique Québec
 - Nicolas Guyot, Siemens Technologies du bâtiment
 - Marc Kaddissi, Capreit
 - Pamela Mccrea , Carbonleo
 - Mathieu Meloche, Groupe Petra)
 - Samira-Hélène Sammoun, Hydro-Québec
 - Dominic Turgeon, Canmet ÉNERGIE - Ressources Naturelles Canada
 - Jean-François Verret, Ambioner
 - Shawn Walton, TST
- Plusieurs d'articles ont été rédigés en vue d'accompagner les participants, dont voici quelques exemples. Ils sont également tous disponibles sur le [site internet](#) du DÉI.
 - [Le Défi énergie en immobilier atteint ses objectifs de l'année 1](#)
 - [Plusieurs petits pas vers de grands résultats](#)
 - [Le ministre Benoit Charette annonce un exercice sans précédent pour élaborer le prochain plan d'électrification et de changements climatiques](#)
 - [Projet de règlement modifiant le Code de construction du Québec](#)
 - [Série collaboration](#)
 - La collaboration propriétaire-locataire, l'un des piliers du Défi énergie en immobilier (DÉI).
 - Surmonter les barrières à la collaboration
 - Un bâtiment durable pour une meilleure productivité des occupants
 - Boîte à outils de mesures d'efficacité énergétique
 - Études de cas des champions de la collaboration et de la gestion d'énergie
 - Le bâtiment avec plusieurs locataires
 - [Le potentiel d'économies du chauffage électrique hors pointe](#)
 - [Saviez-vous qu'Energy Star PortfolioManager \(ESPM\) fournit des gabarits afin de faciliter l'entrée de données?](#)
 - [Des outils pour vous aider!](#)
 - [Êtes-vous en contrôle des contrôles de votre bâtiment?](#)
 - [Vous êtes-vous fixé une cible? L'avez-vous communiquée autour de vous?](#)
 - [Nouveautés dans les subventions d'efficacité énergétique d'Énergir](#)
 - [Appel de propositions - Projets de mise en service des bâtiments existants \(EBCx\) au Canada](#)
 - [Le Québec, au 2e rang en matière d'efficacité énergétique, compte des points grâce au DÉI!](#)



- [Bulletin canadien des politiques provinciales en matière d'efficacité énergétique: le Québec fait bonne figure, mais...](#)
- [6e bilan annuel sur les données les plus récentes du secteur de l'énergie](#)
- [La compilation des résultats de données énergétiques 2018-2019 des participants est en cours!](#)
- [L'Epidemic Task Force de l'ASHRAE](#)
- [Mesurage et sous-mesurage énergétique avec des locataires](#)
- [La gestion de l'énergie dans le tourbillon C19](#)
- [Informations en bref](#)
- [Faits saillant éclair. C'est positif!](#)
- [2e Soirée reconnaissance du Défi énergie en immobilier - NOUVELLE DATE !](#)
- [Là pour vous](#)

La gestion technique interne

- Support à l'inscription des participants
- Support technique au niveau de l'utilisation de la plateforme Energy Star Portfolio Manager
- Mise en application de la procédure et relance des participants
- La ressource assignée aux assistances techniques de ESPM a contacté tous les participants n'ayant pas encore partagé leurs données. Plusieurs échanges ont eu lieu et le nombre de partages au 28 février 2020 était de 215 immeubles.
- Les finalistes de l'année deux ont été identifiés et contactés par courriel afin de valider leurs chiffres.
- Un suivi auprès des 57 finalistes sera fait par le directeur du programme, Mario Poirier et de son assistant, M. Luc Nadeau, afin de valider la cohérence des données et la légitimité des résultats.

Formations et webinaires

Plusieurs formations ont été mises en place et offertes aux participants afin de les accompagner dans leurs démarches.

- Trois formations « Introduction au recommissioning (RCX) pour les propriétaires et les gestionnaires de bâtiments » ont été offertes.
 - [30 octobre 2019](#), à Montréal : 26 participants
 - [5 novembre 2019](#), à Québec : 6 participants
 - 16 juin 2020, en virtuel : 13 participants
- Deux formations « Priorisez vos projets à l'aide de RETScreen et identifiez les subventions disponibles pour les réaliser » ont été offertes.
 - [21 janvier 2020](#), à Montréal : 17 participants.
 - [12 février 2020](#), à Québec : 9 participants.
- Deux formations « Approcher l'efficacité énergétique par un système de gestion de l'énergie »



- [5 février 2020](#), à Montréal : 20 participants.
- 3 septembre 2020 en virtuel, 17 participants
- Un webinaire « Appuis financiers pour moderniser vos systèmes de ventilation » a été offerte à 100 participants le 14 juillet 2020.
- Un webinaire « Comprendre, prioriser, agir : analyse comparative de la consommation énergétique des bâtiments » a eu lieu le 29 septembre prochain. Il y avait près de 60 participants d'inscrits.

Analyse des possibilités pour les données 2020 dû à la COVID-19

La crise de la COVID-19 débutée officiellement à la mi-mars (2 ½ mois après le début de la troisième année du DÉI) a un impact sur la consommation d'énergie des bâtiments. Quantifier précisément (par participant) cet impact à l'échelle d'un portfolio de bâtiments (tous les participants) est techniquement possible mais demanderait des ressources considérables. D'autant plus que cet impact varie grandement d'un type de bâtiment à l'autre et varie également en fonction de l'évolution de la pandémie.

À titre d'exemple, les gestionnaires de bâtiments multi résidentiels dénotent une augmentation d'occupation et donc une augmentation de la consommation d'énergie. Les gestionnaires des immeubles à bureaux ont quant à eux subi une diminution drastique de l'occupation de leurs immeubles, suivi d'un très faible retour graduel. Alors que certains ont d'abord su gérer leurs immeubles de manière à réduire leur consommation d'énergie, certains ont dit avoir vu les effets de la baisse d'occupation sur la consommation d'énergie s'estomper : pour permettre un retour graduel des occupants, les systèmes de ventilation (par exemple) sont sursollicités. Au final, un ajustement est à prévoir car les données énergétiques 2020 des participants ne reflètent pas les réalités opérationnelles de 2019.

L'équipe du DÉI devra donc cette année :

1. Trouver comment maintenir l'intérêt des participants au DÉI ;
2. S'assurer de mettre en place un mécanisme qui permettra de récompenser les participants qui auront réduit leur consommation, de manière volontaire, de manière à garder l'esprit de reconnaissance sur la base d'une démonstration d'amélioration de la performance
3. Assurer une cohérence des décisions avec les autres programmes similaires au Canada

Ainsi, une réflexion sur les reconnaissances du DEI pour 2019/2020 basées sur la réduction de l'intensité énergétique et des GES a été amorcée. Cette réflexion est résumée au tableau suivant.

Objectifs	Constats / Actions
Maintenir l'intérêt des participants au DÉI;	• Le Comité technique du DÉI ajustera la cadence et le sujet de ses publications / interventions de manière à démontrer de la compassion face à la situation mais en s'assurant que la gestion de l'énergie reste à l'agenda.



	• La possibilité de définir un prix “reconnaissance” sur une base qualitative est envisagée.
Prendre en considération la situation actuelle tout en gardant l’esprit de “performance démontrée”	• Le HEC, via le nouveau président du comité GTI, fera au cours de l’automne des analyses de données pour tenter d’observer des tendances • Nous allons explorer la possibilité de revoir la manière de créer les catégories, afin que celles-ci soient, par exemple, déterminées selon que l’immeuble a ressenti des impacts faibles/élevés à la baisse/hausse de la consommation d’énergie • Une analyse en profondeur de l’outil ESPM sera nécessaire pour évaluer sa capacité à pondérer les résultats 2020 dus à l’inoccupation des immeubles.
Assurer une cohérence avec les autres programmes	Des discussions sont en cours avec les organismes/initiatives suivantes: • BOMA Canada (Certification BOMA BEST) • BOMA Toronto (Race to Reduce) • CAGBc (Programme LEED) • BOMA Canada (Net Zero Challenge) • Utilités canadiennes (comprendre l’impact COVID sur des segments de marchés)

Le besoin de transmettre rapidement aux participants et au démarchage du DÉI les bases de ces ajustements est prioritaire.

DÉMARCHAGE

Le directeur de programme, M. Mario Poirier, a multiplié ses rencontres et ses contacts de sollicitations et d’accompagnement avec les gestionnaires immobiliers et/ou de portefeuilles immobiliers.

Ces rencontres et/ou ces contacts visaient à faire une présentation du DÉI combinée à une discussion ouverte sur la gestion de l’énergie de leurs bâtiments.

L’intérêt est manifeste pour l’adhésion au DÉI et à la gestion de l’énergie. Comme l’adhésion au DÉI et la première étape de gestion de l’énergie d’un bâtiment passent par le suivi de ses consommations énergétiques, le paramétrage et l’entrée de données dans ESPM demeurent le premier obstacle à vaincre.

À travers le démarchage, des efforts soutenus du directeur du programme et de la ressource de BOMA Québec mobilisée à cet effet ont été consentis pour comprendre et atténuer cet obstacle.



Plus précisément, le transfert automatisé des données énergétiques vers ESPM serait le meilleur outil ou l'objectif ultime à atteindre pour atténuer le plus grand obstacle de gestion de l'énergie des participants au DÉI.

Pour tenter de comprendre la façon d'y arriver, le directeur de programme a communiqué avec les principaux intervenants susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à l'identification de la solution et une rencontre de travail s'est tenue en janvier 2020. Les participants à cette rencontre étaient la Ville de Montréal, la SQI ainsi que le directeur de programme du DÉI. Ensemble ces intervenants représentent un bassin de près de 1000 bâtiments et représenteront la partie des usagers à ce transfert automatisé des données. Les autres invités à la rencontre étaient Hydro Québec et Énergir, représentants les fournisseurs d'énergie, NRCan représentant ESPM au Canada et Transition énergétique Québec. Econoler pour son expertise en énergie et un consultant en informatique viendront compléter le groupe pour agrandir les perspectives du groupe de travail.

Les certifications BOMA BEST et LEED constituent un apport important en amont du DÉI. Les plus importants consultants travaillant aux certifications et aux projets en efficacité énergétique sont toujours mis à contribution et les fonctions de démarchage contribuent à les supporter. Une lettre type a été préparée par le DÉI pour eux, les invitant à devenir les promoteurs du DÉI et d'en informer leurs clients dont le bâtiment aurait déjà été paramétré.

Cette démarche vise à créer une synergie bâtiment-consultant, à favoriser les inscriptions au DÉI et à rafraîchir les dossiers potentiels en veilleuse par les gestionnaires.

Le développement de nouveaux outils avec le comité technique et le support aux usagers d'ESPM bien appuyés par une approche de communication efficace vient renforcer la fonction de démarchage.

A partir du printemps, suite aux conditions associées à la COVID-19, les activités de démarchage ont été plus limitées. La priorité des gestionnaires était la gestion de la crise et de ses impacts sur l'opération des bâtiments. Les discussions téléphoniques s'orientaient rapidement sur les grands enjeux à venir de la gestion de l'énergie. Les questions et constats étaient :

- Les consommations énergétiques des bâtiments ont baissé de façon significative.
- Les gestionnaires immobiliers se concentrent à ajuster l'opération selon l'occupation et tentent de minimiser leur consommation énergétique.
- Les projets d'immobilisation et d'économie d'énergie sont gérés dans un climat d'incertitude à court terme. Peu d'action concrète sauf pour les projets déjà engagés.
- Quels seront les impacts sur les budgets alloués aux projets ?
- L'intérêt de la gestion immobilière en ce qui a trait aux changements climatiques, à la réduction des gaz à effet de serre, et les économies d'énergie est toujours bien présent.

Les participants finalistes 2018/2019 du DÉFI avaient malgré tout répondu à leurs autoévaluations. Les prospects gagnants ont tous été contactés pour valider leurs résultats et échanger sur les bonnes pratiques les ayant conduits à leurs excellentes performances. Les constats ont mis en relief la complexité de la gestion énergétique d'un bâtiment pour les gestionnaires et les différentes approches mises de l'avant. Les besoins des participants se résument à la nécessité des analyses comparatives en cette période de crise ainsi que de poursuivre le DÉI et ses objectifs fondamentaux.



Les démarches se sont poursuivies pour amorcer les bases d'un projet de transfert automatisé des données. Les objectifs visent à réduire et/ou éliminer cet obstacle au Défi, mais permettront aussi de faire un bond important pour les dossiers de divulgation volontaire ou obligatoire des données énergétiques et favoriser les analyses comparatives et son potentiel pour accélérer des changements à la gestion de l'énergie. Hydro Québec a amorcé une réflexion avec beaucoup d'intérêt pour développer une API à cet effet. Le consultant en informatique nous ayant supportés pour clarifier les obstacles technologiques sera mandaté pour tester concrètement la faisabilité d'un transfert automatisé.

DÉTAILS SUR LES PARTICIPANTS

Nombre d'immeubles inscrits en date du 25 septembre

- 239 immeubles ont partagé leur compte ESPM avec celui du Défi.
- 162 immeubles avaient des données conformes pour participer à l'année 2.

Nom des entreprises inscrites

Aéroports de Montréal	Immobilier Manuvie
Bell Canada	Industrielle Alliance
Benoit Hamel	Institut national de psychiatrie légale
Bentall GreenOak	Philippe-Pinel
BGIS	Ivanhoé Cambridge
Canderel Management inc.	Kevric
Capreit Limited Partnership	Krome Services Inc
CEGEP André Laurendeau	La Capitale immobilière MFQ inc.
Complexe Place Crémazie SEC	La Corporation Cadillac Fairview limitée
Conseillers immobiliers GWL	Loto-Québec
Écosystem	Maison du Développement Durable
Énergir	Opsis / SHDM
Fonds de placements immobiliers BTB	Société de gestion Cogir
Galion	Société du Palais des congrès de Montréal
GM Développement	Société Québécoise des Infrastructures
Groupe GDI	Spheratest Environnement inc.
Groupe immobilier Desjardins	SSQ Société d'Assurance Vie Inc.
Groupe immobilier Oxford	Université Concordia
Groupe Petra	Ville de Mirabel
Groupe Mach	Ville de Montréal



HEC Montréal Hôpital Marie-Clarac Hydro-Québec	Ville de Pointe-Claire Westcliff
--	-------------------------------------

SOIRÉE RECONNAISSANCE DU 16 SEPTEMBRE 2020

- Pour revisionner l'événement, [cliquer ici](#).
- Il y avait plus de 250 personnes inscrites.
- Un [communiqué de presse](#) a été envoyé à travers diverses plateformes de communication.
- Plusieurs vidéos ont été produites dans le cadre de l'événement.
 - [Les 57 finalistes.](#)
 - [La collaboration gestionnaire, locataires d'Ivanhoé Cambridge](#)
 - [Les faits saillants sur les données des gagnants](#)
 - [Les partenaires du DÉI](#)
- L'activité prévue le 6 octobre prochain, pour remettre aux gagnants leur trophée, est reportée à une date ultérieure vue les mesures imposées par la Santé publique.
- Les partenaires du DÉI ont participé à une capsule vidéo. [Les partenaires du DÉI](#)



Gagnants 2019

- Dans la **catégorie de l'amélioration de la performance énergétique**, il y avait 15 catégories commerciales, 4 institutionnels pour un total de 57 finalistes.
 - Dans cette catégorie, le pourcentage de réduction de l'intensité énergétique des bâtiments sera comparé afin d'identifier ceux qui ont le plus réduit leur consommation d'énergie dans la dernière année. Dans ce volet de la compétition, les bâtiments seront regroupés avec des bâtiments de superficie et de consommation similaires et ils compétitionneront entre eux. Les gagnants seront ceux qui auront le plus réduit leur consommation énergétique dans leur catégorie.
- Ivanhoé Cambridge a gagné dans la **catégorie collaboration**.
 - Pour les gestionnaires immobiliers et les locataires qui s'inscriront ensemble et qui démontreront une collaboration soutenue. Les critères évalués seront : les pratiques de collaboration, l'engagement, les impacts positifs et l'évolutivité des initiatives.
- Engie services inc. s'est mérité la récompense du **prix Mobilisation-Fournisseur** pour avoir inscrit 14 immeubles au Défi énergie en immobilier.
 - Les firmes et les professionnels de l'énergie peuvent aussi participer au Défi énergie en immobilier ! Nous souhaitons encourager les acteurs clés du milieu à faire connaître leur expertise et leurs efforts pour soutenir la transition énergétique des immeubles commerciaux du Québec. L'organisation ayant collaboré avec le plus grand nombre de participants au Défi énergie en immobilier remportera le prix.
- Le directeur du programme du DÉI a eu un **coup de cœur** et offert une **mention d'exception**.
 - Coup de cœur, Desjardins pour :
 - Son engagement à la cause de l'énergie, et à la compétition du DÉI.
 - 12 bâtiments inscrits, 8 finalistes, et 5 gagnants
 - Des bâtiments de toutes natures, petits, moyens, grands, âgés, ou récents.
 - Des équipes à Montréal tout aussi bien qu'à Québec, alignées sur la même vision.
 - Une personne responsable pour le suivi du développement durable et des ressources techniques dédiées au suivi énergétique. Un travail d'équipe et de collaboration.
 - 3 gagnants avec des réductions au-delà 15% chacun, 1 entre 10 et 15% et 1 entre 5 et 10%.
 - Bien épaulés par leurs consultants et bénéficiant d'un suivi énergétique en continu par une firme externe.
 - Avec l'appui d'un logiciel d'analyse comparative et de benchmarking traitant l'ensemble de leurs données
 - Des mesures d'économies d'énergie bien adaptées aux opportunités de chaque bâtiment. Pas de recettes préétablies, mais des mesures variées, travaillant sur les bases. Mise en service continue, rodage des contrôles, révision des paramètres des réseaux de chauffages, relampage, remise à niveau et conversion des systèmes CVAC en débit variable, remise à niveau



du chauffage des entrées de stationnements, sont autant de mesures simples mais efficace.

- D'autres idées sont déjà sur la table pour les prochaines années si la COVID et ses conditions le permettent...

○ Mention d'exception, Capreit et Cogir pour :

- Un secteur de l'immobilier trop souvent négligé, le multi résidentiel.
- 5 finalistes de ces 2 grandes firmes, COGIR et Capreit.
- 1 bâtiment avec des économies de plus de 10%, 3 entre 5 et 10% et 1 de moins de 5%.
- Aucun n'était gagnant malgré ces chiffres.
- Des approches, des efforts et des résultats dignes de mention

Oser LE CHANGEMENT

2^e ÉVÉNEMENT RECONNAISSANCE DU DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER



FÉLICITATIONS AUX 19 IMMEUBLES GAGNANTS DE L'AN 2 POUR L'AMÉLIORATION DE LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

VOLET COMMERCIAL

- Centre de commerce mondial de Montréal (Allied Properties)
- 1600-1616 René-Lévesque/ 980 Guy (BentallGreenOak)
- Complexe Guy-Favreau (BGIS)
- CF Promenades St-Bruno (La Corporation Cadillac Fairview Inc.)
- 6075 Wilfrid Carrier (Desjardins)
- 59 Begin (Desjardins)
- 200 Des Commandeurs (Desjardins)
- 995 Alphonse Desjardins (Desjardins)
- 450 de Maisonneuve (Desjardins)
- 1001 de Maisonneuve Ouest (Gestion de Placements Manuvie)
- 5000 Buchan (Groupe Mach)
- 319 Franquet (Groupe Mach)
- Complexe Avenue Ogilvy S.E.C. (Groupe Petra)
- CA Jarry 1 (Hydro-Québec)
- Bibliothèque Interculturelle de Côte-Des-Neiges (Ville de Montréal)

VOLET INSTITUTIONNEL

- SGW-B Annex (Université Concordia)
- Édifice Côte-Sainte-Catherine (HEC Montréal)
- Hôpital Marie-Clarac (Hôpital Marie-Clarac)
- Centre Opérationnel Nord et Environnement (Ville de Montréal)

PRIX COLLABORATION

- Ivanhoé Cambridge Inc.

PRIX MOBILISATION-FOURNISSEUR

- ENGIE Services inc.



PROMOTION DE L'ÉVÉNEMENT RECONNAISSANCE DU DÉI – BILAN DES ACTIONS

ENVOIS ET INFOLETTRES – JUILLET À SEPTEMBRE 2020

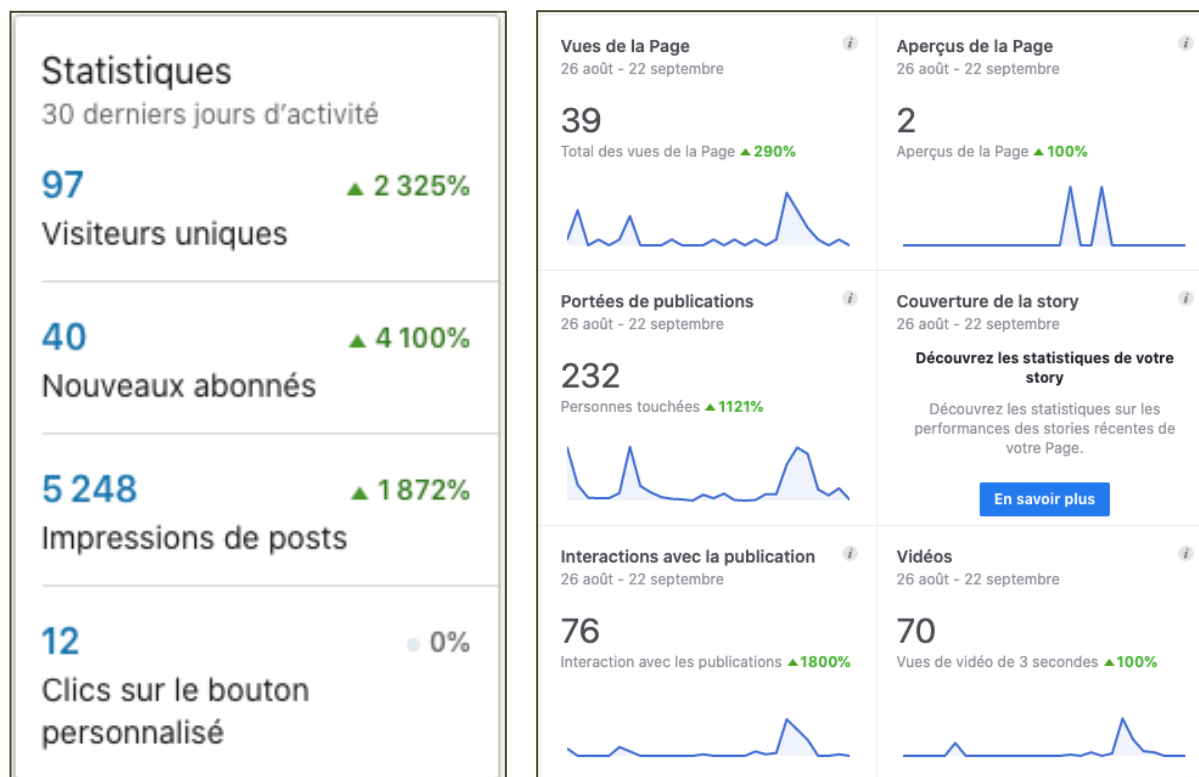
Source	Contenu	Date d'envoi	Abonnés	Taux d'ouverture	Taux de clic
DÉI	Soirée annoncée le 16 septembre en format virtuel – Save the date	8 juillet	964	25,9%	4,4%
	Save the date	26 août	956	21,7%	10,0%
	Les inscriptions débutent!	31 août	955	23,7%	0%
	Rappel inscription	14 sept.	952	21,5%	0%
	Dernière chance inscription	16 sept.	950	21,3%	0%
	Infolettre spéciale Gala	21 sept	940	19%	3,1%
BOMA	Les inscriptions débutent!	31 août	1122	26,56%	12,08%
	Rappel inscription	8 sept.	1125	28%	7,62%
	BOMAInfo	14 sept	1125	31,14%	17,95%
	Dernière chance inscription	16 sept.	1127	26,44%	2%
	Dévoilement des lauréats	17 sept	1128	27,04%	13,77%

Le taux d'ouverture désigne la proportion de courriels qui ont été effectivement ouverts par nos destinataires après l'envoi. **Le taux de clics** correspond au nombre de clics enregistrés sur un lien cliquable rapportés au nombre d'affichages de ce lien.

Nos envois ont atteint un taux d'ouverture moyen de 24,75%.

PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX – août et septembre 2020

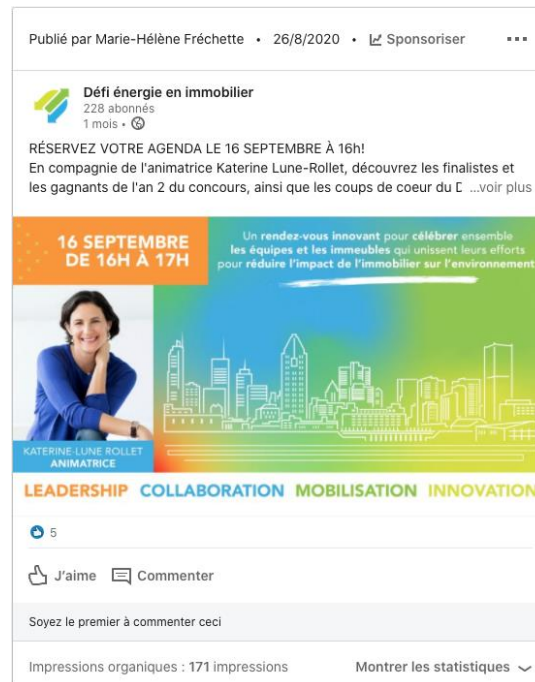
Une présence accrue et remarquée sur LinkedIn et Facebook se traduisant par une augmentation des abonnés et un plus grand taux d'engagement de la part de ceux-ci (commentaires et partage).



SEM. DU 24 AOÛT

Mercredi 26 août

Publication du Save the date sur les réseaux sociaux



Page BOMA

470 impressions. Taux d'engagement de 4,42%

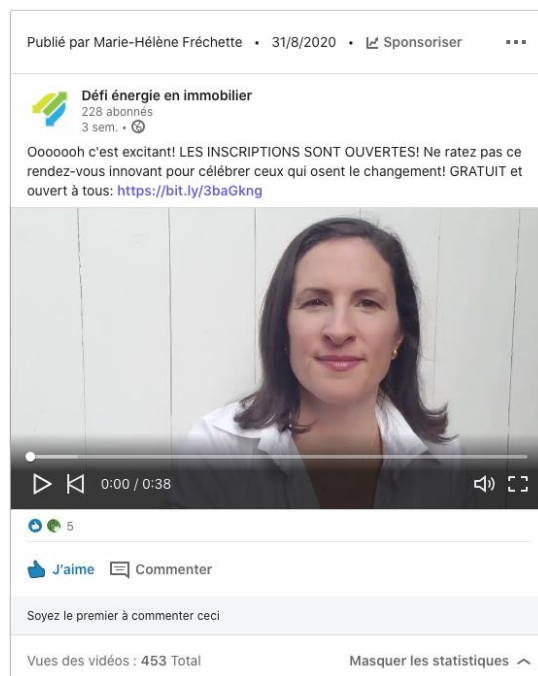
Page DÉI

171 impressions. Taux d'engagement de 12,6 %

SEM. DU 31 AOÛT

Lundi 31 août

Mise en ligne de la page d'inscription Studiocast.
Début roll out : diffusion vidéo promo avec MC sur les réseaux sociaux.



Page BOMA

619 impressions. Taux d'engagement de 3,72%

Page DÉI

209 impressions. Taux d'engagement de 10,53 %

SEM. DU 31 AOÛT

Mardi 1^{er} sept.

Merci à nos partenaires – Diffusion bannière sur les réseaux sociaux.



Page BOMA (8 sept)

356 impressions. Taux d'engagement de 2,53%

Page DÉI (1^{er} sept)

117 impressions. Taux d'engagement de 1,71 %

SEM. DU 31 AOÛT

Jeudi 3 sept.

RAPPEL 1 – Diffusion bannière sur les réseaux sociaux

Publié par Marie-Hélène Fréchette • 3/9/2020 • [Sponsoriser](#) • • •

BOMA Québec
2 886 abonnés
2 sem. • Modifié •

La célébration virtuelle du Défi énergie en immobilier aura lieu le 16 septembre prochain à 16h. Venez encourager nos finalistes et nos gagnants de l'an 2! Les inscriptions sont ouvertes à tous GRATUITEMENT:

CÉLÉBRATION VIRTUELLE GRATUITE
PRÉSENTE PAR BOMA QUÉBEC

USER LE CHANGEMENT
2^e ÉVÈNEMENT RECONNAISSANCE DU DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER

16 SEPTEMBRE DE 16H À 17H
Un rendez-vous innovant pour célébrer ensemble les équipes et les immeubles qui unissent leurs efforts pour réduire l'impact de l'immobilier sur l'environnement.

KATERINE LUNE ROLLET
ANIMATRICE

LEADERSHIP COLLABORATION MOBILISATION INNOVATION

9 • 1 commentaire

[J'aime](#) [Commenter](#)

Impressions organiques : 407 impressions [Masquer les statistiques](#)

Page BOMA

407 impressions. Taux d'engagement de 4,42%

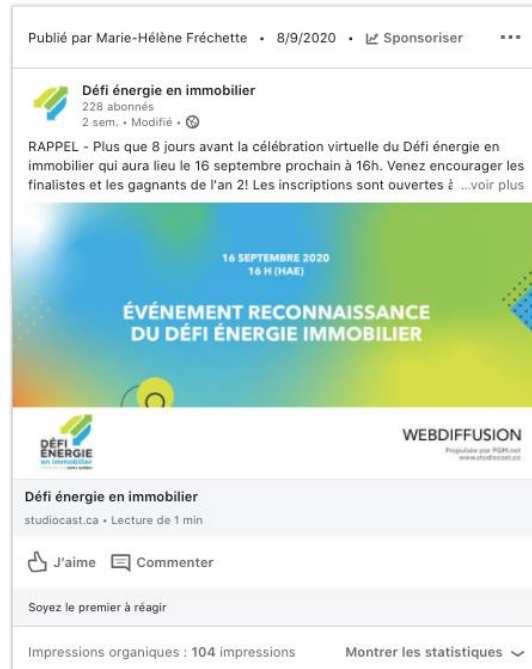
Page DÉI

127 impressions. Taux d'engagement de 12,6 %

SEM. 7 SEPTEMBRE

Mardi 8 sept.

RAPPEL 2 – Diffusion plateforme d’inscription sur les réseaux sociaux.



Page BOMA

187 impressions. Taux d’engagement de 1,6%

Page DÉI

104 impressions. Taux d’engagement de 4,81 %

SEM. 7 SEPTEMBRE

Jeudi 10 sept.

Merci à nos partenaires – Diffusion bannière sur les réseaux sociaux.



Page BOMA

356 impressions. Taux d'engagement de 2,53%

Page DÉI

138 impressions. Taux d'engagement de 3,62 %

SEM. 14 SEPTEMBRE

Lundi 14 sept.

DÉCOMPTE J-2 – Diffusion bannière sur les réseaux sociaux.



Page BOMA

214 impressions. Taux d'engagement de 1,4%

Page DÉI

108 impressions. Taux d'engagement de 3,7 %

SEM. 14 SEPTEMBRE

Mardi 15 sept.

DÉCOMPTE J-1 – Diffusion bannière sur les réseaux sociaux.



Page BOMA

226 impressions. Taux d'engagement de 4,42%

Page DÉI

215 impressions. Taux d'engagement de 5,58 %

SEM. 14 SEPTEMBRE

Mercredi 16 sept.

JOUR J – Diffusion bannière sur les réseaux sociaux.



Animation sur les réseaux live durant l'événement.
Diffusion vidéo partenaires durant l'événement.

Page BOMA

202 impressions. Taux d'engagement de 2,97%.

Page DÉI

118 impressions. Taux d'engagement de 6,78 %.

Jeudi 17 sept.

Diffusion du communiqué.

Page BOMA

431 impressions. Taux d'engagement de 4,87%.

	Félicitations aux finalistes et aux gagnants de l'an 2. Publié par Marie-Hélène Fréchette • 17/9/2020 • Sponsoriser • ••  BOMA Québec 2 866 abonnés 6 j •  Félicitations aux 57 finalistes et aux 21 gagnants de l'an 2 pour l'amélioration de leur performance énergétique! Chapeau également à tous les participants pour leur leadership! Tous ensemble on continue le changement!  BOMA QUÉBEC DÉVOILE LES LAURÉATS DE L'AN 2 DU DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER defienergie.ca • Lecture de 5 min   10  J'aime  Commenter Soyez le premier à commenter ceci Impressions organiques : 431 impressions Montrer les statistiques 	Page DÉI 111 impressions. Taux d'engagement de 6,31%.
Mardi 22 sept.	Vidéo des finalistes	
Jeudi 24 sept.	Vivez ou revivez le Gala du 16 sept.	

SUPER BANNIÈRE ET BIG BOX SUR VOIR VERT



AVIS À TOUS PAR L'ENTREMISE DE L'INFORMATEUR IMMOBILIER

2^e Événement reconnaissance du Défi énergie en immobilier

Ne manquez pas ce rendez-vous virtuel bien spécial où nous dévoilerons les premiers résultats du Défi énergie en immobilier débuté en 2018!

En compagnie de l'animatrice Katerine Lune-Rollet, découvrez les finalistes et les gagnants de l'an 2 du concours, ainsi que les coups de cœur du DÉI cette année.

Inscriptions via la plateforme Studiocast: <https://bit.ly/3baGkng>

Rencontrez l'animatrice! : <https://bit.ly/2QDHVbZ>

CÉLÉBRATION VIRTUELLE GRATUITE
PRÉSENTÉ PAR BOMA QUÉBEC

oser LE CHANGEMENT
2^e ÉVÉNEMENT RECONNAISSANCE DU DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER

16 SEPTEMBRE DE 16H À 17H

Un rendez-vous innovant pour célébrer ensemble les équipes et les immeubles qui unissent leurs efforts pour réduire l'impact de l'immobilier sur l'environnement.

KATERINE LUNE ROLLET
ANIMATRICE

LEADERSHIP COLLABORATION MOBILISATION INNOVATION

PRÉSENTÉ PAR
BOMA QUÉBEC

PARTENAIRES FONDATEURS
Montréal Transition énergétique Québec

GRANDS PARTENAIRES
énergir Hydro Québec

PARTENAIRE COLLABORATEUR
Canada

COMMANDITAIRES PRESTIGE
kevrinc BEE-CLEAN

COMMANDITAIRE COLLABORATEURS
COHESIO wsp

PRÉSENTATION DES DONNÉES 2018 ET 2019 DES PARTICIPANTS

Types de bâtiments

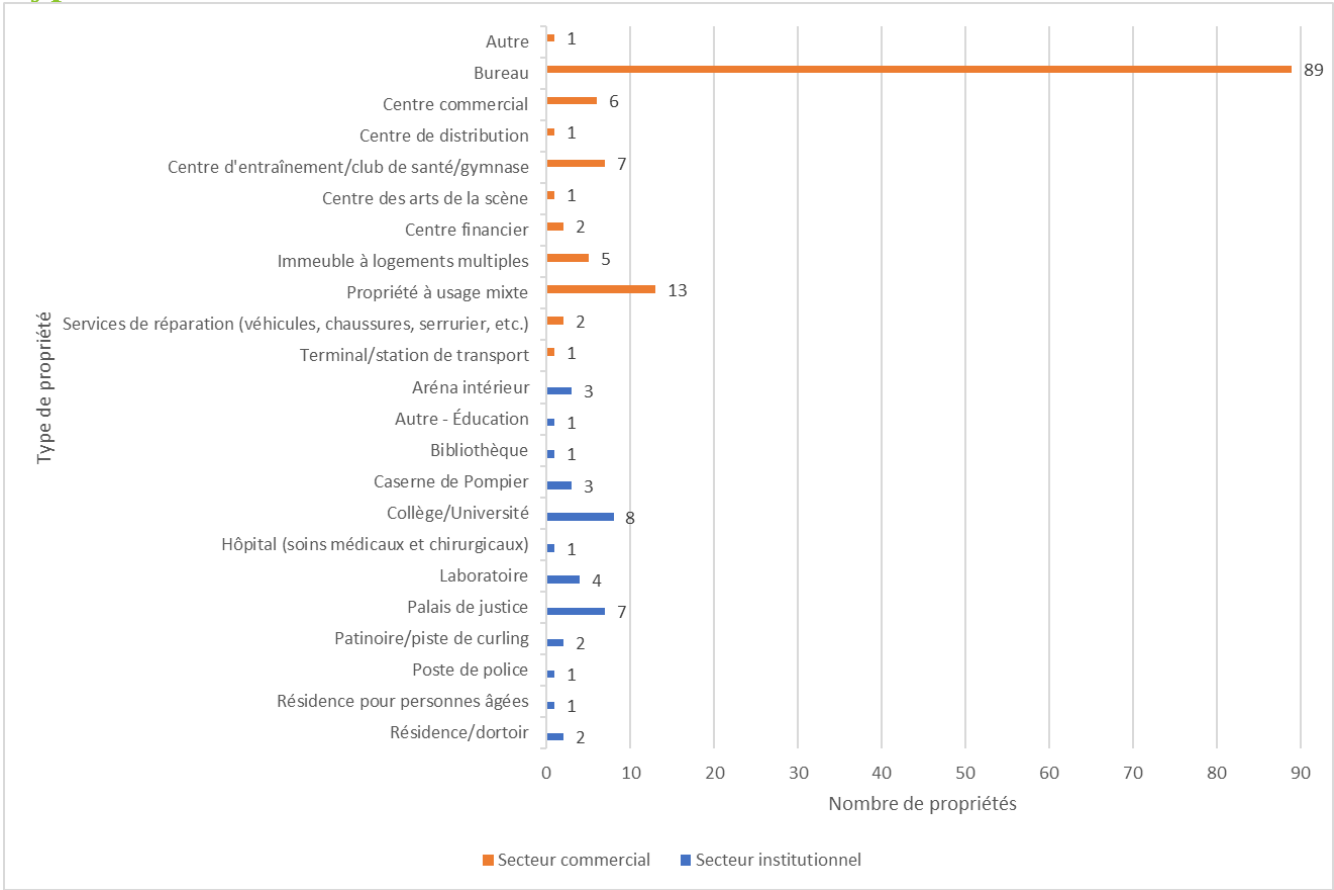


Figure 1 : Distribution des types de propriétés. Pour un total de 162 propriétés.

Distribution géographique

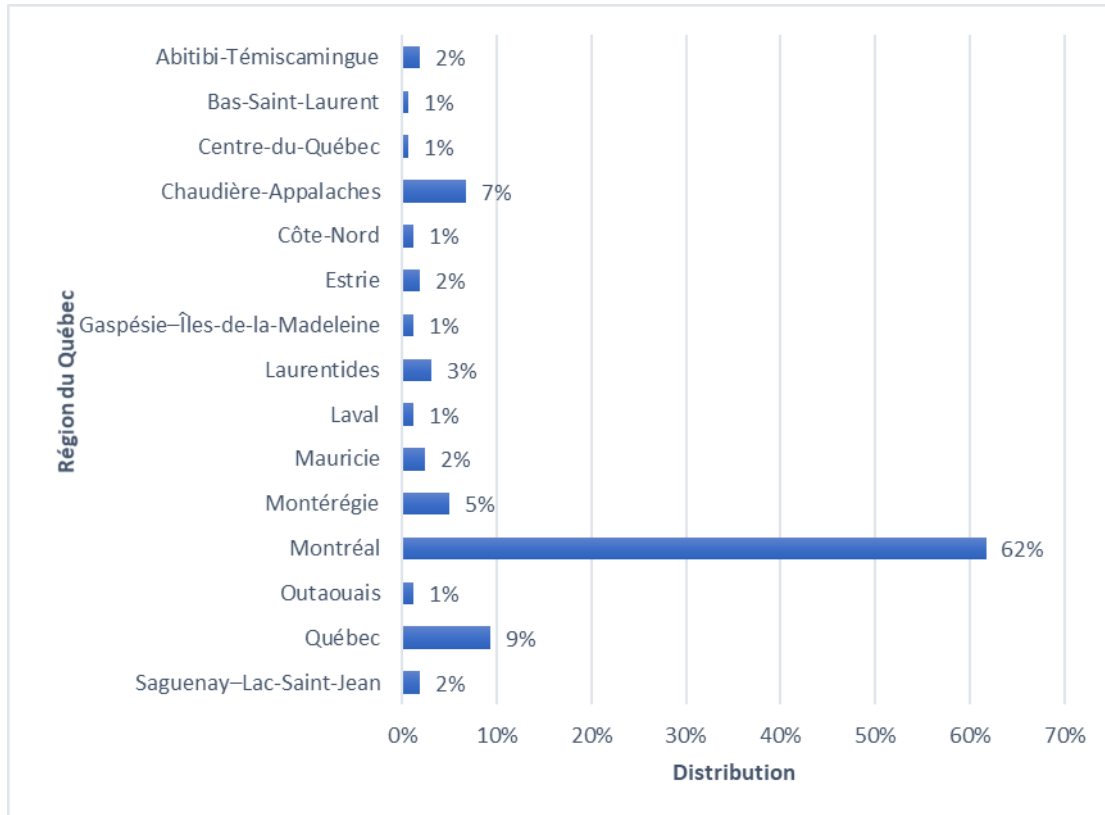


Figure 2 : Région où sont localisées les propriétés

Superficies

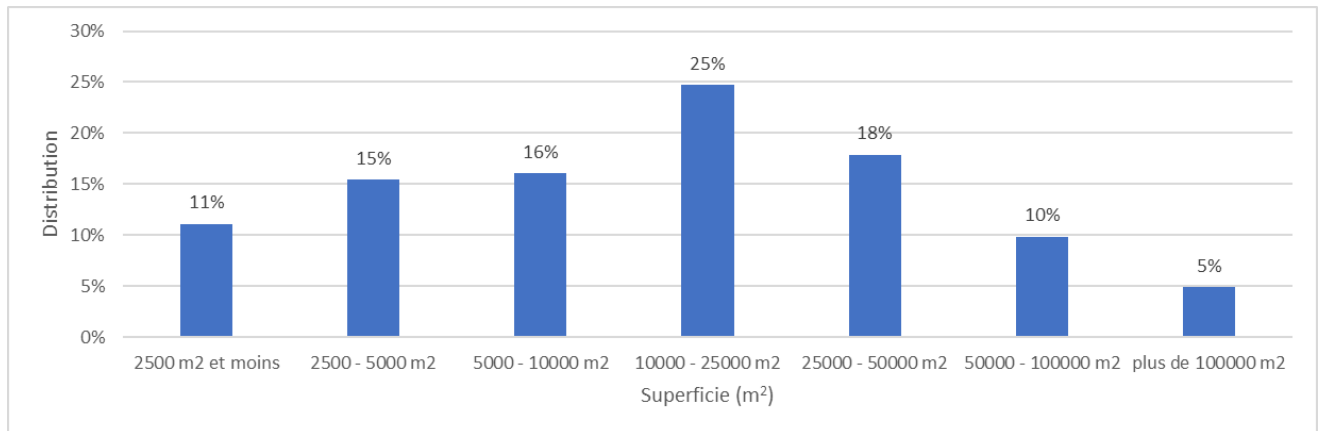


Figure 3 : Distribution des propriétés par superficie (m²)

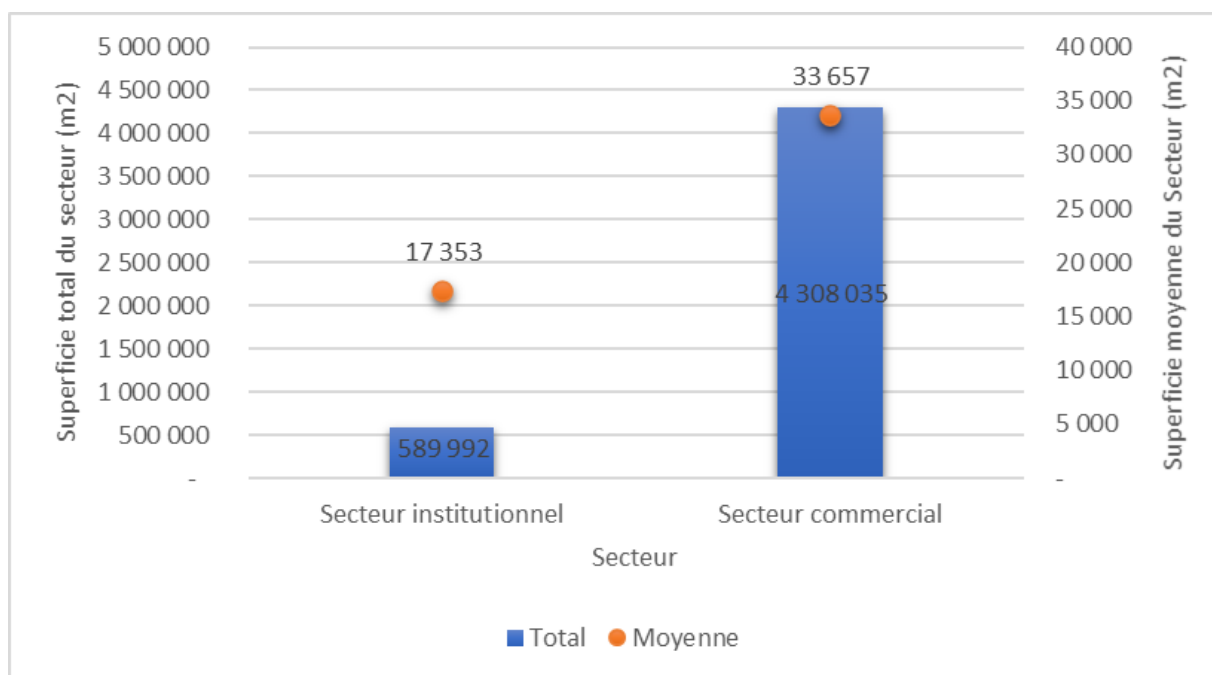


Figure 4 : Superficies totales et moyennes des propriétés des secteurs institutionnel et commercial. La superficie totale de toutes les propriétés est de 4 898 027 m².

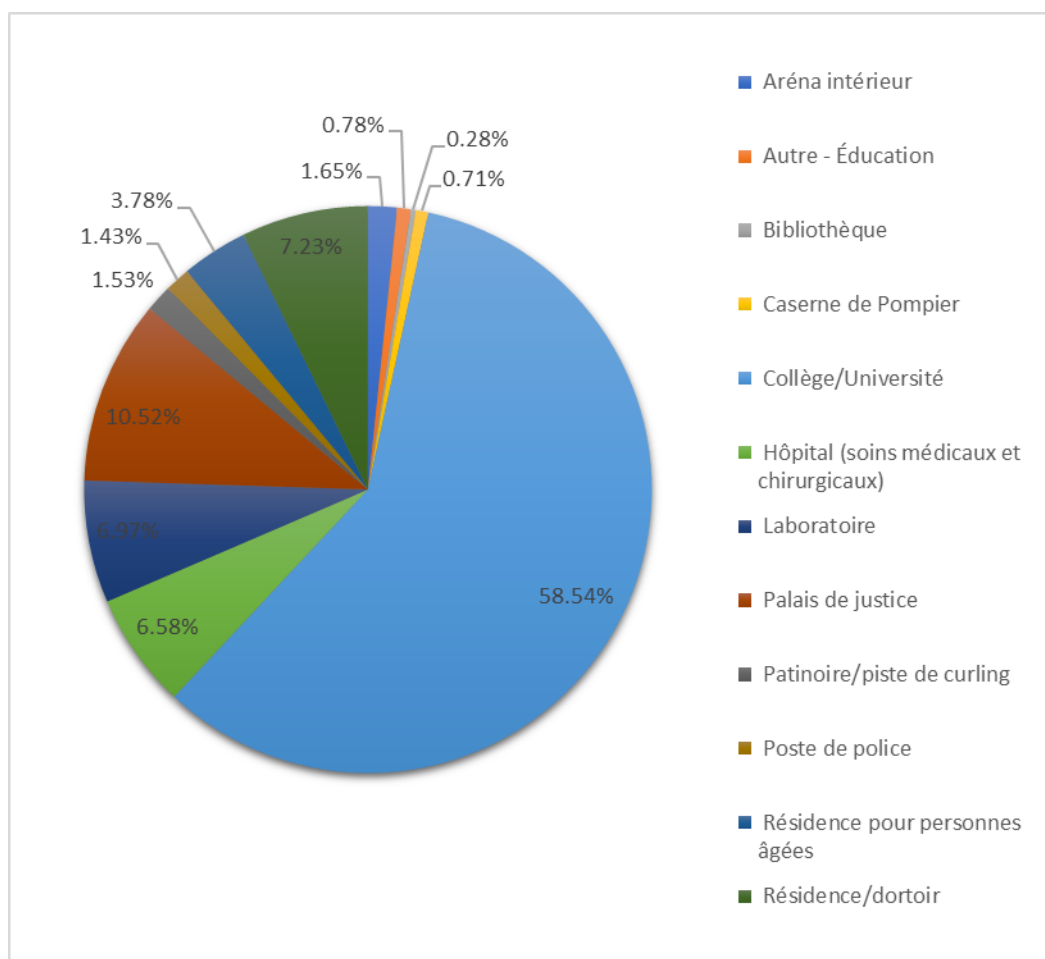


Figure 5 : Répartition de la superficie de plancher des propriétés du secteur institutionnel. Superficie totale : 589 992 m².

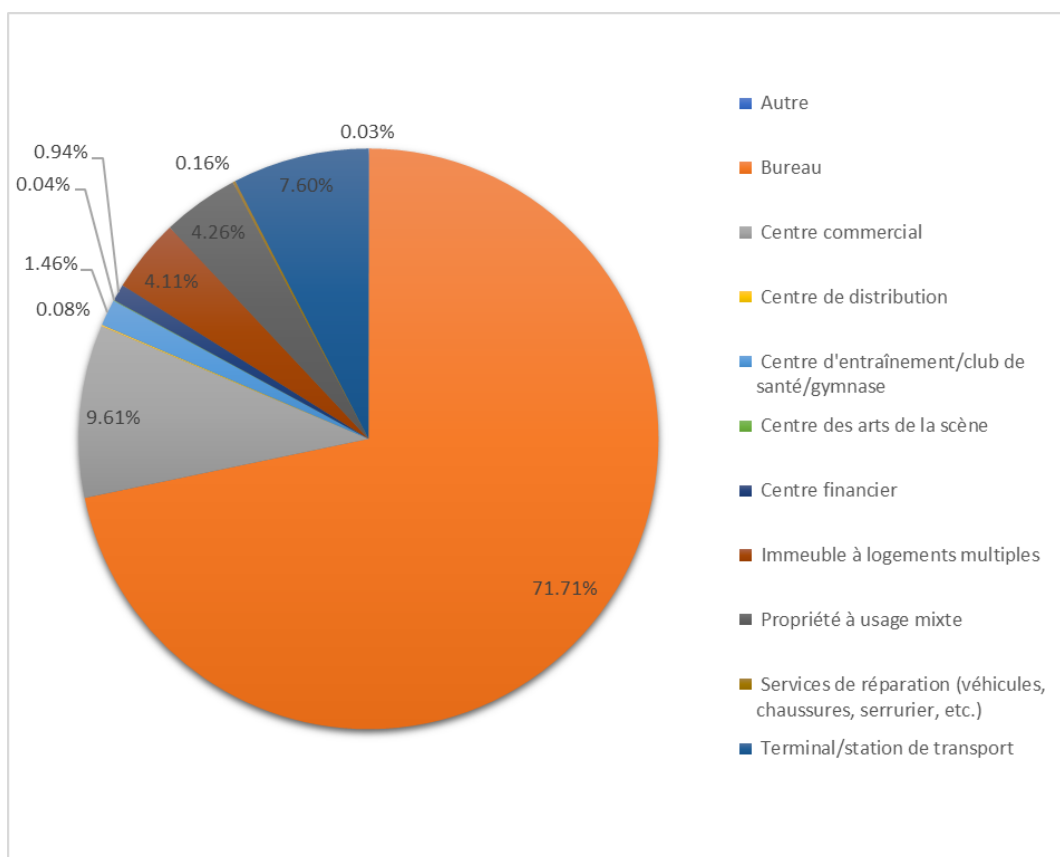


Figure 6 : Répartition de la superficie de plancher des propriétés du secteur commercial. Superficie totale : 4 308 035 m².

Données d'énergie normalisées en fonction des conditions météorologiques

Consommation d'énergie normalisée totale des participants :

Données normalisées en fonction des conditions météorologiques :

	2018	2019
Consommation d'énergie normalisée totale des participants	4 210 836 GJ	4 086 809 GJ
Réduction de la consommation d'énergie normalisée totale	124 027 GJ ou 2.95%	
IE normalisée moyenne des participants	1.06 GJ/m²	1.01 GJ/m²
Amélioration de l'IE normalisée moyenne	0.05 GJ/m² ou 5.03%	

Données absolues :

	2018	2019
Consommation d'énergie totale des participants	4 104 788 GJ	4 008 715 GJ
Réduction de la consommation d'énergie normalisée totale	96 073 GJ ou 2.34%	
IE normalisée moyenne des participants	1.04 GJ/m²	1.01 GJ/m²

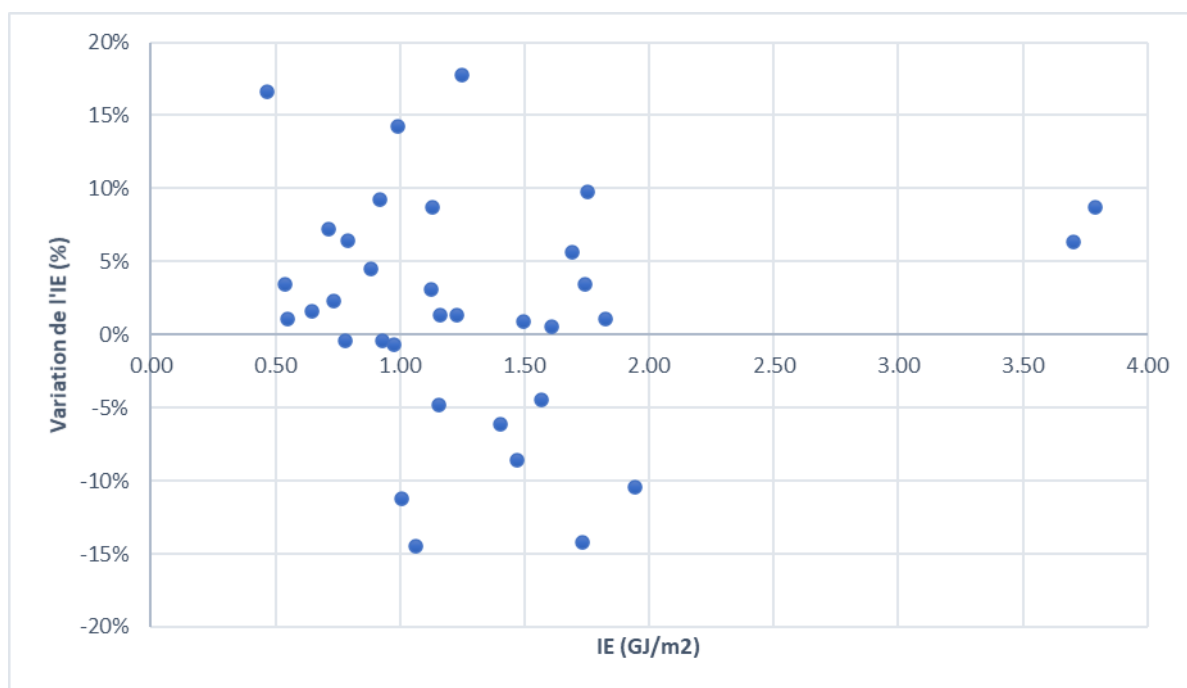


Figure 7 : Amélioration de l'IE normalisée des propriétés du secteur institutionnel

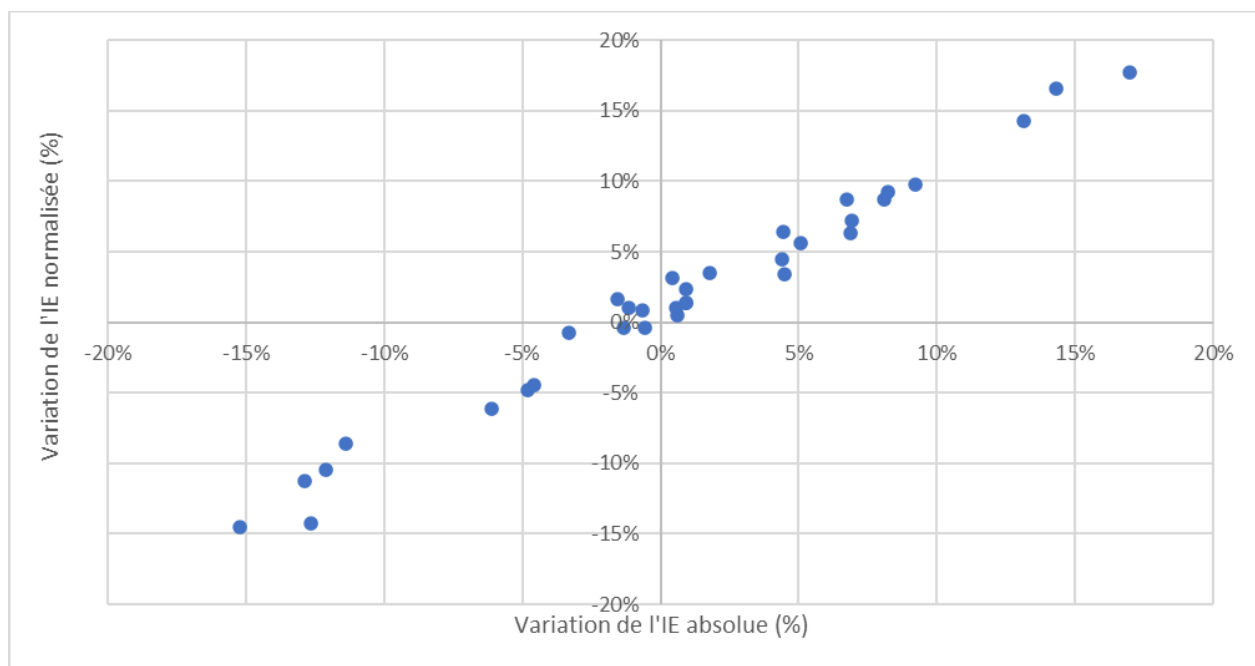


Figure 8 : Variation des IE normalisées en fonction des variations absolues des IE. Pour les propriétés du secteur institutionnel.

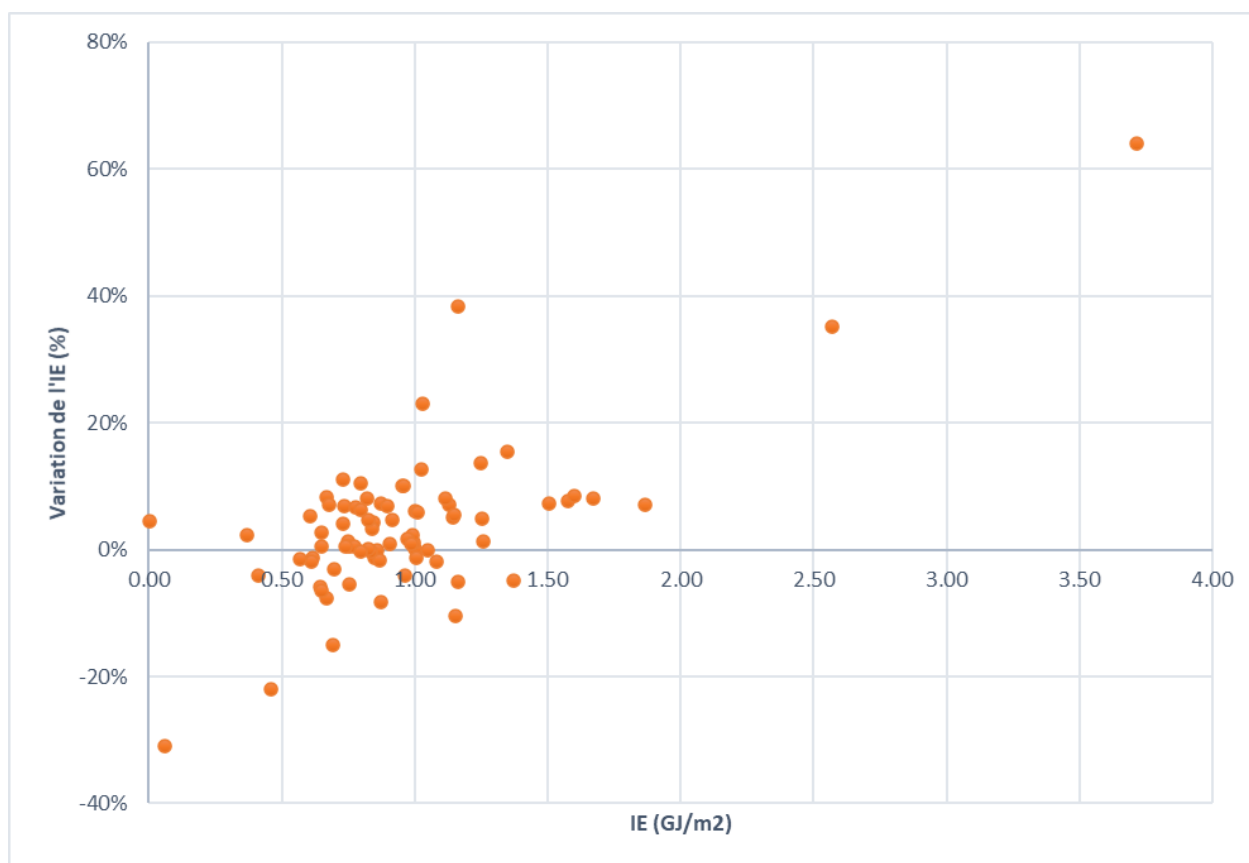


Figure 9 : Amélioration de l'IE normalisée des bureaux appartenant au secteur commercial

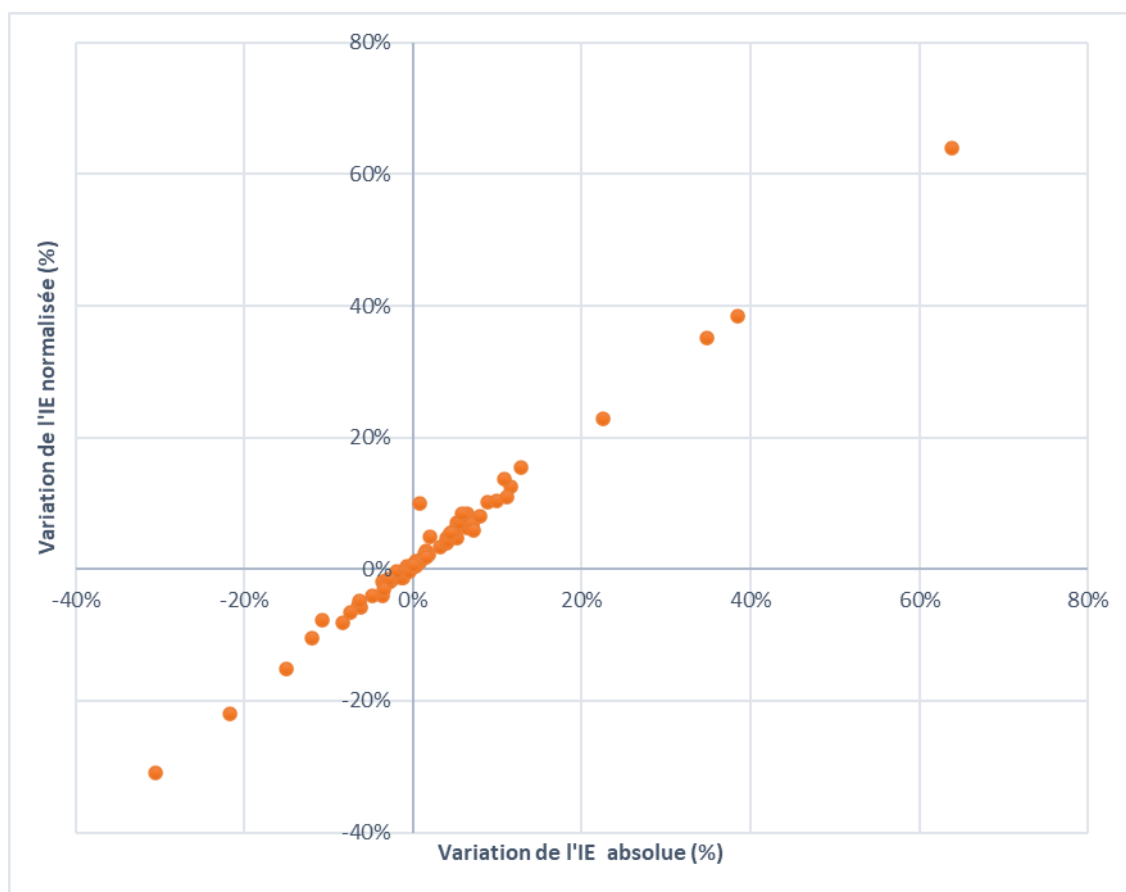


Figure 10 : Variation des IE normalisées en fonction des variations absolues des IE. Pour les bureaux du secteur commercial.

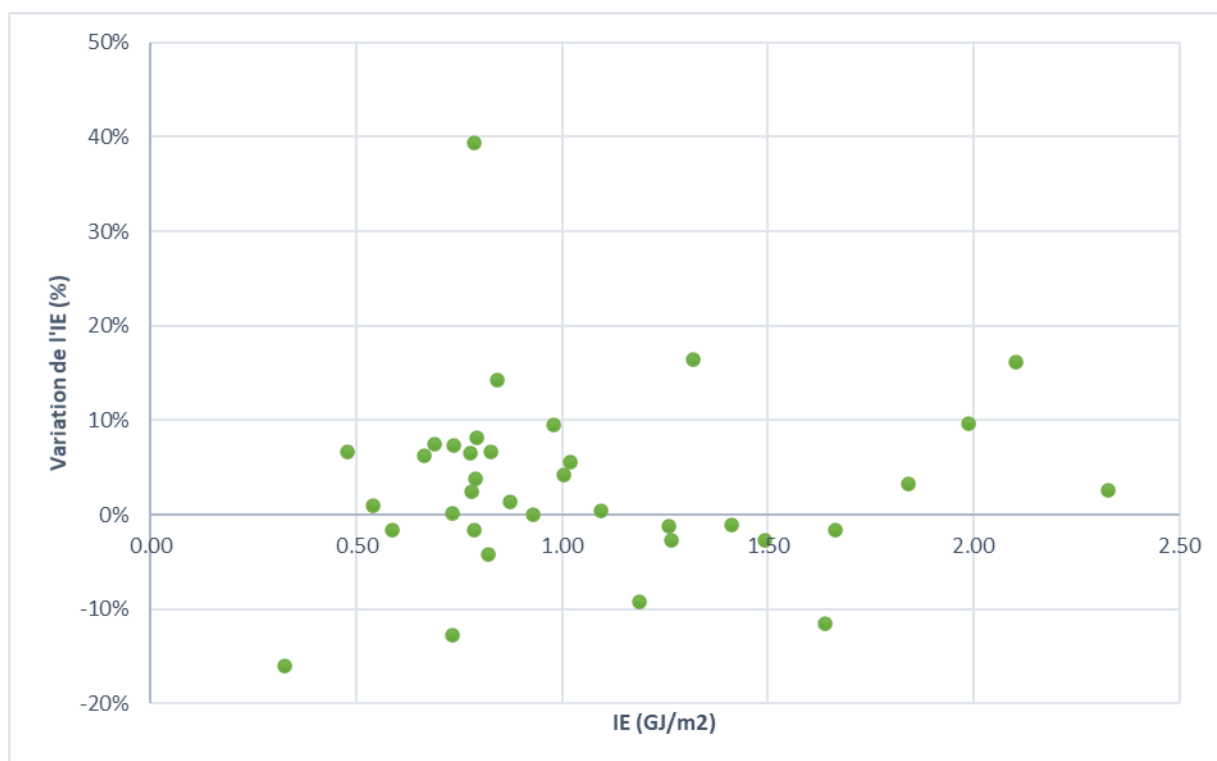


Figure 11 : : Amélioration de l'IE normalisée des propriétés du secteur commercial

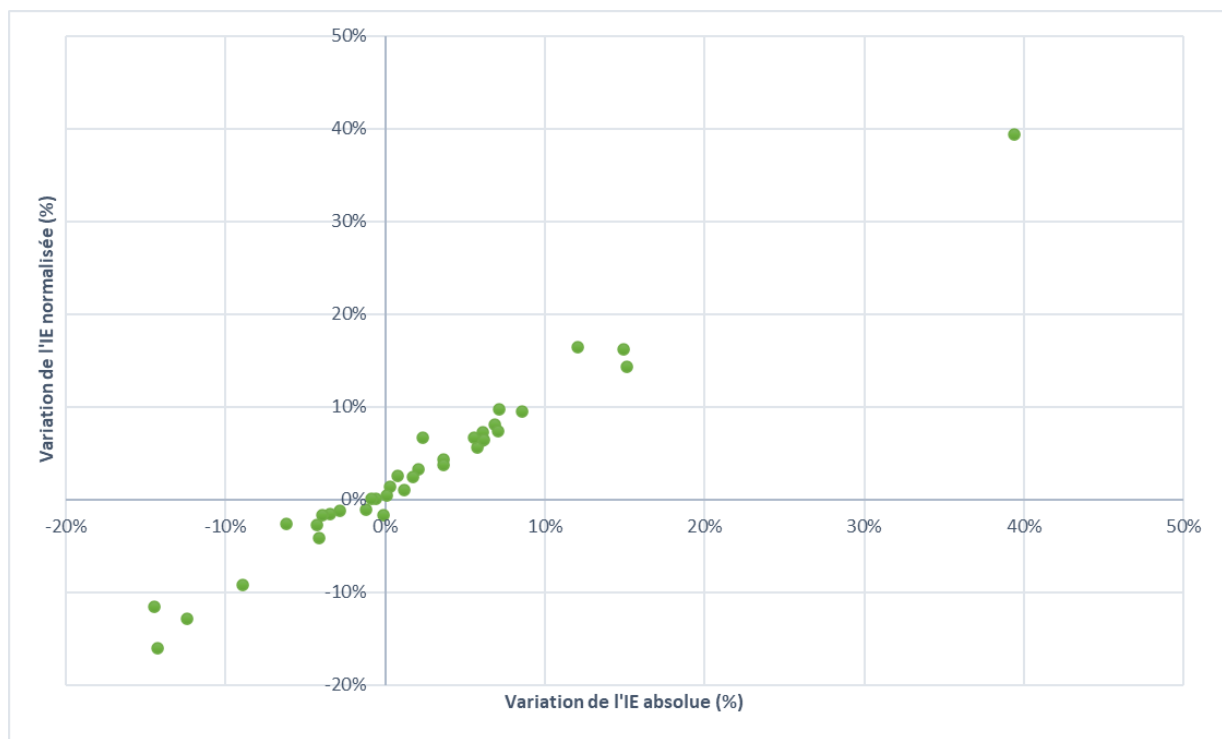


Figure 12 : Variation des IE normalisées en fonction des variations absolues des IE. Pour les propriétés du secteur commercial.

Intensité énergétique

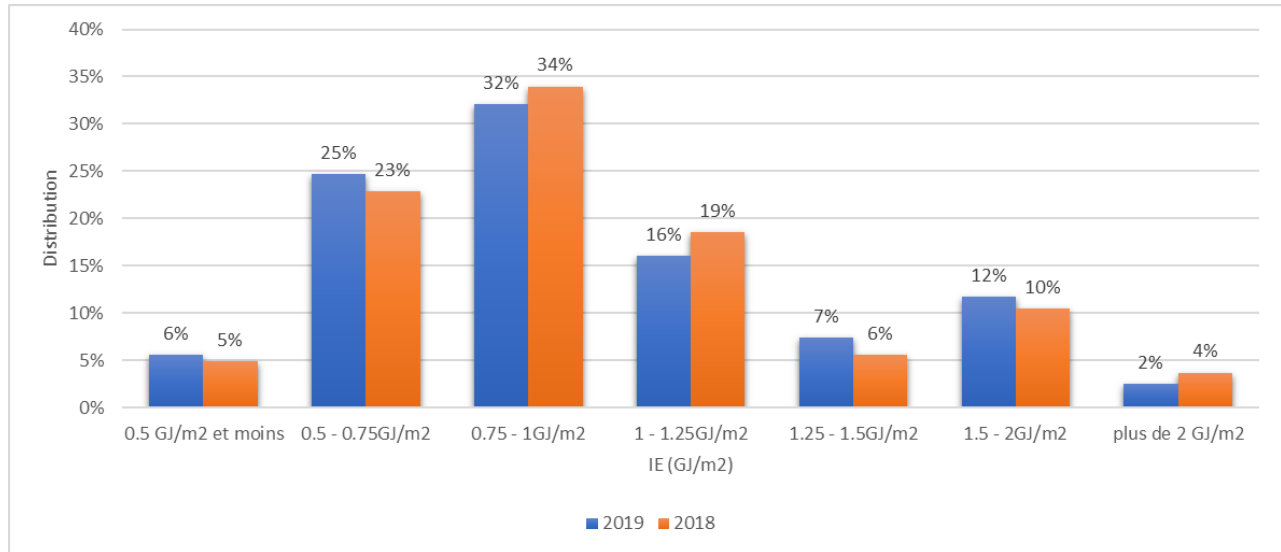


Figure 13 : Distribution de l'IE des propriétés. L'année 2019 est comparée à 2018, le groupe de propriétés a réduit son IE de 2.56%.

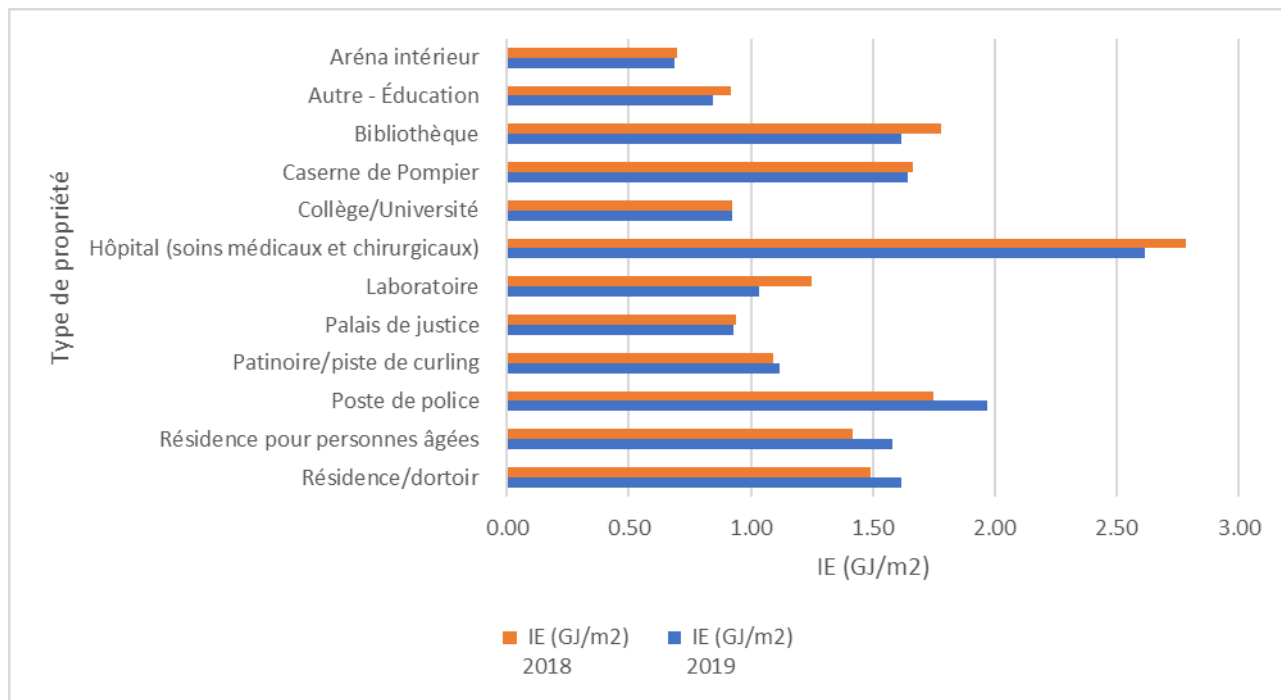


Figure 14 : L'intensité énergétique moyenne de chaque type de propriété du secteur institutionnel. L'année 2019 est comparée à 2018.

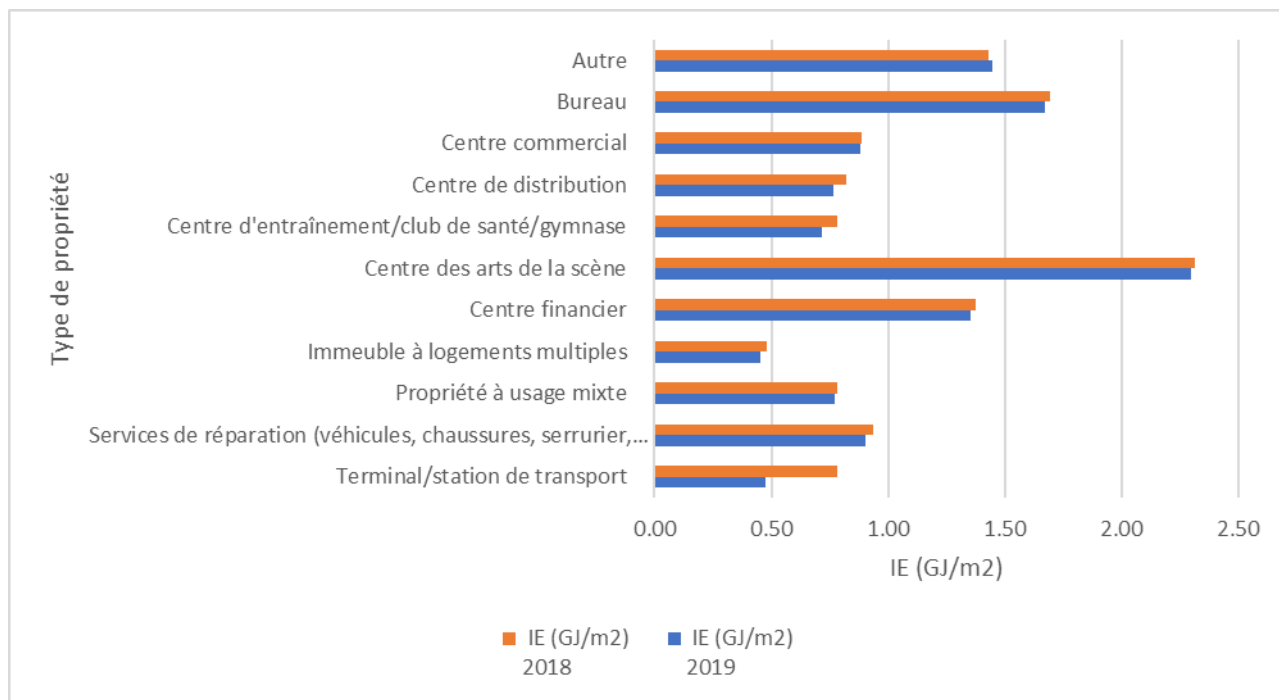


Figure 15 : L'intensité énergétique moyenne de chaque type de propriété du secteur commercial. L'année 2019 est comparée à 2018.

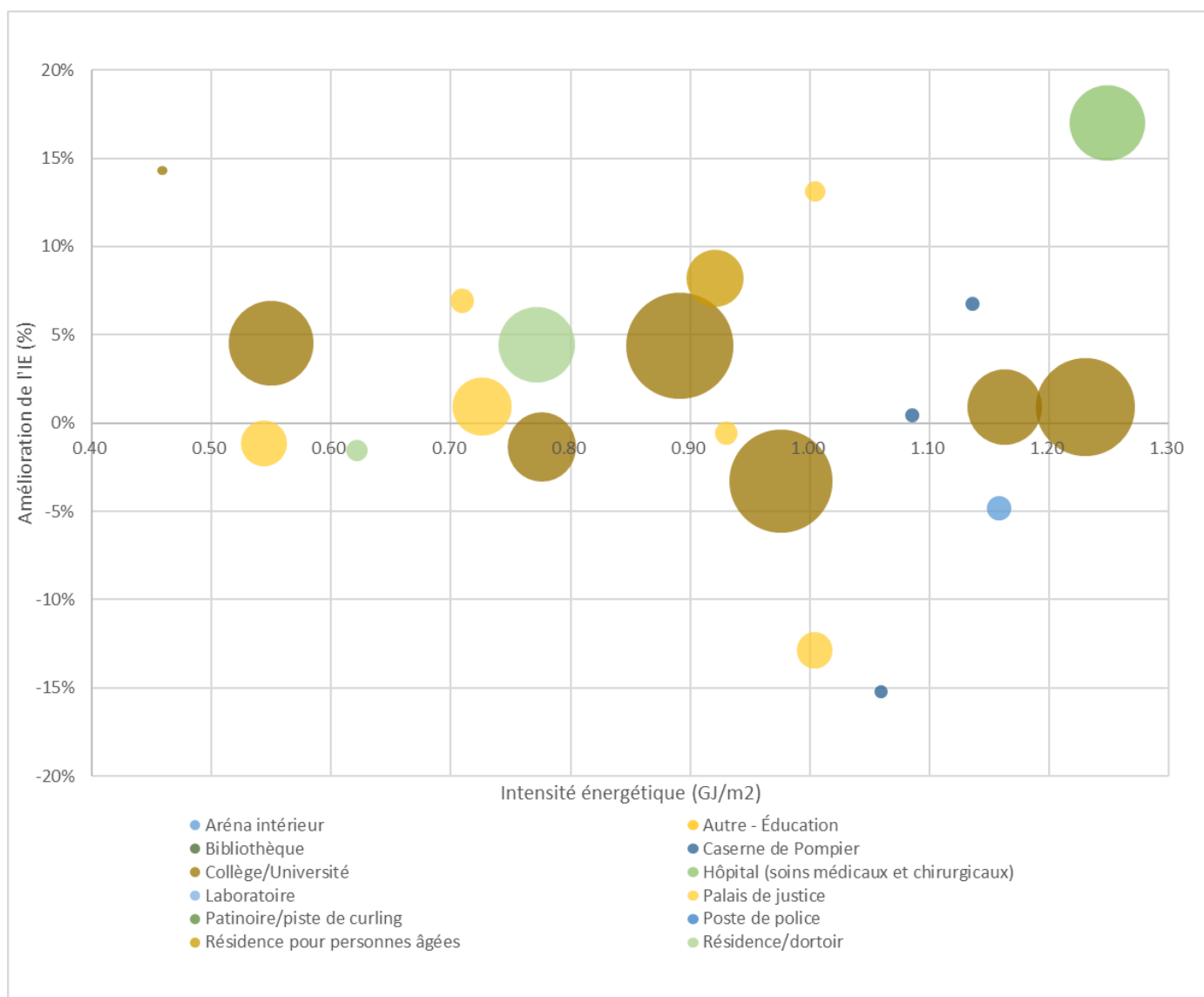


Figure 16 : L'amélioration de l'intensité énergétique des propriétés du secteur institutionnel. Le diamètre représente la superficie de la propriété. (1/2)

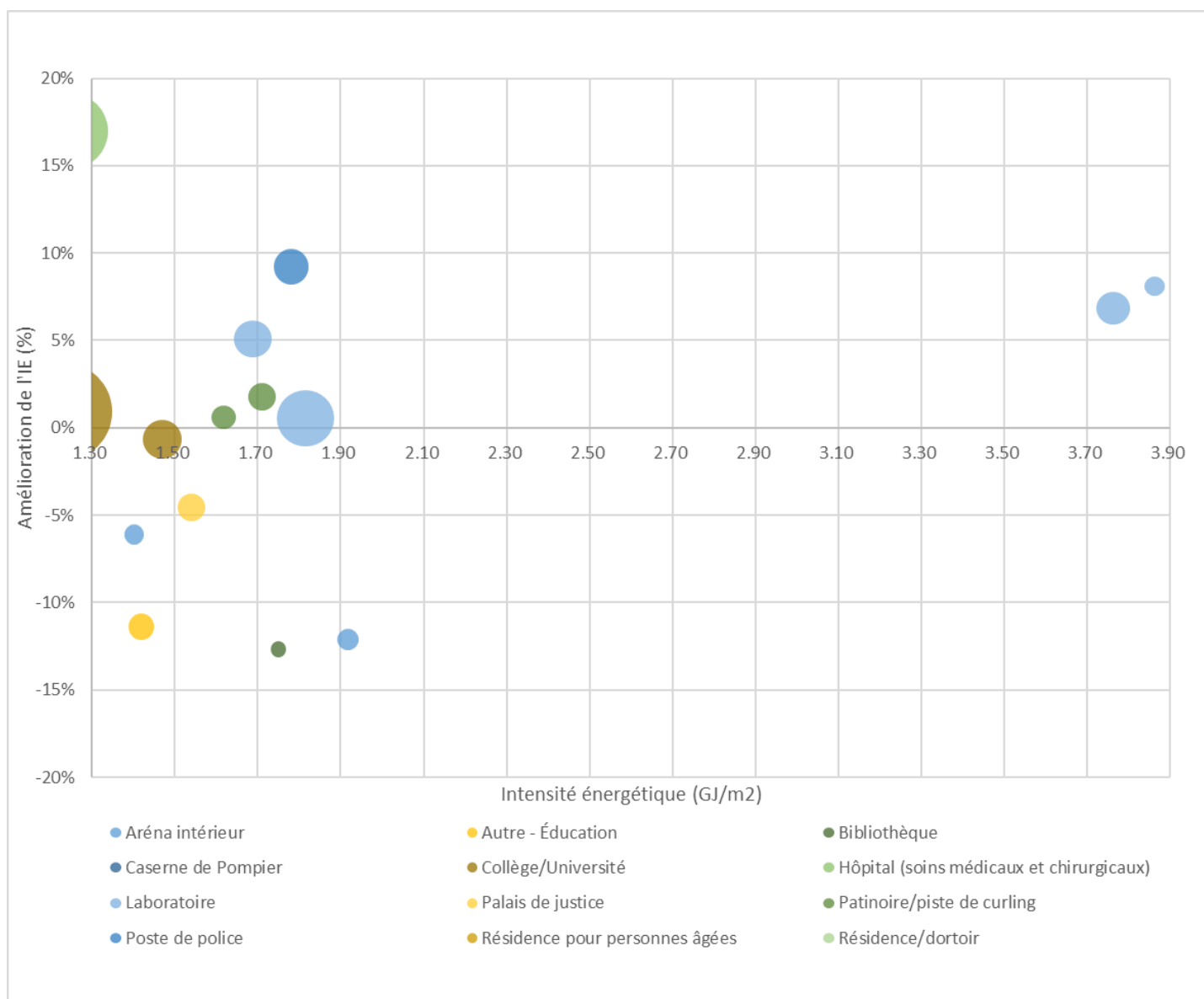


Figure 17 : L'amélioration de l'intensité énergétique des propriétés du secteur institutionnel. Le diamètre représente la superficie de la propriété. (2/2)

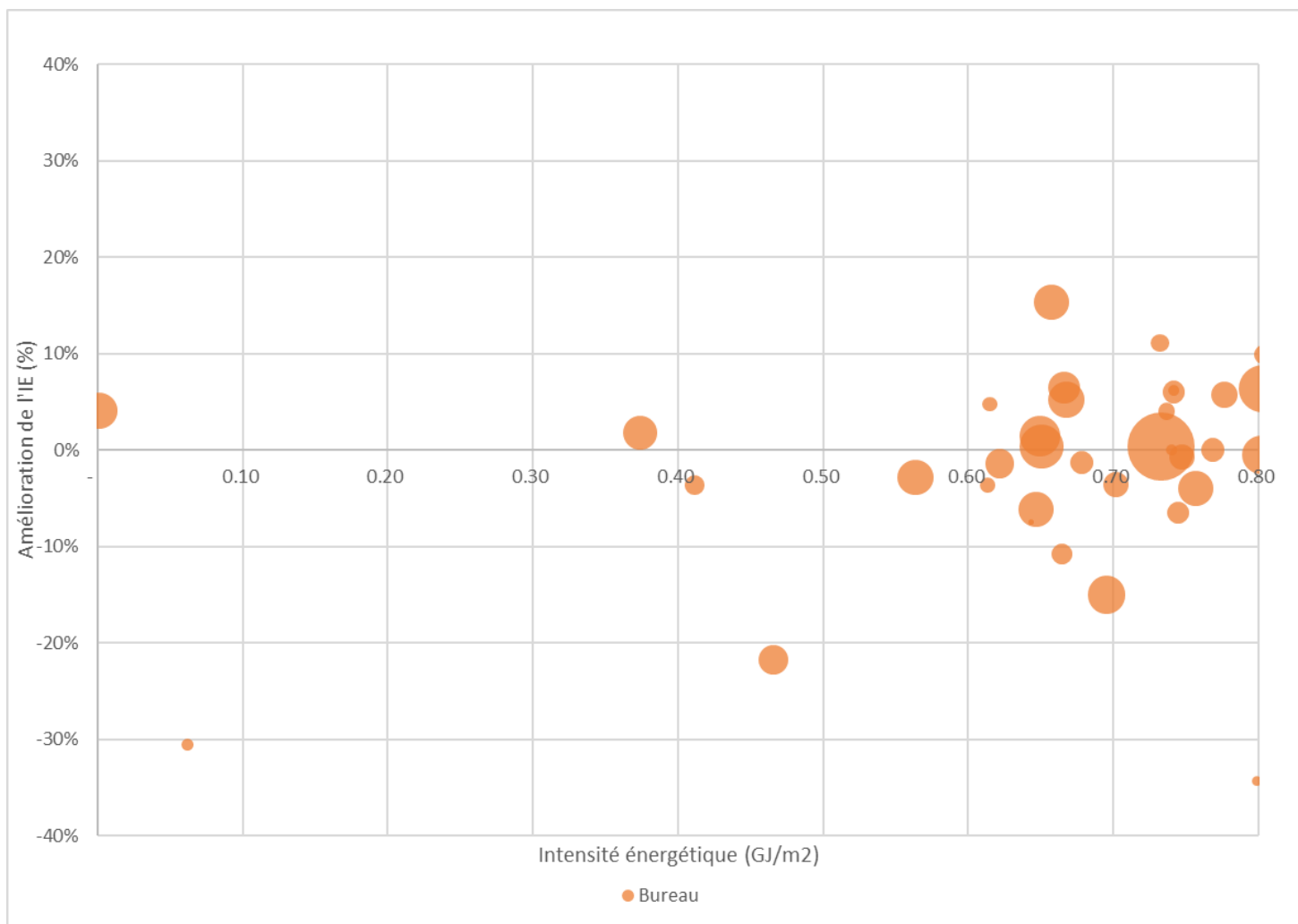


Figure 18 : L'amélioration de l'intensité énergétique des bureaux du secteur commercial. Le diamètre représente la superficie de la propriété. (1/3)

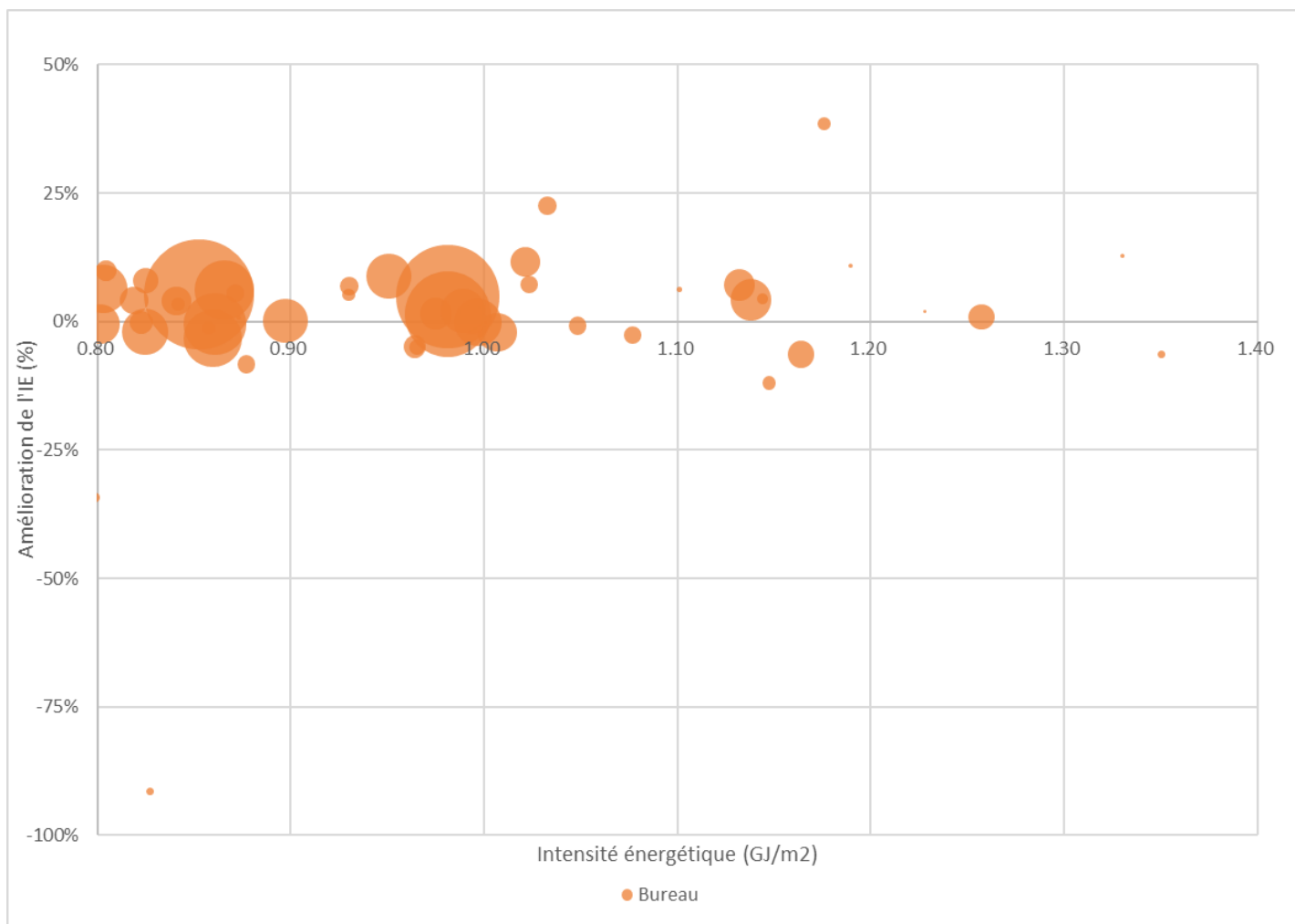


Figure 19 : L'amélioration de l'intensité énergétique des bureaux du secteur commercial. Le diamètre représente la superficie de la propriété. (2/3)

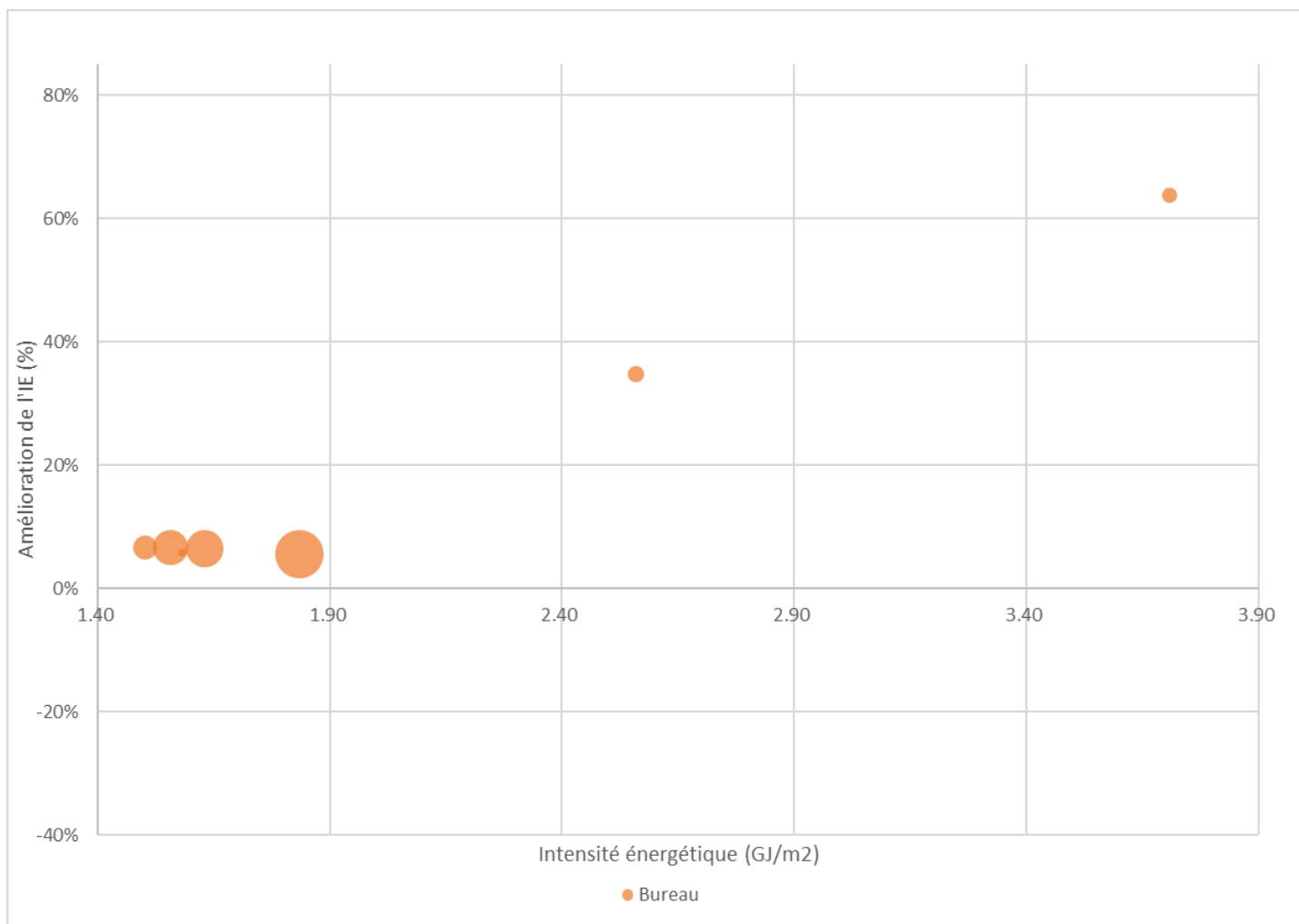


Figure 20 : L'amélioration de l'intensité énergétique des bureaux du secteur commercial. Le diamètre représente la superficie de la propriété. (3/3)

Réduction de l'IE (%)

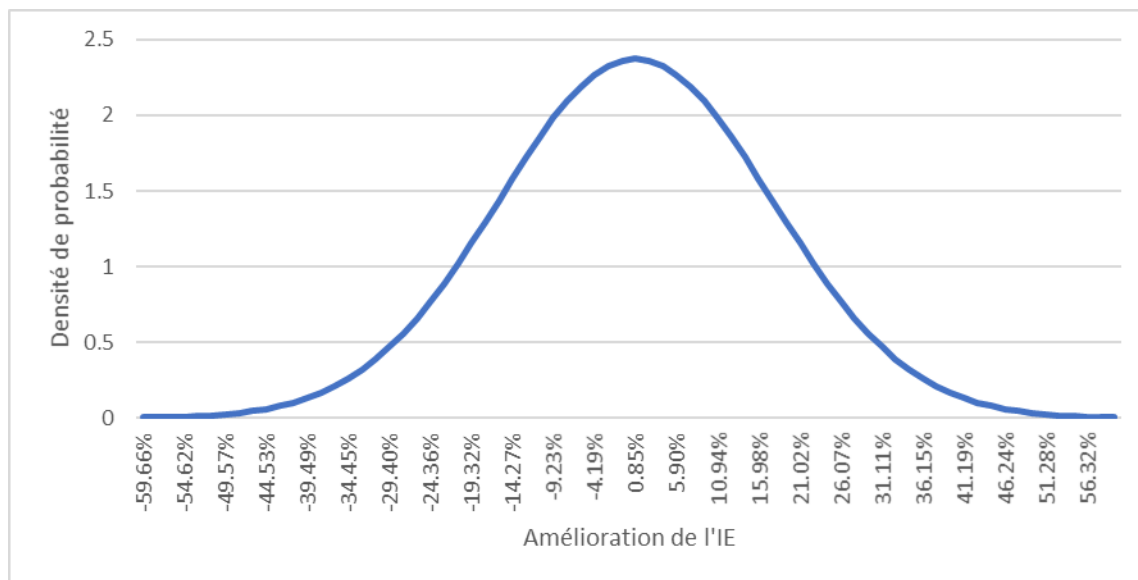


Figure 22 : Distribution de l'amélioration de l'IE des propriétés

Réduction des GES (%)

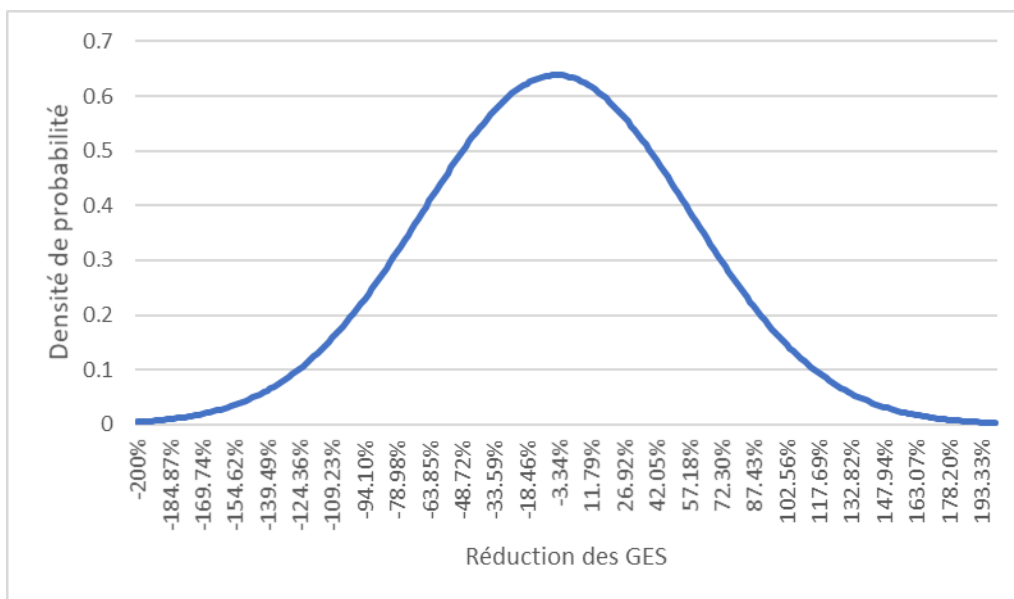


Figure 23 : Distribution de la réduction des émissions de GES (densité de probabilité)

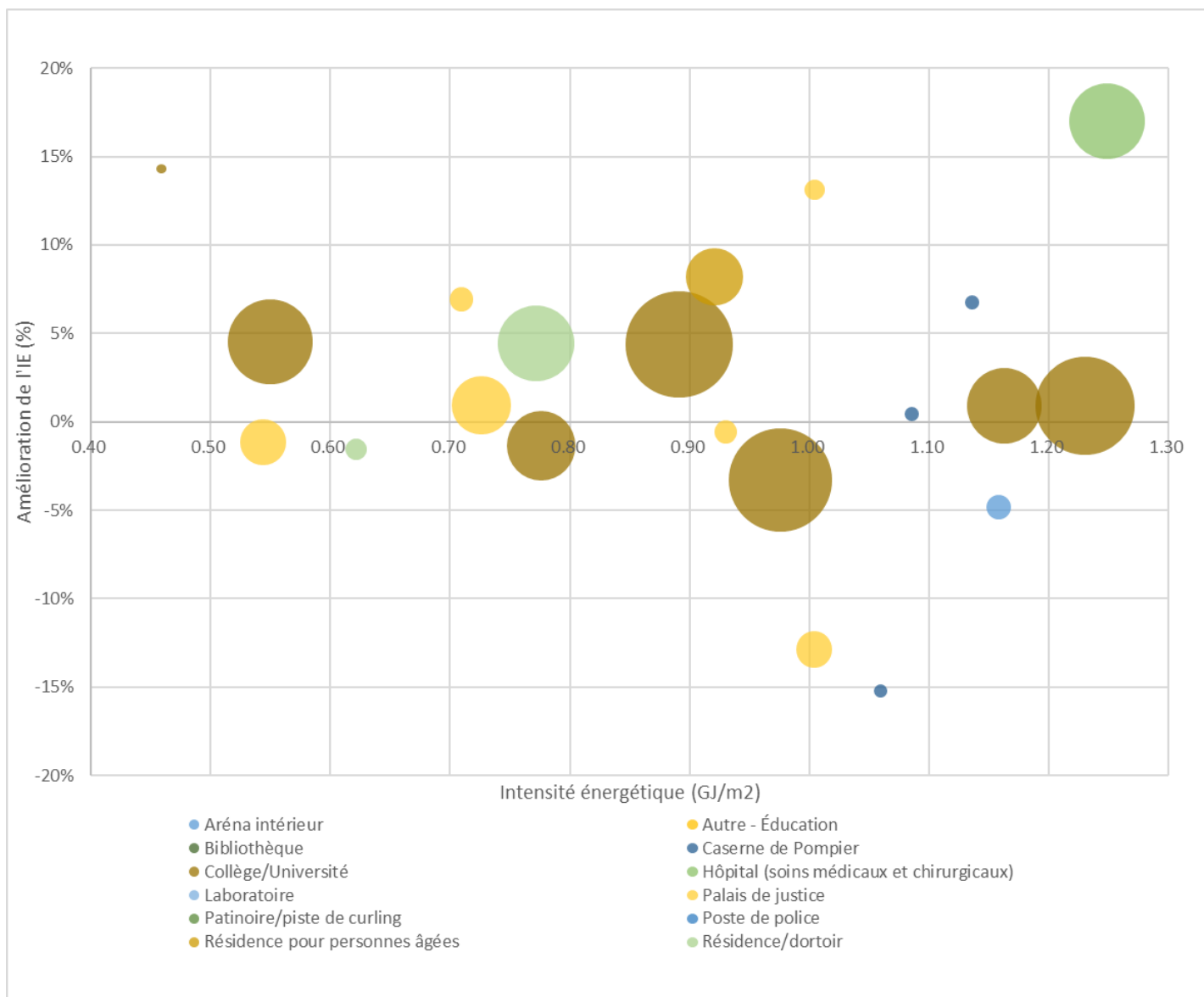


Figure 24 : La réduction des émissions de GES des propriétés du secteur institutionnel. Le diamètre représente la superficie de la propriété. (1/2)

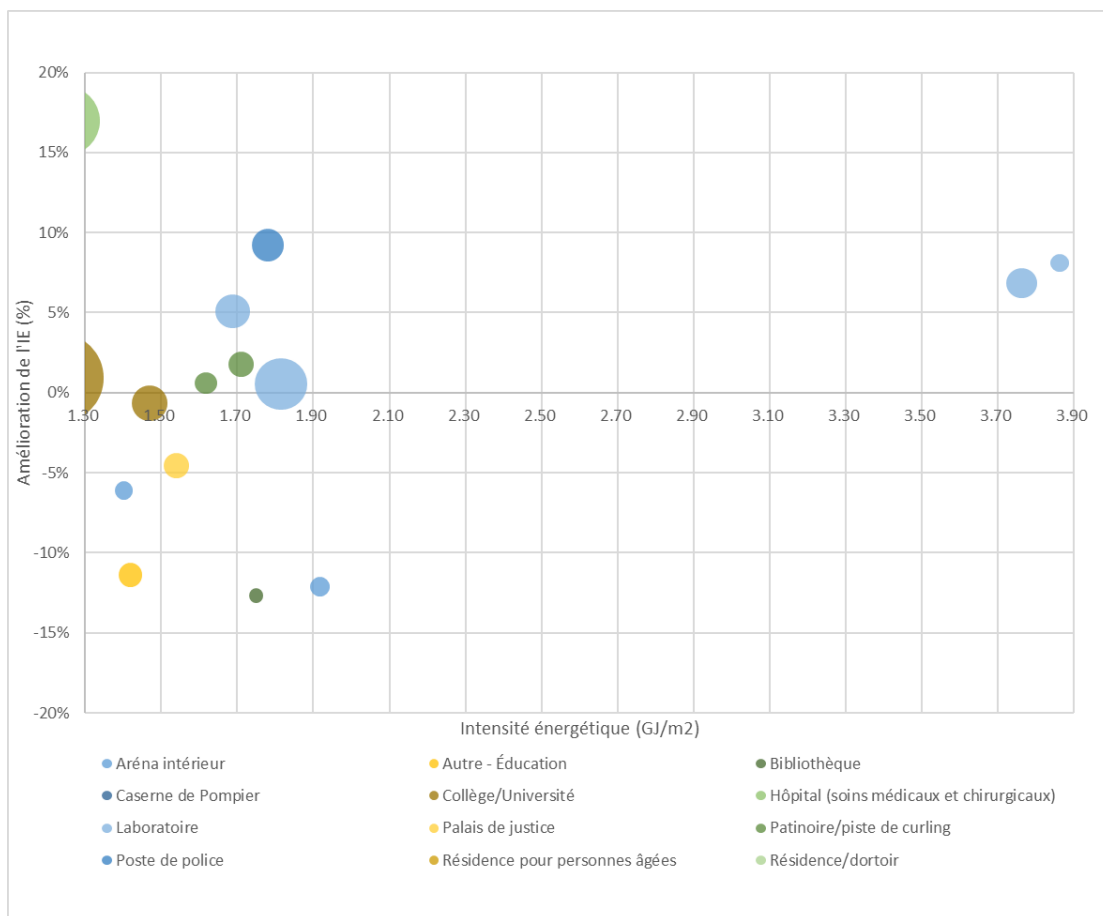


Figure 25 : La réduction des émissions de GES des propriétés du secteur institutionnel. Le diamètre représente la superficie de la propriété. (2/2)

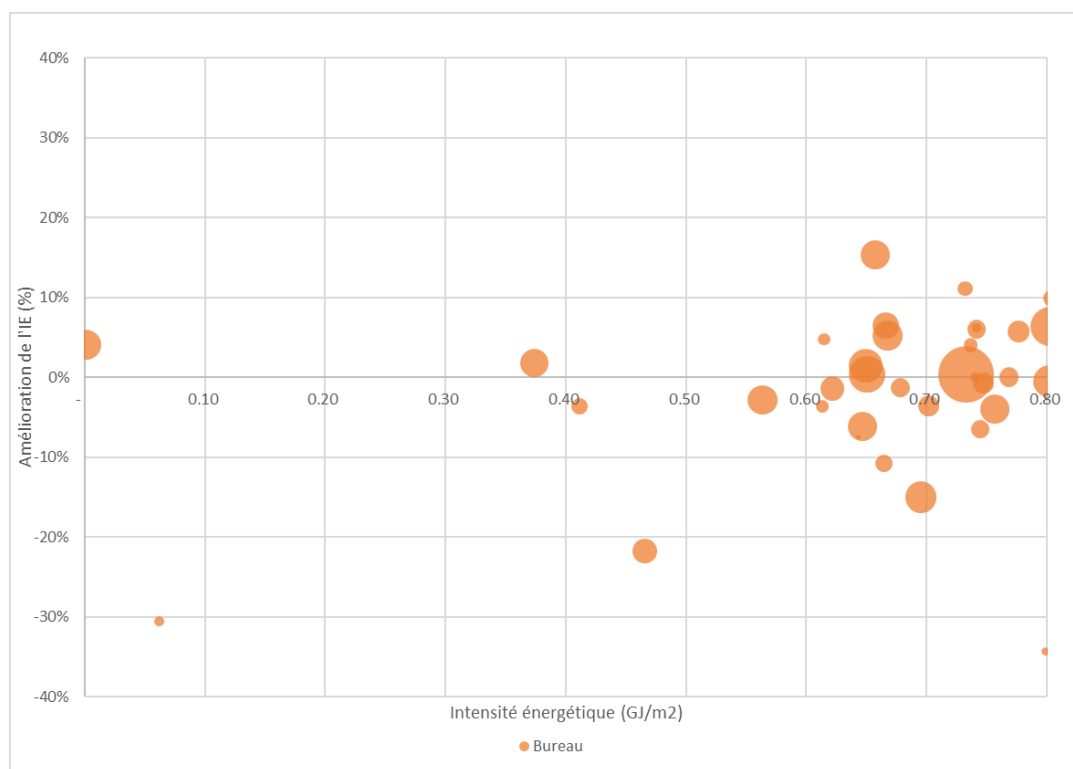


Figure 26 : La réduction des émissions de GES des bureaux du secteur commercial. Le diamètre représente la superficie de la propriété. (1/3)

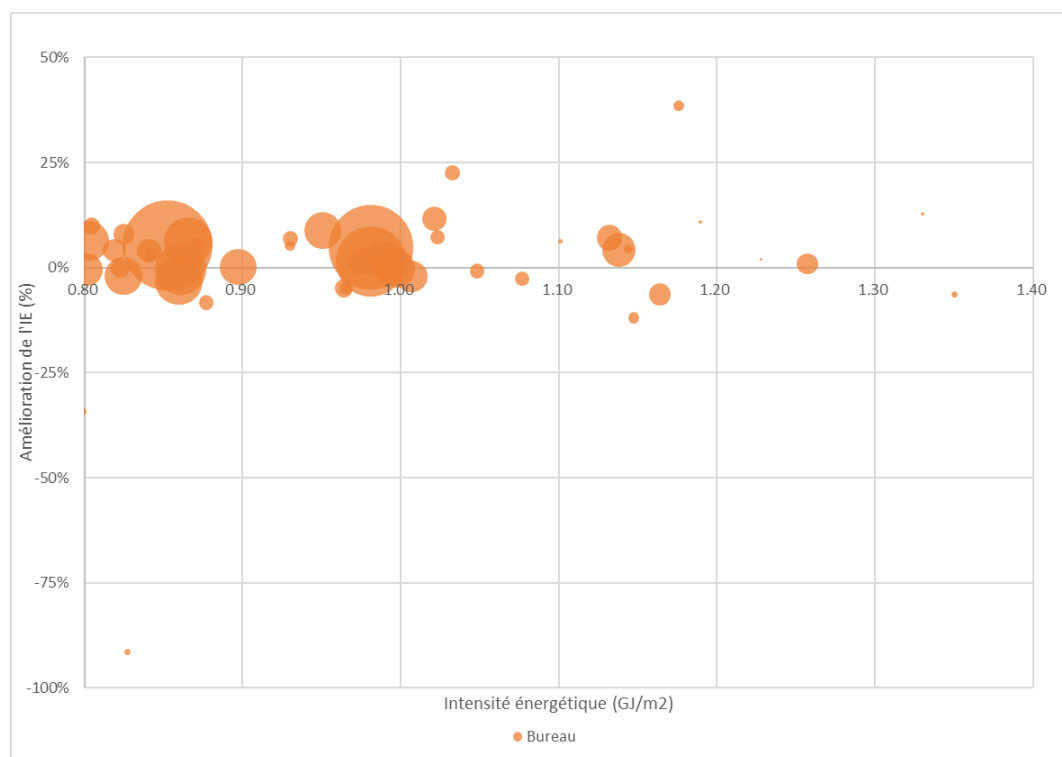


Figure 27 : La réduction des émissions de GES des bureaux du secteur commercial. Le diamètre représente la superficie de la propriété. (2/3)

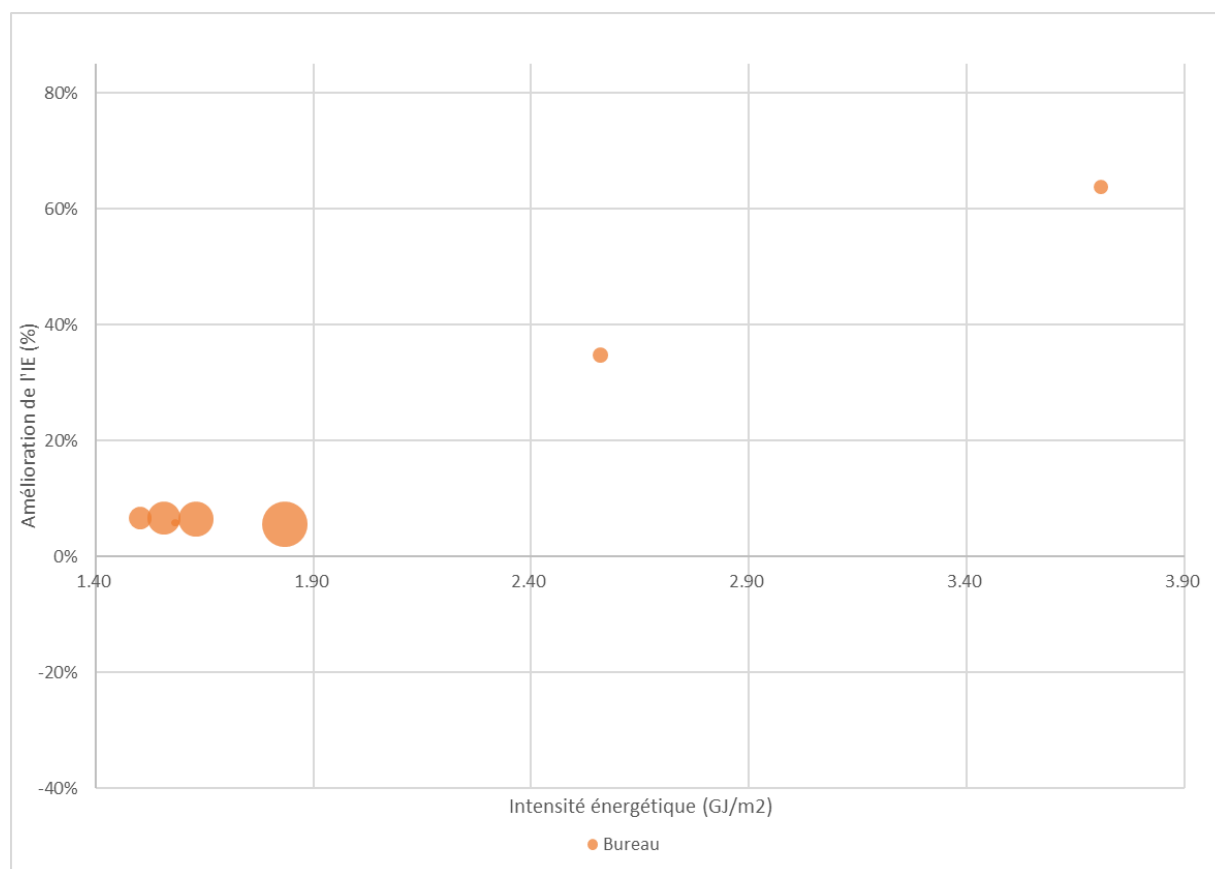


Figure 28 : La réduction des émissions de GES des bureaux du secteur commercial. Le diamètre représente la superficie de la propriété. (3/3)



Figure 29 : La réduction des émissions de GES des autres propriétés du secteur commercial. Le diamètre représente la superficie de la propriété.

Réduction de GES (T-GES)

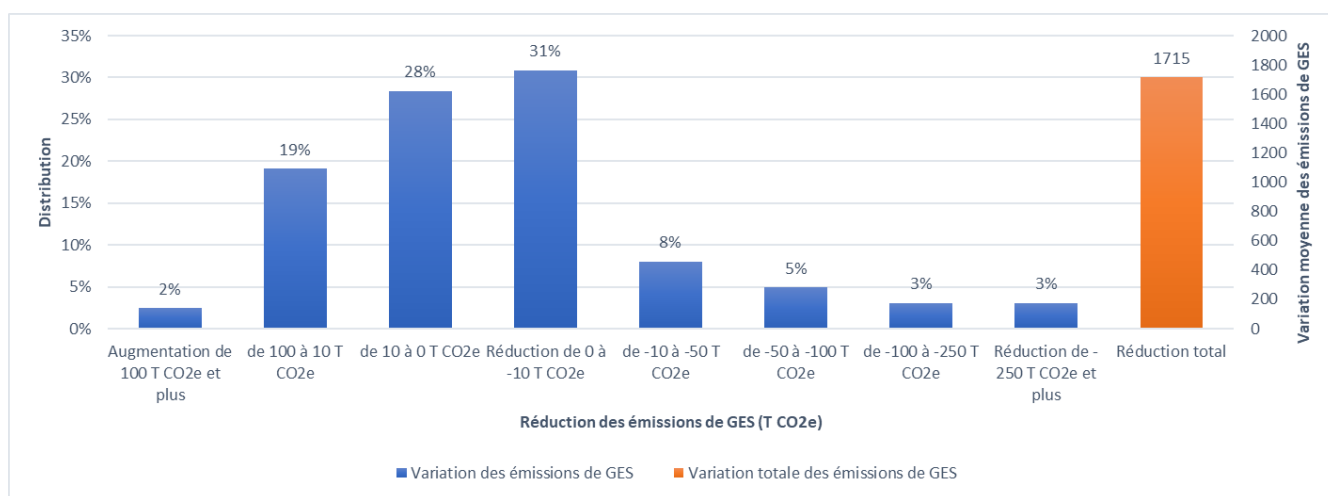


Figure 30 : Distribution de la réduction des émissions de GES (T-CO₂e)

Source d'énergie

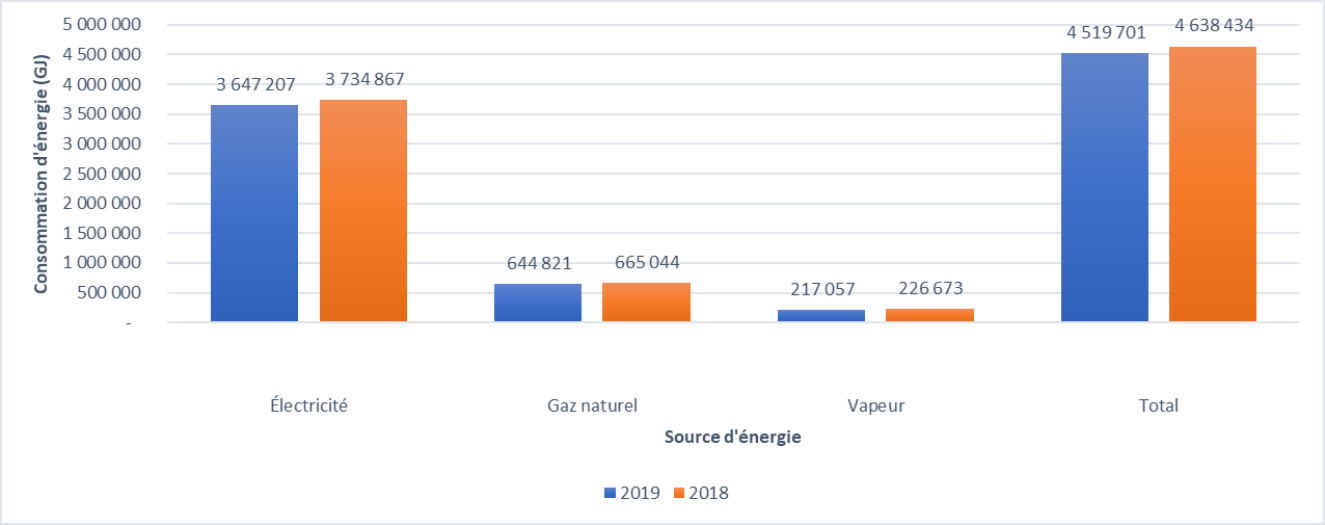


Figure 31 : Consommation d'énergie des propriétés, en 2019 et en 2018

ANNEXE

Rapport public 2018

Rapport analyse des données 2018 par secteur d'activité fourni aux participants

Rapport public 2019

Rapport analyse des données comparatives 2019 par secteur d'activité fourni aux participants

Exemple du courriel personnalisé à chaque participant

Communiqué de presse du 16 septembre dernier



RAPPORT DE DIVULGATION DES DONNÉES 2018

PARTICIPANTS AU DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER

1 855 682-3826 | 514 282-3826
boma-quebec.org



BOMAQUÉBEC
La référence en gestion immobilière

CONTEXTE

Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **pour l'année 2018 pour les bâtiments participants, toutes catégories confondues**. 141 propriétés participantes ont contribué aux statistiques¹.

Pour plus d'informations :

Mélanie Vigneault, BOMA Québec

mvigneault@boma-quebec.org

La réalisation de ce rapport a été rendue possible grâce à la participation financière de



¹ À noter qu'un point dans les graphiques peut représenter plusieurs bâtiments s'ils sont liés à un seul et même compte.

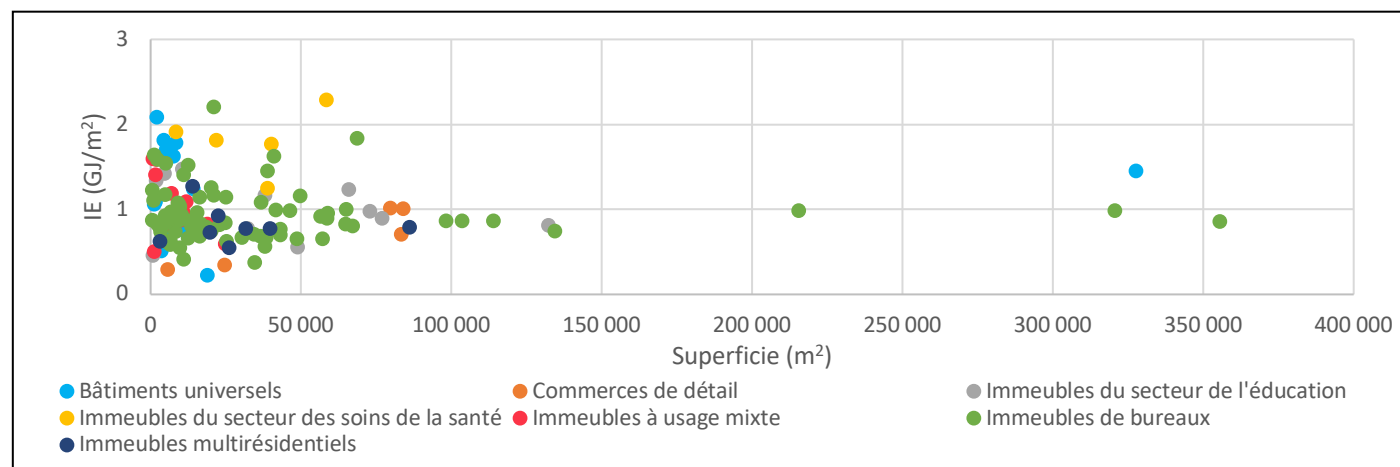
PERFORMANCE GLOBALE– ANNÉE 2018

Utilisez ce document pour situer votre bâtiment parmi ses pairs et identifier des avenues pour vous surpasser en termes de performance énergétique.

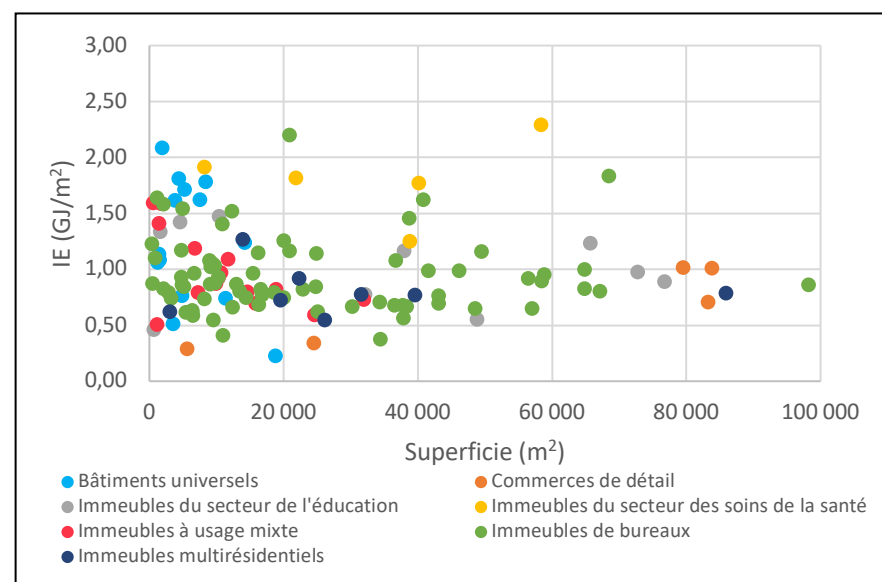
Identifiez-vous dans les graphiques ci-contre à partir de votre donnée de IE (Intensité Énergétique) en GJ/m² trouvée dans ESPM :

L'analyse comparative consiste à comparer la performance énergétique actuelle de votre bâtiment avec son rendement passé, ou avec celle d'autres bâtiments semblables.

L'objectif : identifier si votre bâtiment est parmi les plus performants ou s'il y aurait des occasions d'économiser de l'énergie.



95% des bâtiments participants ont une superficie inférieure à 100 000 m² – regardons-les de plus près :

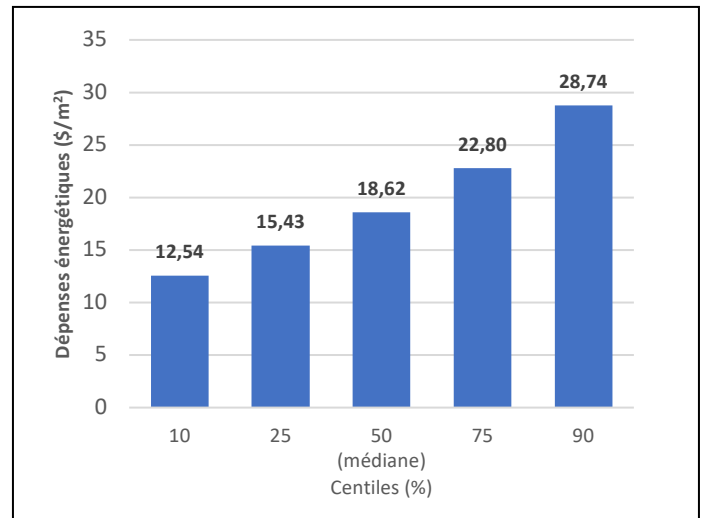
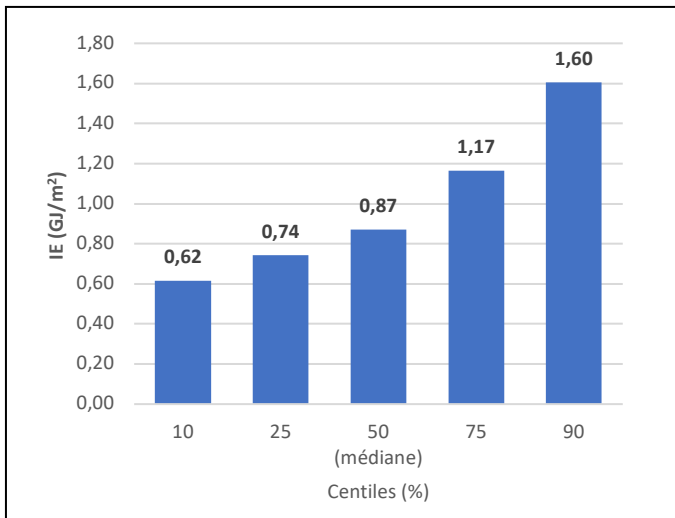


Avez-vous remarqué?

- La majorité des bâtiments ayant une IE supérieure à 1,5 GJ/m² ont une superficie inférieure à 60 000 m².

Le développement de bâtiments écoénergétiques est donc à la portée de tous, quelle que soit la taille de l'immeuble considéré!

Regardons maintenant la distribution de l'IE (GJ/m²) et des dépenses énergétiques (\$/m²) en termes de centiles pour les propriétés participantes :



La valeur au 50^e centile signifie que la moitié du groupe d'immeubles participants affiche un rendement supérieur à cette valeur et l'autre moitié un rendement inférieur.

Identifiez la valeur de la médiane de l'IE (en GJ/m²) de votre groupe au 50^e centile.

Si vous vous situez au 90^e centile, votre objectif pourrait être de rejoindre la médiane du groupe, au 50^e centile.

Si vous vous situez dans la médiane des participants (50^e centile), vous pouvez vous fixer un objectif de réduction plus ambitieux, soit d'atteindre la performance des bâtiments au 10^e centile.

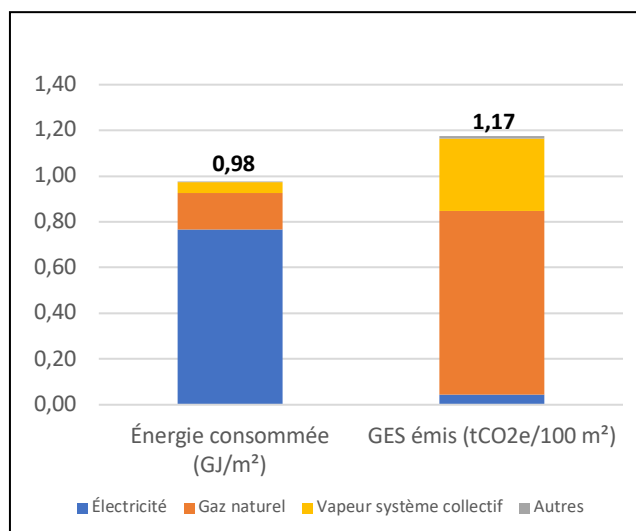
Identifiez en même temps la valeur de la médiane des dépenses énergétiques de votre groupe (en \$/m²).

Les 10% les plus performants (10^e centile) dépensent 2,2 fois moins que les 10% les plus énergivores (90^e centile).

Et vous? Où vous situez-vous?

Voyez-vous une opportunité de réduction pour votre immeuble?

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des immeubles participants s'élèvent à un total de 56 000 tonnes métriques de CO₂e, ce qui représente environ 1,3% des émissions totales du secteur au Québec, toutes catégories confondues.



L'intensité énergétique moyenne des immeubles participants est de 0,98 GJ/m², dont la plus grande part provient de l'électricité.

Les émissions de GES dépendent étroitement des sources d'énergie utilisées.

Les émissions de GES sont attribuables à 95% à la consommation de gaz naturel (incluant la vapeur provenant d'un système collectif), alors qu'elle ne représente que 21% de la consommation énergétique totale.



RAPPORT DE DIVULGATION DES DONNÉES 2018

PARTICIPANTS AU DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER

1 855 682-3826 | 514 282-3826
boma-quebec.org



BOMAQUÉBEC
La référence en gestion immobilière

CONTEXTE

Dans le cadre du projet de divulgation volontaire des données en cours de déploiement à BOMA Québec, nous avons voulu encourager les participants au Défi énergie en immobilier en leur partageant, en exclusivité et confidentiellement, les rapports d'analyse des données réalisés dans le cadre de leur première année de participation.

Les pages qui suivent présentent les données par catégorie, selon la table des matières suivante :

• Commerce de détail	3
• Immeubles de bureaux	6
• Éducation	9
• Multirésidentiel	12
• Santé	15
• Immeubles universels	18
• Usage mixte	21

Pour plus d'informations :

Mélanie Vigneault, BOMA Québec

mvigneault@boma-quebec.org

La réalisation de ce rapport a été rendue possible grâce à la participation financière de



COMMERCES DE DÉTAIL

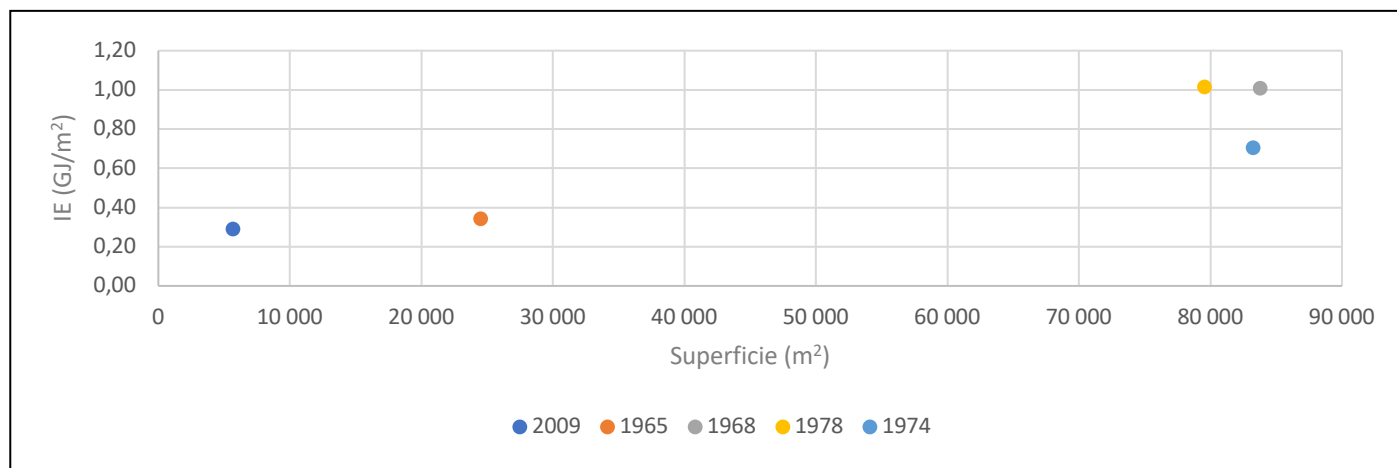
Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **pour l'année 2018 des bâtiments de votre catégorie, soit celle des commerces de détail**. Pour cette catégorie, cinq propriétés participantes ont contribué aux statistiques.

Utilisez ce document pour situer votre bâtiment parmi ses pairs et cerner des avenues pour vous surpasser en matière de performance énergétique.

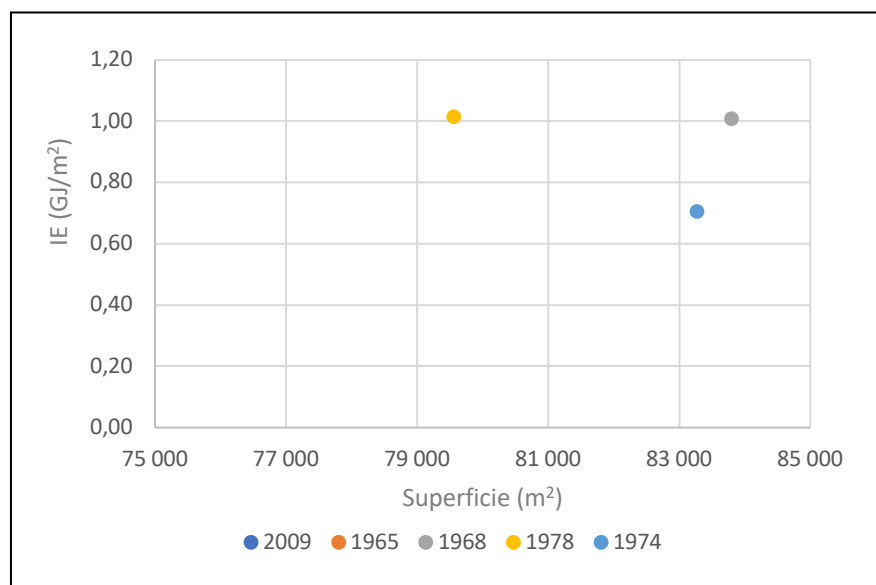
L'analyse comparative consiste à comparer la performance énergétique actuelle de votre bâtiment à son rendement passé, ou à celle d'autres bâtiments semblables.

L'objectif : Déterminer si votre bâtiment est parmi les plus performants ou s'il y aurait des occasions d'économiser de l'énergie.

Identifiez-vous dans les graphiques ci-contre à partir de votre donnée d'intensité énergétique (IE) en GJ/m² trouvée dans ESPM :



60% des bâtiments participants ont une superficie supérieure à 75 000 m². Regardons-les de plus près :

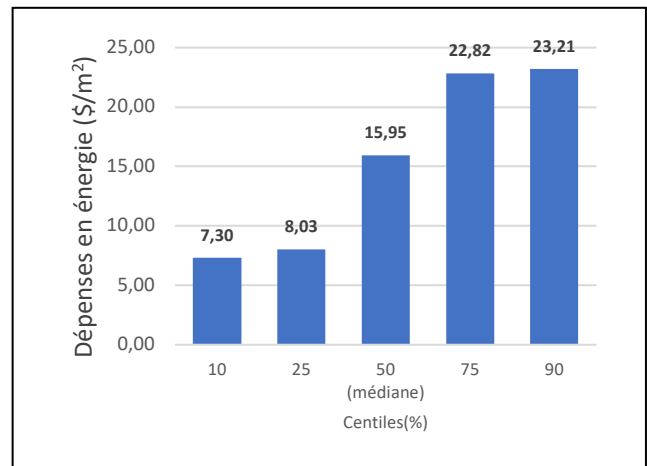
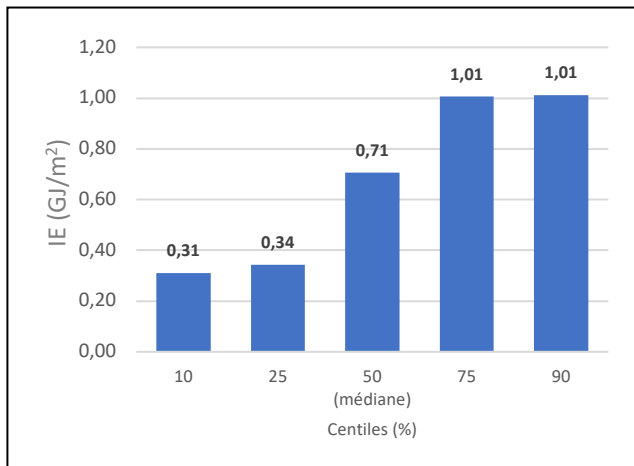


Avez-vous remarqué?

- La majorité des bâtiments ayant une IE supérieure à 0,6 GJ/m² ont une superficie supérieure à 75 000 m².
- Les plus récents bâtiments (construits après 1990) ne sont pas nécessairement les plus performants.

Le développement de bâtiments écoénergétiques est donc à la portée de tous, quelle que soit la taille ou l'année de construction de l'immeuble considéré!

Regardons maintenant la distribution de l'IE (GJ/m²) et des dépenses énergétiques (\$/m²) en centiles pour les propriétés participantes :



La valeur au 50^e centile signifie que la moitié du groupe de commerces de détail affiche un rendement supérieur à cette valeur et l'autre moitié un rendement inférieur.

La médiane de l'IE des participants se situe à 0,71 GJ/m².

Si vous vous situez au 90^e centile et que votre IE est de 1,01 GJ/m², votre objectif pourrait être d'atteindre la médiane du groupe (0,71 GJ/m²) au 50^e centile.

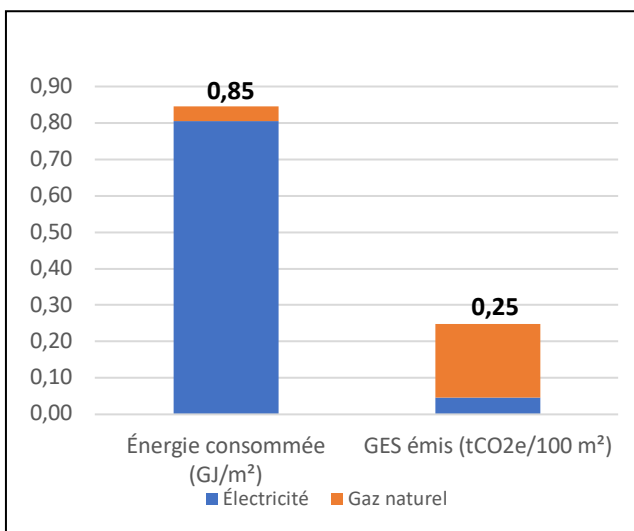
Si vous vous situez dans la médiane des participants (50^e centile), vous pouvez vous fixer un objectif de réduction plus ambitieux, soit d'atteindre la performance des bâtiments au 10^e centile (0,31 GJ/m²).

La médiane des dépenses énergétiques des participants se situe à 15,95 \$/m².

Les 10 % les plus performants (10^e centile) dépensent 3,2 fois moins que les 10 % les plus énergivores (90^e centile).

Et vous? Où vous situez-vous?
Voyez-vous une possibilité de réduction des dépenses énergétiques pour votre immeuble?

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des commerces de détail participants s'élèvent à un total de 688 tonnes métriques de CO₂e, ce qui représente environ 1 % des émissions totales de tous les participants, toutes catégories confondues.



L'intensité énergétique moyenne des commerces de détail participants est de 0,85 GJ/m², dont la plus grande part provient de l'électricité.

Les émissions de GES dépendent étroitement des sources d'énergie utilisées.

Les émissions de GES sont attribuables à 82 % à la consommation de gaz naturel, alors que celle-ci ne représente que 5 % de la consommation énergétique totale.

Exemple : Comment transformer vos données en économies d'énergie

L'immeuble ABC est un complexe commercial d'une superficie de plus de 100 000 m². Cet immeuble a une IE de 1,11 GJ/m² et des dépenses énergétiques de 13,33 \$/m². Le gestionnaire de l'énergie a approché la haute direction pour proposer de mettre en place des mesures d'efficacité énergétique qui permettraient de réduire les dépenses énergétiques, qui représentent près du tiers des dépenses de fonctionnement de l'immeuble. La haute direction lui donne son approbation, à condition que le projet ait une période de retour sur l'investissement (PRI) simple inférieure à trois ans. Le gestionnaire consulte le tableau des mesures d'efficacité énergétique ci-dessous et opte pour un projet de recommissioning (RCx) ou remise en service complète des systèmes de chauffage, ventilation et conditionnement d'air (CVCA) du bâtiment. D'après le tableau, le gestionnaire s'attend à des économies financières de l'ordre de 15 %. Ceci lui permettrait de passer du 40^e au 35^e centile de son groupe en dépenses énergétiques (11,33 \$/m²) et du 100^e au 70^e centile en intensité énergétique (0,94 GJ/m²). Sachant que le bâtiment a une taille de 100 000 m², ceci équivalait à des économies de 200 000 \$ par année.

Note : Cet exemple est adapté d'une étude de cas d'un immeuble commercial réel afin de démontrer la façon dont vous pouvez tirer profit des informations contenues dans ce document. Il est intéressant de noter que dans le cas réel, les économies d'énergie étaient de 17 %, alors que la PRI était de 0,8 an. Cela pourrait aussi être le cas de votre projet!

Adapté de : bit.ly/commerce_detail

Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

Différentes retombées sont possibles selon le niveau d'investissement¹ et les aides financières obtenues :

Recommissioning (RCx)	Grand nombre de mesures à faible coût.	Économies de 5 à 15 % ; PRI < 3 ans	P. ex., chauffage et refroidissement simultanés, optimisation des systèmes à volume d'air variable (VAV), réajustement du point de consigne de la température d'alimentation en air.
Réaménagements énergétiques mineurs	Limités à une ou quelques mesures ciblées.	Économies de ≤ 15 % ; PRI 3-7 ans	P. ex., calfeutrage ou utilisation de mousse expansive aux fins d'étanchéisation, ajout d'isolant, ou mise à niveau des systèmes d'éclairage.
Réaménagements énergétiques majeurs	Mesures concernant plusieurs systèmes du bâtiment.	Économies de 15 à 40 % ; PRI 10-20 ans	P. ex., remplacement des fenêtres et des portes, mise à niveau de systèmes de chauffage et de climatisation peu efficaces, installation de robinets à débit faible équipés de capteurs et de systèmes d'arrêt automatique, ou installation de compteurs divisionnaires.
Réaménagements énergétiques profonds	Modernisation ou renouvellement d'un bâtiment.	Économies jusqu'à 60 % ; PRI > 15 ans	P. ex., reconfiguration majeure de l'intérieur, remplacement du toit, modification de l'agencement des fenêtres ou installation de nouvelles fenêtres, remplacement du système de chauffage, de ventilation et de climatisation par une technologie faisant appel aux énergies renouvelables.

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/demystifier-les-audits-energetiques/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

IMMEUBLES DE BUREAUX

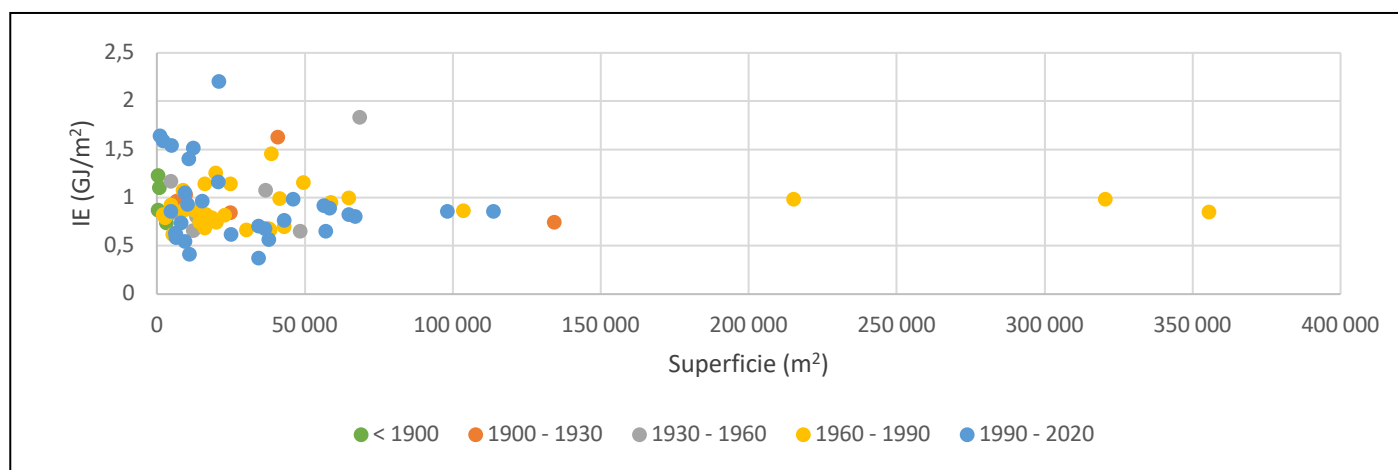
Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **pour l'année 2018 des bâtiments de votre catégorie, soit celle des immeubles de bureaux**. Pour cette catégorie, 79 propriétés participantes ont contribué aux statistiques.

Utilisez ce document pour situer votre bâtiment parmi ses pairs et cerner des avenues pour vous surpasser en matière de performance énergétique.

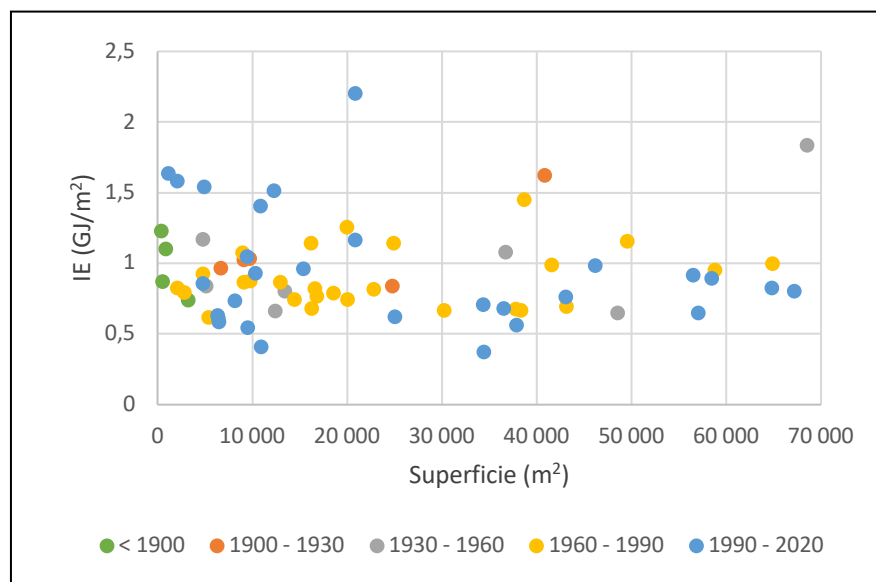
L'analyse comparative consiste à comparer la performance énergétique actuelle de votre bâtiment à son rendement passé, ou à celle d'autres bâtiments semblables.

L'objectif : Déterminer si votre bâtiment est parmi les plus performants ou s'il y aurait des occasions d'économiser de l'énergie.

Identifiez-vous dans les graphiques ci-contre à partir de votre donnée d'intensité énergétique (IE) en GJ/m² trouvée dans ESPM :



91% des bâtiments participants ont une superficie inférieure à 70 000 m². Regardons-les de plus près :

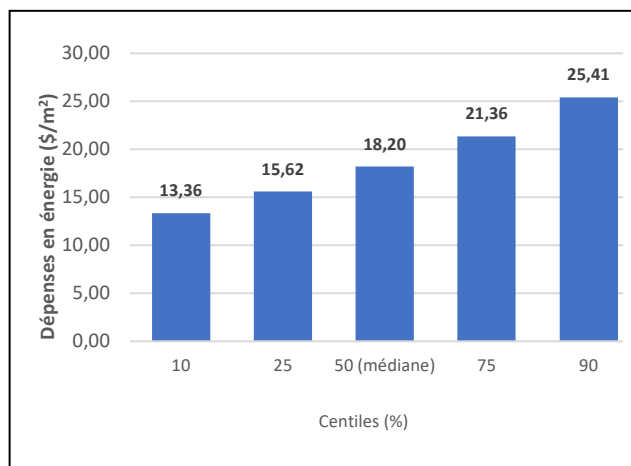
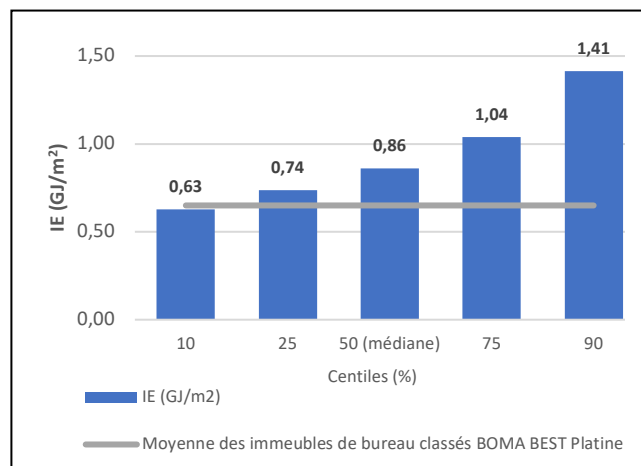


Avez-vous remarqué?

- La majorité des bâtiments ayant une IE supérieure à 1,0 GJ/m² ont une superficie inférieure à 50 000 m².
- Les plus récents bâtiments (construits après 1990) ne sont pas nécessairement les plus performants.

Le développement de bâtiments écoénergétiques est donc à la portée de tous, quelle que soit la taille ou l'année de construction de l'immeuble considéré!

regardons maintenant la distribution de l'IE (GJ/m^2) et des dépenses énergétiques ($\$/\text{m}^2$) en centiles pour les propriétés participantes :



La valeur au 50^e centile signifie que la moitié du groupe d'immeubles de bureaux affiche un rendement supérieur à cette valeur et l'autre moitié un rendement inférieur.

La médiane de l'IE des participants se situe à 0,86 GJ/m^2 .

Si vous vous situez au 90^e centile et que votre IE est de 1,41 GJ/m^2 , votre objectif pourrait être d'atteindre la médiane du groupe (0,86 GJ/m^2), au 50^e centile.

Si vous vous situez dans la médiane des participants (50^e centile), vous pouvez vous fixer un objectif de réduction plus ambitieux, soit d'atteindre la performance des bâtiments au 10^e centile (0,63 GJ/m^2), ou la valeur moyenne des immeubles de bureaux classés BOMA BEST® Platine (0,65 GJ/m^2).

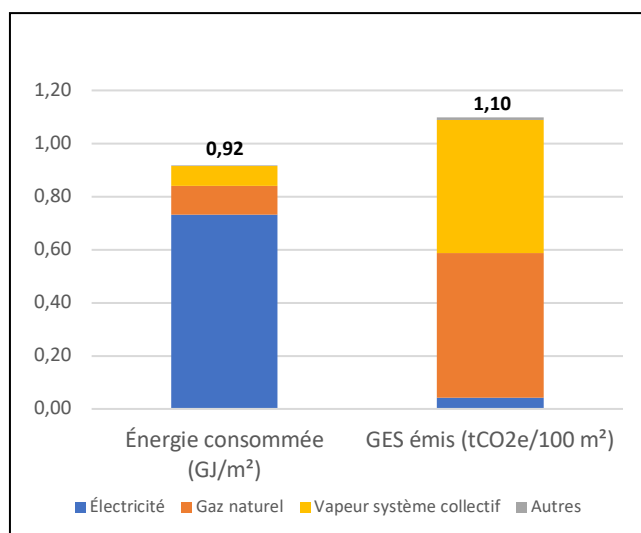
La médiane des dépenses énergétiques des participants se situe à 18,20 $\$/\text{m}^2$.

Les 10 % les plus performants (10^e centile) dépensent deux fois moins que les 10 % les plus énergivores (90^e centile).

Et vous? Où vous situez-vous?

Voyez-vous une possibilité de réduction des dépenses énergétiques pour votre immeuble?

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des immeubles de bureaux participants s'élèvent à un total de 33 000 tonnes métriques de CO_2e , soit environ 59 % des émissions totales de tous les participants, toutes catégories confondues.



L'intensité énergétique moyenne des immeubles de bureaux participants est de 0,92 GJ/m^2 , dont la plus grande part provient de l'électricité.

Les émissions de GES dépendent étroitement des sources d'énergie utilisées.

Les émissions de GES sont attribuables à 95 % à la consommation de gaz naturel (incluant la vapeur provenant d'un système collectif), alors que celle-ci ne représente que 20 % de la consommation énergétique totale.

Exemple : Comment transformer vos données en économies d'énergie

L'immeuble ABC est un bâtiment de 8 175 m² avec 345 occupants y travaillant quotidiennement. Cet immeuble de bureaux a une IE de 1,43 GJ/m² et des dépenses énergétiques de 18,3 \$/m². Le gestionnaire de l'énergie a approché la haute direction pour proposer de mettre en place des mesures d'efficacité énergétique qui permettraient de réduire les dépenses énergétiques, qui représentent près du tiers des dépenses de fonctionnement de l'immeuble. La haute direction lui donne son approbation, à condition que le projet ait une période de retour sur l'investissement (PRI) simple inférieure à trois ans. Le gestionnaire consulte le tableau des mesures d'efficacité énergétique ci-dessous et opte pour un projet de recommissioning (RCx) ou remise en service qui porte principalement sur les systèmes électromécaniques suivants : deux chaudières au gaz naturel de 325 kW chacune, deux groupes de traitement de l'air ayant une capacité totale de 39 200 L/s, et deux refroidisseurs ayant une capacité totale de 80 tonnes. D'après le tableau, le gestionnaire s'attend à des économies financières de l'ordre de 15 %. Ceci lui permettrait de passer du 50^e au 25^e centile de son groupe en dépenses énergétiques (15,6 \$/m²) et du 90^e au 85^e centile en intensité énergétique (1,2 GJ/m²). Sachant que le bâtiment a une taille de 8 175 m², ceci équivaut à des économies de 22 000\$ par année.

Note : Cet exemple est adapté d'une étude de cas d'un immeuble de bureaux réel afin de démontrer la façon dont vous pouvez tirer profit des informations contenues dans ce document. Il est intéressant de noter que dans le cas réel, les économies ont surpassé les attentes de réduction de 15 % pour atteindre 30 %, permettant une PRI simple de 1,9 an et des économies annuelles de 39 000\$. Cela pourrait aussi être le cas de votre projet!

Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

Différentes retombées sont possibles selon le niveau d'investissement¹ et les aides financières obtenues :

<u>Recommissioning (RCx)</u>	Grand nombre de mesures à faible coût.	Économies de 5 à 15 % ; PRI < 3 ans	P. ex., chauffage et refroidissement simultanés, optimisation des systèmes à volume d'air variable (VAV), réajustement du point de consigne de la température d'alimentation en air.
<u>Réaménagements énergétiques mineurs</u>	Limités à une ou quelques mesures ciblées.	Économies de ≤ 15 % ; PRI 3-7 ans	P. ex., calfeutrage ou utilisation de mousse expansive aux fins d'étanchéisation, ajout d'isolant, ou mise à niveau des systèmes d'éclairage.
<u>Réaménagements énergétiques majeurs</u>	Mesures concernant plusieurs systèmes du bâtiment.	Économies de 15 à 40 % ; PRI 10-20 ans	P. ex., remplacement des fenêtres et des portes, mise à niveau de systèmes de chauffage et de climatisation peu efficaces, installation de robinets à débit faible équipés de capteurs et de systèmes d'arrêt automatique, ou installation de compteurs divisionnaires.
<u>Réaménagements énergétiques profonds</u>	Modernisation ou renouvellement d'un bâtiment.	Économies jusqu'à 60 % ; PRI > 15 ans	P. ex., reconfiguration majeure de l'intérieur, remplacement du toit, modification de l'agencement des fenêtres ou installation de nouvelles fenêtres, remplacement du système de chauffage, de ventilation et de climatisation par une technologie faisant appel aux énergies renouvelables.

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/demystifier-les-audits-energetiques/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

SECTEUR DE L'ÉDUCATION

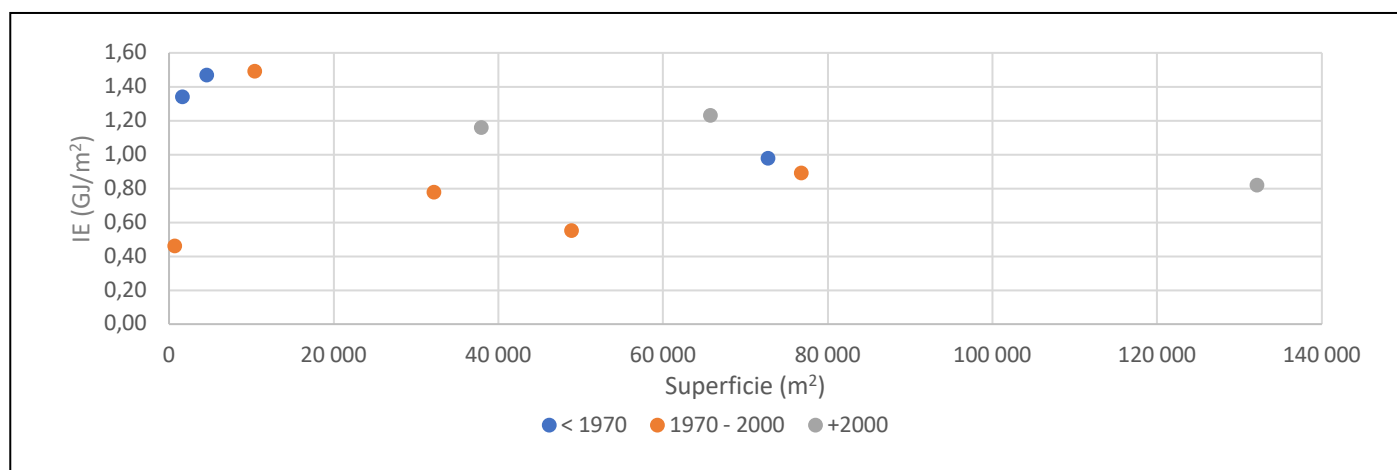
Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **pour l'année 2018 des bâtiments de votre catégorie, soit celle des immeubles du secteur de l'éducation**. Pour cette catégorie, 11 propriétés participantes ont contribué aux statistiques.

Utilisez ce document pour situer votre bâtiment parmi ses pairs et cerner des avenues pour vous surpasser en matière de performance énergétique.

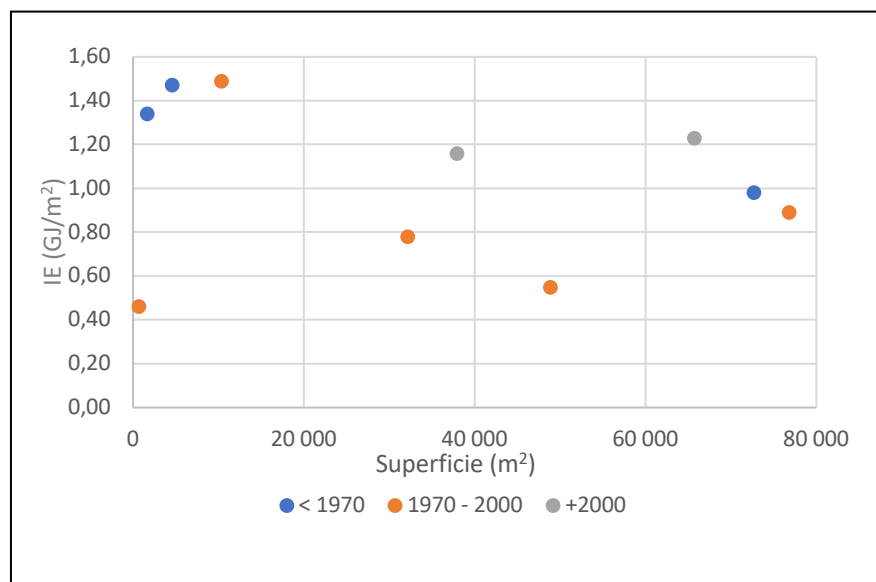
L'analyse comparative consiste à comparer la performance énergétique actuelle de votre bâtiment à son rendement passé, ou à celle d'autres bâtiments semblables.

L'objectif : Déterminer si votre bâtiment est parmi les plus performants ou s'il y aurait des occasions d'économiser de l'énergie.

Identifiez-vous dans les graphiques ci-contre à partir de votre donnée d'intensité énergétique (IE) en GJ/m² trouvée dans ESPM :



80% des bâtiments participants ont une superficie inférieure à 80 000 m². Regardons-les de plus près :

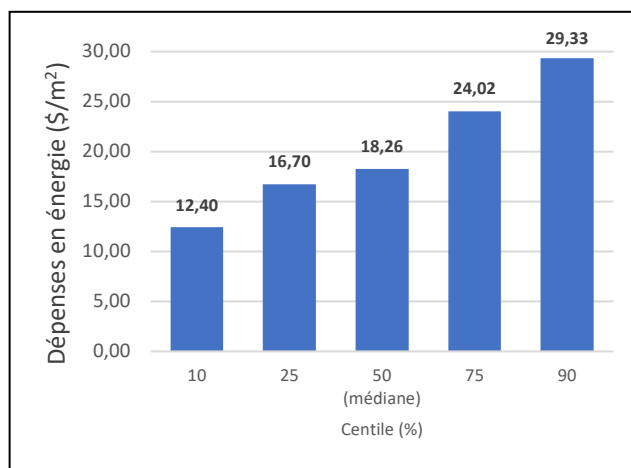
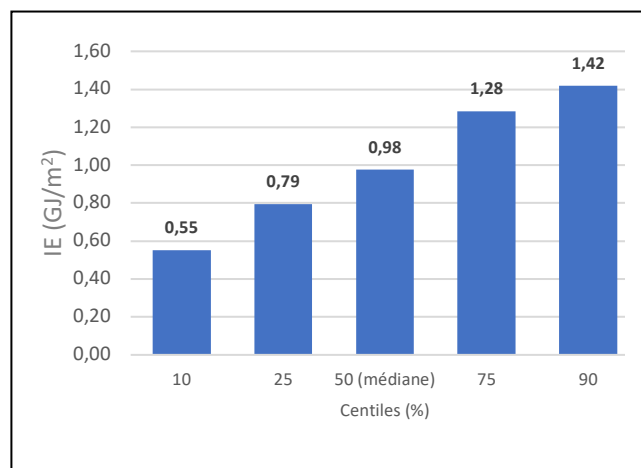


Avez-vous remarqué?

- La majorité des bâtiments ayant une IE supérieure à 1,0 GJ/m² ont une superficie inférieure à 70 000 m².
- Les plus récents bâtiments (construits après 1990) ne sont pas nécessairement les plus performants.

Le développement de bâtiments écoénergétiques est donc à la portée de tous, quelle que soit la taille ou l'année de construction de l'immeuble considéré!

Regardons maintenant la distribution de l'IE (GJ/m²) et des dépenses énergétiques (\$/m²) en centiles pour les propriétés participantes :



La valeur au 50^e centile signifie que la moitié du groupe d'immeubles du secteur de l'éducation affiche un rendement supérieur à cette valeur et l'autre moitié un rendement inférieur.

La médiane de l'IE des participants se situe à 0,98 GJ/m².

Si vous vous situez au 90^e centile et que votre IE est de 1,42 GJ/m², votre objectif pourrait être d'atteindre la médiane du groupe (0,98 GJ/m²), au 50^e centile.

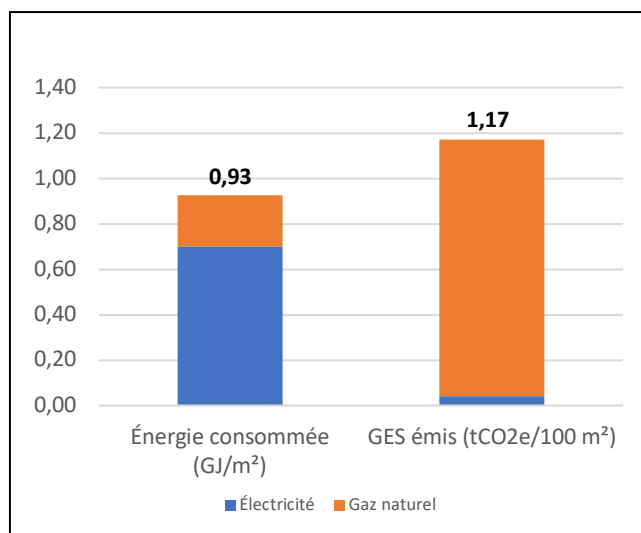
Si vous vous situez dans la médiane des participants (50^e centile), vous pouvez vous fixer un objectif de réduction plus ambitieux, soit d'atteindre la performance des bâtiments au 10^e centile (0,55 GJ/m²).

La médiane des dépenses énergétiques des participants se situe à 18,26 \$/m².

Les 10 % les plus performants (10^e centile) dépensent 2,4 fois moins que les 10 % les plus énergivores (90^e centile).

Et vous? Où vous situez-vous?
Voyez-vous une possibilité de réduction des dépenses énergétiques pour votre immeuble?

Les émissions de GES des immeubles du secteur de l'éducation participants s'élèvent à un total de 5 660 tonnes métriques de CO₂e, soit environ 10% des émissions totales de tous les participants, toutes catégories confondues.



L'intensité énergétique moyenne des immeubles du secteur de l'éducation participants est de 0,93 GJ/m², dont la plus grande part provient de l'électricité.

Les émissions de GES dépendent étroitement des sources d'énergie utilisées.

Les émissions de GES sont attribuables à 97 % à la consommation de gaz naturel, alors que celle-ci ne représente que 25 % de la consommation énergétique totale.

Exemple : Comment transformer vos données en économies d'énergie

L'immeuble ABC est une école primaire d'une superficie de 1 950 m². Cette école a une IE de 1,02 GJ/m² et des dépenses énergétiques de 22,4 \$/m². Le gestionnaire de l'énergie a approché la haute direction pour proposer de mettre en place des mesures d'efficacité énergétique qui permettraient de réduire les dépenses énergétiques, qui représentent près du tiers des dépenses de fonctionnement de l'immeuble. La haute direction lui donne son approbation, à condition que le projet ait une période de retour sur l'investissement (PRI) simple inférieure à trois ans. Le gestionnaire consulte le tableau des mesures d'efficacité énergétique ci-dessous et opte pour un projet de recommissioning (RCx) ou remise en service qui porterait principalement sur les systèmes électromécaniques suivants : une chaudière au gaz (225 kW), une chaudière électrique (150 kW), un système de ventilation (5 700 L/s) et un système de refroidissement (douze tonnes). D'après le tableau, le gestionnaire s'attend à des économies financières de l'ordre de 15 %. Ceci lui permettrait de passer du 65^e au 55^e centile de son groupe en dépenses énergétiques (19,04 \$/m²) et du 55^e au 35^e centile en intensité énergétique (0,87 GJ/m²). Sachant que le bâtiment a une taille de 1 950 m², ceci équivaut à des économies de 6 500 \$ par année.

Note : Cet exemple est adapté d'une étude de cas d'un immeuble du secteur de l'éducation réel afin de démontrer la façon dont vous pouvez tirer profit des informations contenues dans ce document. Il est intéressant de noter que dans le cas réel, les économies d'énergie étaient de 37 % et les économies financières de 17 %. Cela pourrait aussi être le cas de votre projet!

Adapté de : bit.ly/secteur_education

Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

Différentes retombées sont possibles selon le niveau d'investissement¹ et les aides financières obtenues :

<u>Recommissioning (RCx)</u>	Grand nombre de mesures à faible coût.	Économies de 5 à 15 % ; PRI < 3 ans	P. ex., chauffage et refroidissement simultanés, optimisation des systèmes à volume d'air variable (VAV), réajustement du point de consigne de la température d'alimentation en air.
<u>Réaménagements énergétiques mineurs</u>	Limités à une ou quelques mesures ciblées.	Économies de ≤ 15 % ; PRI 3-7 ans	P. ex., calfeutrage ou utilisation de mousse expansive aux fins d'étanchéisation, ajout d'isolant, ou mise à niveau des systèmes d'éclairage.
<u>Réaménagements énergétiques majeurs</u>	Mesures concernant plusieurs systèmes du bâtiment.	Économies de 15 à 40 % ; PRI 10-20 ans	P. ex., remplacement des fenêtres et des portes, mise à niveau de systèmes de chauffage et de climatisation peu efficaces, installation de robinets à débit faible équipés de capteurs et de systèmes d'arrêt automatique, ou installation de compteurs divisionnaires.
<u>Réaménagements énergétiques profonds</u>	Modernisation ou renouvellement d'un bâtiment.	Économies jusqu'à 60 % ; PRI > 15 ans	P. ex., reconfiguration majeure de l'intérieur, remplacement du toit, modification de l'agencement des fenêtres ou installation de nouvelles fenêtres, remplacement du système de chauffage, de ventilation et de climatisation par une technologie faisant appel aux énergies renouvelables.

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/demystifier-les-audits-energetiques/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

SECTEUR MULTIRÉSIDENTIEL

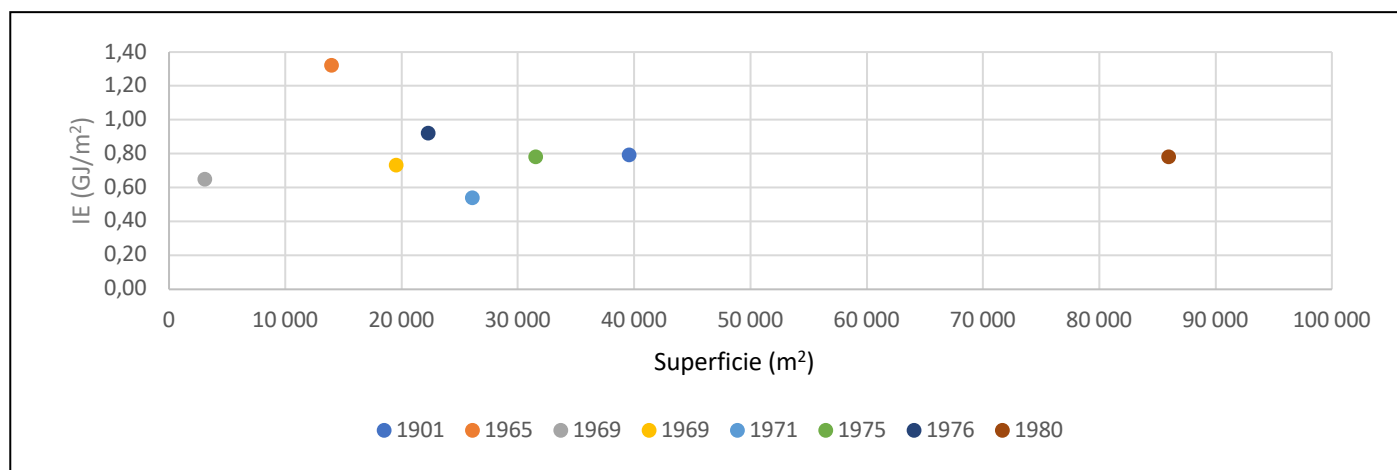
Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **pour l'année 2018 des bâtiments de votre catégorie, soit celle des immeubles multirésidentiels**. Pour cette catégorie, huit propriétés participantes ont contribué aux statistiques.

Utilisez ce document pour situer votre bâtiment parmi ses pairs et cerner des avenues pour vous surpasser en matière de performance énergétique.

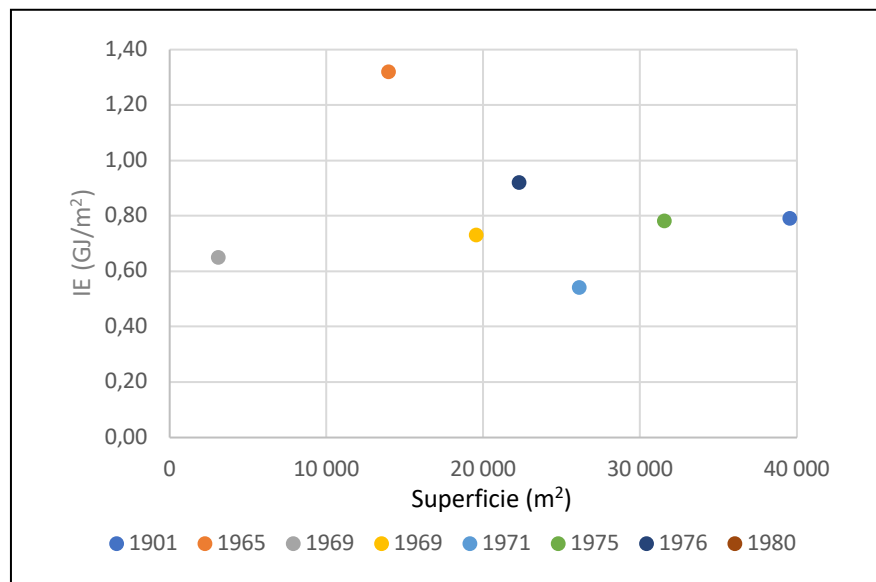
L'analyse comparative consiste à comparer la performance énergétique actuelle de votre bâtiment à son rendement passé, ou à celle d'autres bâtiments semblables.

L'objectif : Déterminer si votre bâtiment est parmi les plus performants ou s'il y aurait des occasions d'économiser de l'énergie.

Identifiez-vous dans les graphiques ci-contre à partir de votre donnée d'intensité énergétique (IE) en GJ/m² trouvée dans ESPM :



88% des bâtiments participants ont une superficie inférieure à 40 000 m². Regardons-les de plus près :

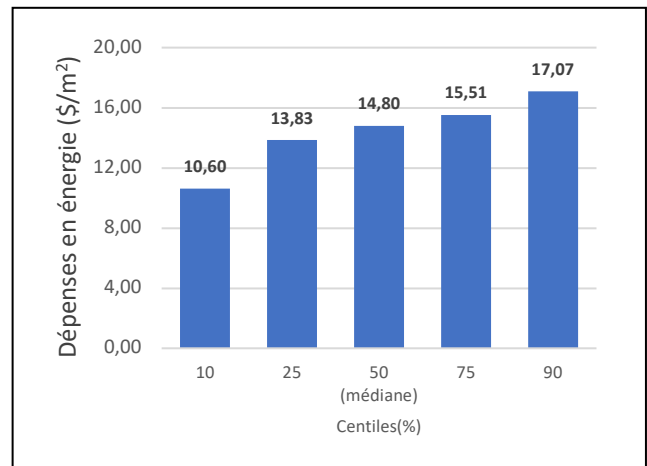
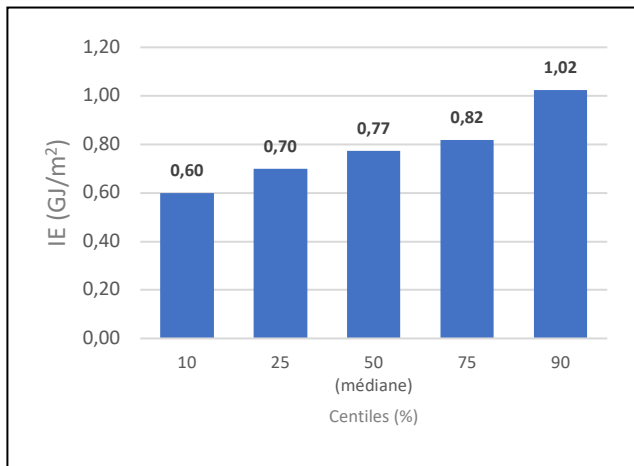


Avez-vous remarqué?

- La majorité des bâtiments ayant une IE supérieure à 0,8 GJ/m² ont une superficie inférieure à 25 000 m².
- Les plus récents bâtiments (construits après 1990) ne sont pas nécessairement les plus performants.

Le développement de bâtiments écoénergétiques est donc à la portée de tous, quelle que soit la taille ou l'année de construction de l'immeuble considéré!

Regardons maintenant la distribution de l'IE (GJ/m²) et des dépenses énergétiques (\$/m²) en centiles pour les propriétés participantes :



La valeur au 50^e centile signifie que la moitié du groupe d'immeubles multirésidentiels affiche un rendement supérieur à cette valeur et l'autre moitié un rendement inférieur.

La médiane de l'IE des participants se situe à 0,77 GJ/m².

Si vous vous situez au 90^e centile et que votre IE est de 1,02 GJ/m², votre objectif pourrait être d'atteindre la médiane du groupe (0,77 GJ/m²), au 50^e centile.

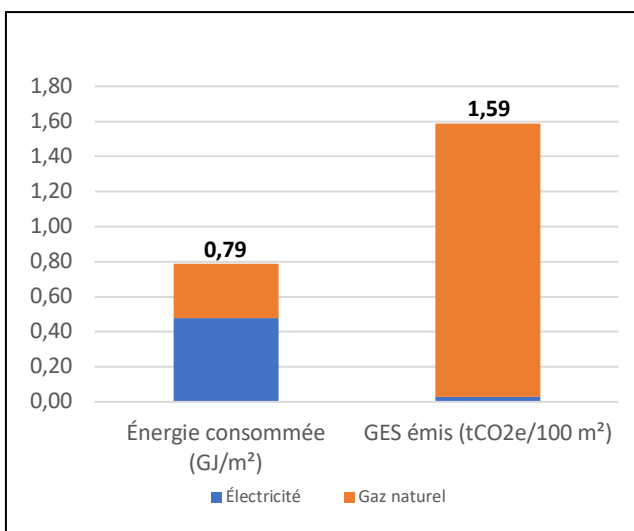
Si vous vous situez dans la médiane des participants (50^e centile), vous pouvez vous fixer un objectif de réduction plus ambitieux, soit d'atteindre la performance des bâtiments au 10^e centile (0,60 GJ/m²).

La médiane des dépenses énergétiques des participants se situe à 14,80 \$/m².

Les 10 % les plus performants (10^e centile) dépensent 1,6 fois moins que les 10 % les plus énergivores (90^e centile).

Et vous? Où vous situez-vous?
Voyez-vous une possibilité de réduction des dépenses énergétiques pour votre immeuble?

Les émissions de GES des immeubles multirésidentiels participants s'élèvent à un total de 3 800 tonnes métriques de CO₂e, soit environ 7 % des émissions totales de tous les participants, toutes catégories confondues.



L'intensité énergétique moyenne des immeubles multirésidentiels participants est de 0,79 GJ/m², dont la plus grande part provient de l'électricité.

Les émissions de GES dépendent étroitement des sources d'énergie utilisées.

Les émissions de GES sont attribuables à 98 % à la consommation de gaz naturel, alors que celle-ci ne représente que 40 % de la consommation énergétique totale.

Exemple : Comment transformer vos données en économies d'énergie

L'immeuble ABC est un CHSLD d'une superficie de 9 000 m². Cet immeuble a une IE de 1,26 GJ/m² et des dépenses énergétiques de 18,46 \$/m². Le gestionnaire de l'énergie a approché la haute direction pour proposer de mettre en place des mesures d'efficacité énergétique qui permettraient de réduire les dépenses énergétiques, qui représentent près du tiers des dépenses de fonctionnement de l'immeuble. La haute direction lui donne son approbation, à condition que le projet ait une période de retour sur l'investissement (PRI) simple inférieure à trois ans. Le gestionnaire consulte le tableau des mesures d'efficacité énergétique ci-dessous et opte pour un projet de recommissioning (RCx) ou remise en service qui comprendrait principalement l'exploitation et l'entretien des installations électromécaniques, l'entretien architectural et la gestion de la consommation énergétique. D'après le tableau, le gestionnaire s'attend à des économies financières de l'ordre de 15 %. Ceci lui permettrait de passer du 100^e au 75^e centile de son groupe en dépenses énergétiques (15,69 \$/m²) et du 100^e au 90^e centile en intensité énergétique (1,08 GJ/m²). Sachant que le bâtiment a une taille de 9 000 m², ceci équivaut à des économies de 25 000 \$ par année.

Note : Cet exemple est adapté d'une étude de cas d'un immeuble multirésidentiel réel afin de démontrer la façon dont vous pouvez tirer profit des informations contenues dans ce document. Il est intéressant de noter que dans le cas réel, les économies d'énergie étaient de 28 % et les économies financières de 34 %, alors que la PRI était de 1,4 an. Cela pourrait aussi être le cas de votre projet!

Adapté de : bit.ly/multiresidentiel

Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

Différentes retombées sont possibles selon le niveau d'investissement¹ et les aides financières obtenues :

<u>Recommissioning (RCx)</u>	Grand nombre de mesures à faible coût.	Économies de 5 à 15 % ; PRI < 3 ans	P. ex., chauffage et refroidissement simultanés, optimisation des systèmes à volume d'air variable (VAV), réajustement du point de consigne de la température d'alimentation en air.
<u>Réaménagements énergétiques mineurs</u>	Limités à une ou quelques mesures ciblées.	Économies de ≤ 15 % ; PRI 3-7 ans	P. ex., calfeutrage ou utilisation de mousse expansive aux fins d'étanchéisation, ajout d'isolant, ou mise à niveau des systèmes d'éclairage.
<u>Réaménagements énergétiques majeurs</u>	Mesures concernant plusieurs systèmes du bâtiment.	Économies de 15 à 40 % ; PRI 10-20 ans	P. ex., remplacement des fenêtres et des portes, mise à niveau de systèmes de chauffage et de climatisation peu efficaces, installation de robinets à débit faible équipés de capteurs et de systèmes d'arrêt automatique, ou installation de compteurs divisionnaires.
<u>Réaménagements énergétiques profonds</u>	Modernisation ou renouvellement d'un bâtiment.	Économies jusqu'à 60 % ; PRI > 15 ans	P. ex., reconfiguration majeure de l'intérieur, remplacement du toit, modification de l'agencement des fenêtres ou installation de nouvelles fenêtres, remplacement du système de chauffage, de ventilation et de climatisation par une technologie faisant appel aux énergies renouvelables.

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/demystifier-les-audits-energetiques/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

SECTEUR DE LA SANTÉ

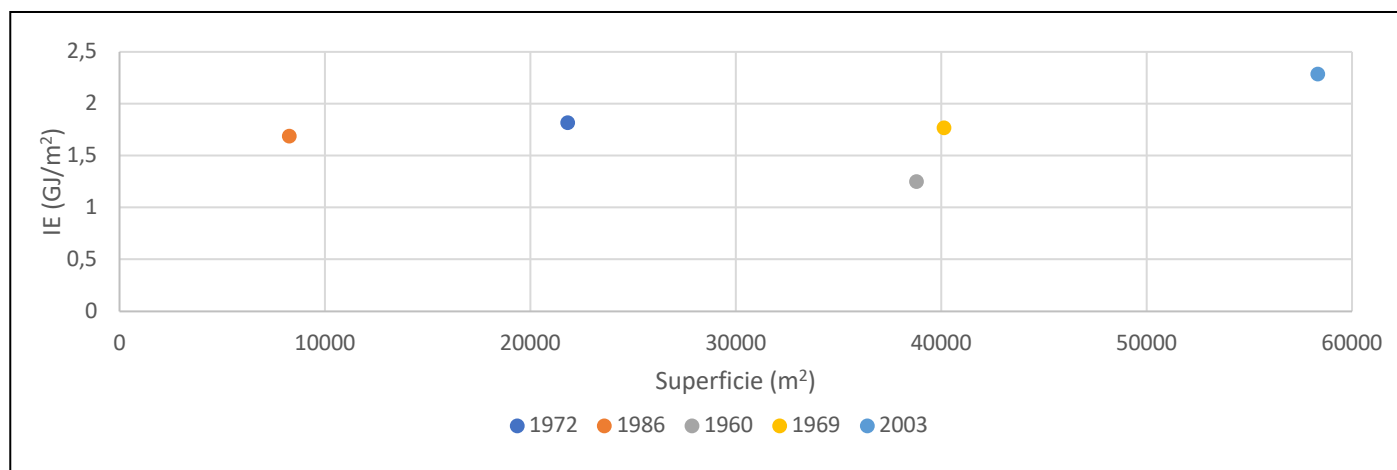
Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative pour l'année 2018 des bâtiments de votre catégorie, soit celle des immeubles du secteur de la santé. Pour cette catégorie, huit propriétés participantes ont contribué aux statistiques¹.

Utilisez ce document pour situer votre bâtiment parmi ses pairs et cerner des avenues pour vous surpasser en matière de performance énergétique.

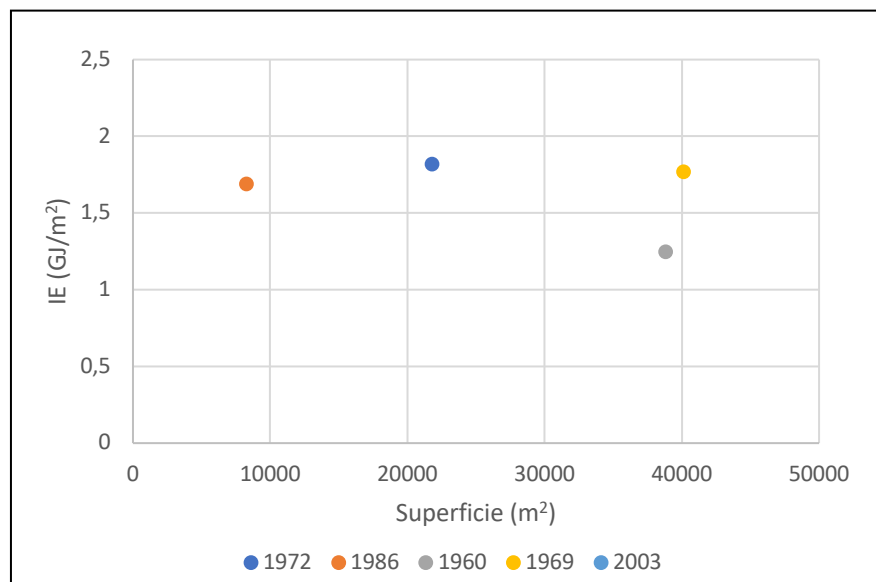
L'analyse comparative consiste à comparer la performance énergétique actuelle de votre bâtiment à son rendement passé, ou à celle d'autres bâtiments semblables.

L'objectif : Déterminer si votre bâtiment est parmi les plus performants ou s'il y aurait des occasions d'économiser de l'énergie.

Identifiez-vous dans les graphiques ci-contre à partir de votre donnée d'intensité énergétique (IE) en GJ/m² trouvée dans ESPM :



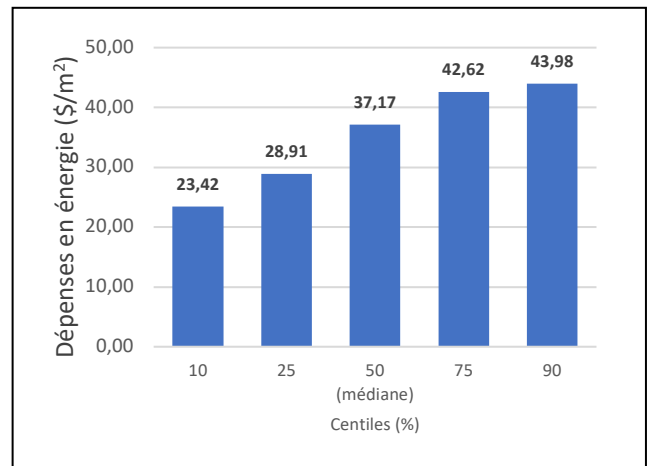
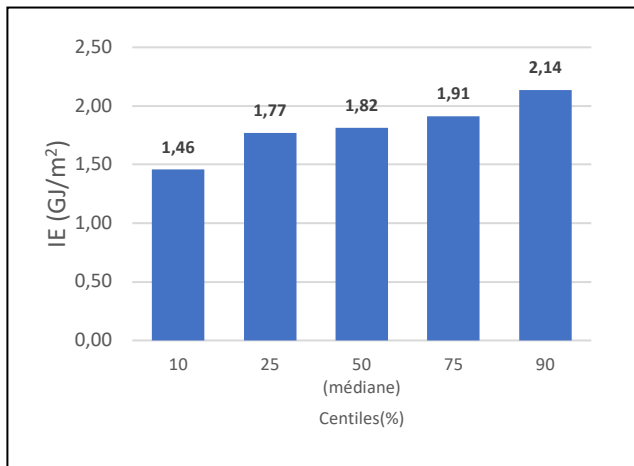
80% des bâtiments participants ont une superficie inférieure à 50 000 m². Regardons-les de plus près :



Le développement de bâtiments écoénergétiques est donc à la portée de tous, quelle que soit la taille ou l'année de construction de l'immeuble considéré!

¹ À noter qu'un point dans les graphiques peut représenter plusieurs bâtiments si ces derniers sont liés à un seul et même compte.

Regardons maintenant la distribution de l'IE (GJ/m²) et des dépenses énergétiques (\$/m²) en centiles pour les propriétés participantes :



La valeur au 50^e centile signifie que la moitié du groupe d'immeubles du secteur de la santé affiche un rendement supérieur à cette valeur et l'autre moitié un rendement inférieur.

La médiane de l'IE des participants se situe à 1,82 GJ/m².

Si vous vous situez au 90^e centile et que votre IE est de 2,14 GJ/m², votre objectif pourrait être d'atteindre la médiane du groupe (1,82 GJ/m²), au 50^e centile.

Si vous vous situez dans la médiane des participants (50^e centile), vous pouvez vous fixer un objectif de réduction plus ambitieux, soit d'atteindre la performance des bâtiments au 10^e centile (1,46 GJ/m²).

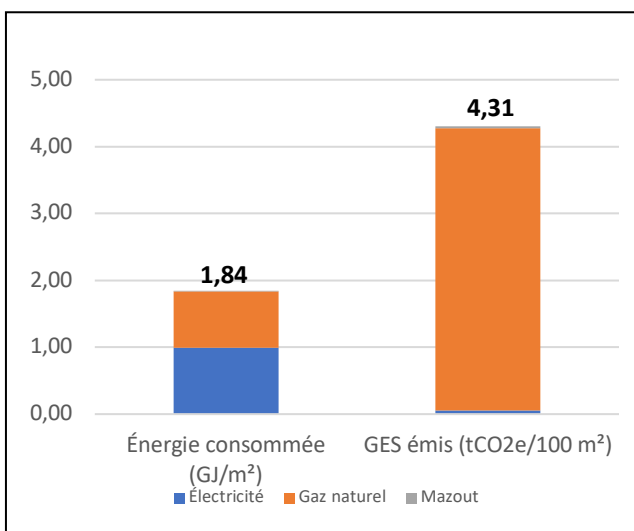
La médiane des dépenses énergétiques des participants se situe à 37,17 \$/m².

Les 10 % les plus performants (10^e centile) dépensent 1,9 fois moins que les 10 % les plus énergivores (90^e centile).

Et vous? Où vous situez-vous?

Voyez-vous une possibilité de réduction des dépenses énergétiques pour votre immeuble?

Les émissions de GES des immeubles du secteur de la santé participants s'élèvent à un total de 7 200 tonnes métriques de CO₂e, soit environ 13 % des émissions totales de tous les participants, toutes catégories confondues.



L'intensité énergétique moyenne des immeubles du secteur de la santé participants est de 1,84 GJ/m², dont la plus grande part provient de l'électricité.

Les émissions de GES dépendent étroitement des sources d'énergie utilisées.

Les émissions de GES sont attribuables à 98 % à la consommation de gaz naturel, alors que celle-ci ne représente que 46 % de la consommation énergétique totale. Un pour cent des émissions est lié à l'utilisation de mazout.

Exemple : Comment transformer vos données en économies d'énergie

L'immeuble ABC est un CLSC d'une superficie de 8 000 m². Ce CLSC a une IE de 2,14 GJ/m² et des dépenses énergétiques de 43,98 \$/m². Le gestionnaire de l'énergie a approché la haute direction pour proposer de mettre en place des mesures d'efficacité énergétique qui permettraient de réduire les dépenses énergétiques, qui représentent près du tiers des dépenses de fonctionnement de l'immeuble. La haute direction lui donne son approbation, à condition que le projet ait une période de retour sur l'investissement (PRI) simple inférieure à trois ans. Le gestionnaire consulte le tableau des mesures d'efficacité énergétique ci-dessous et opte pour un projet de recommissioning (RCx) qui inclurait les mesures suivantes : ajout de boîtes à volume d'air variable (VAV) ou modification des boîtes à dérivation existantes, ajout de variateurs de vitesse sur les ventilateurs, gestion de l'appel de puissance et reprogrammation des séquences de contrôle. D'après le tableau, le gestionnaire s'attend à des économies financières de l'ordre de 15 %. Ceci lui permettrait de passer du 90^e au 50^e centile de son groupe en dépenses énergétiques (37,3 \$/m²) et du 90^e au 50^e centile en intensité énergétique (1,82 GJ/m²). Sachant que le bâtiment a une taille de 8 000 m², ceci équivaut à des économies de 53 000 \$ par année.

Note : Cet exemple est adapté d'une étude de cas d'un immeuble du secteur de la santé réel afin de démontrer la façon dont vous pouvez tirer profit des informations contenues dans ce document. Il est intéressant de noter que dans le cas réel, les économies d'énergie étaient de 36 % et les économies financières de 38 %. Cela pourrait aussi être le cas de votre projet!

Adapté de : bit.ly/secteur_sante

Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

Différentes retombées sont possibles selon le niveau d'investissement¹ et les aides financières obtenues :

<u>Recommissioning (RCx)</u>	Grand nombre de mesures à faible coût.	Économies de 5 à 15 % ; PRI < 3 ans	P. ex., chauffage et refroidissement simultanés, optimisation des systèmes à volume d'air variable (VAV), réajustement du point de consigne de la température d'alimentation en air.
<u>Réaménagements énergétiques mineurs</u>	Limités à une ou quelques mesures ciblées.	Économies de ≤ 15 % ; PRI 3-7 ans	P. ex., calfeutrage ou utilisation de mousse expansive aux fins d'étanchéisation, ajout d'isolant, ou mise à niveau des systèmes d'éclairage.
<u>Réaménagements énergétiques majeurs</u>	Mesures concernant plusieurs systèmes du bâtiment.	Économies de 15 à 40 % ; PRI 10-20 ans	P. ex., remplacement des fenêtres et des portes, mise à niveau de systèmes de chauffage et de climatisation peu efficaces, installation de robinets à débit faible équipés de capteurs et de systèmes d'arrêt automatique, ou installation de compteurs divisionnaires.
<u>Réaménagements énergétiques profonds</u>	Modernisation ou renouvellement d'un bâtiment.	Économies jusqu'à 60 % ; PRI > 15 ans	P. ex., reconfiguration majeure de l'intérieur, remplacement du toit, modification de l'agencement des fenêtres ou installation de nouvelles fenêtres, remplacement du système de chauffage, de ventilation et de climatisation par une technologie faisant appel aux énergies renouvelables.

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/demystifier-les-audits-energetiques/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

IMMEUBLES UNIVERSELS

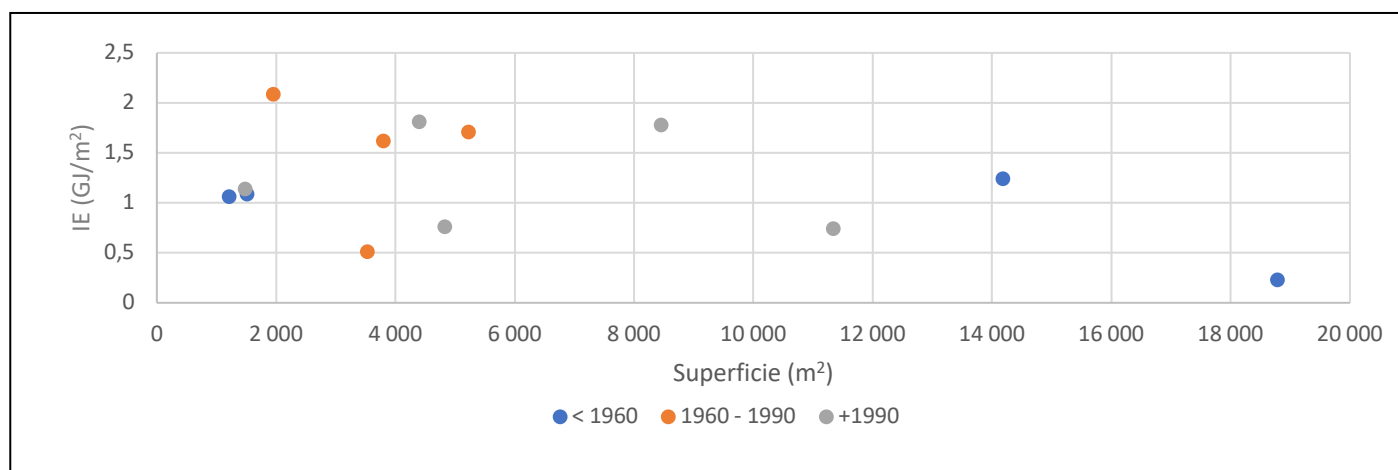
Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **pour l'année 2018 des bâtiments de votre catégorie, soit celle des immeubles universels**. Pour cette catégorie, 15 propriétés participantes ont contribué aux statistiques.

Utilisez ce document pour situer votre bâtiment parmi ses pairs et cerner des avenues pour vous surpasser en matière de performance énergétique.

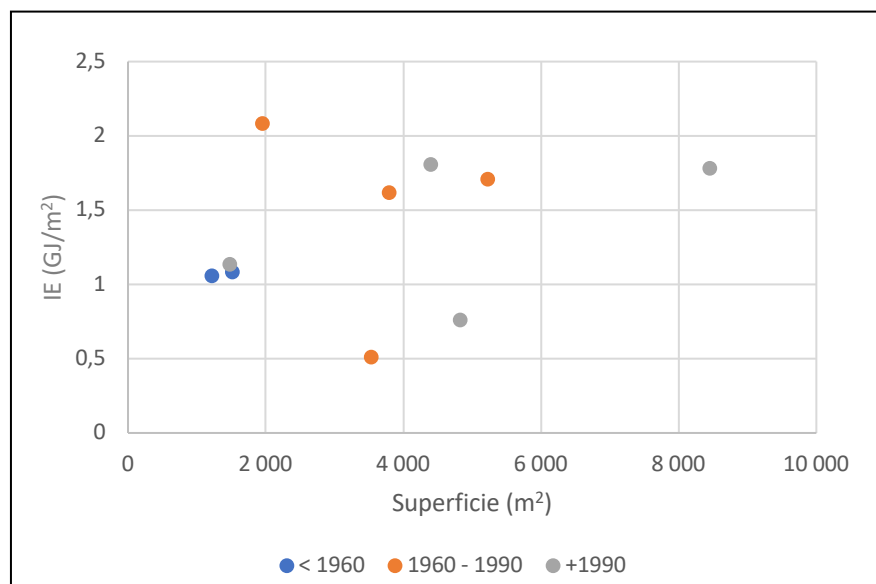
L'analyse comparative consiste à comparer la performance énergétique actuelle de votre bâtiment à son rendement passé, ou à celle d'autres bâtiments semblables.

L'objectif : Déterminer si votre bâtiment est parmi les plus performants ou s'il y aurait des occasions d'économiser de l'énergie.

Identifiez-vous dans les graphiques ci-contre à partir de votre donnée d'intensité énergétique (IE) en GJ/m² trouvée dans ESPM :



75% des bâtiments participants ont une superficie inférieure à 10 000 m². Regardons-les de plus près :

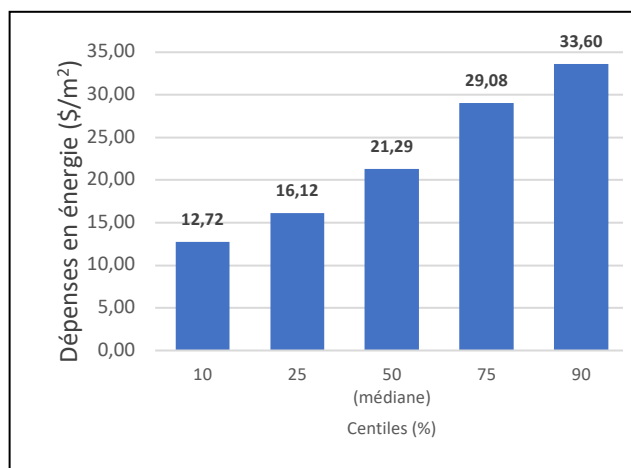
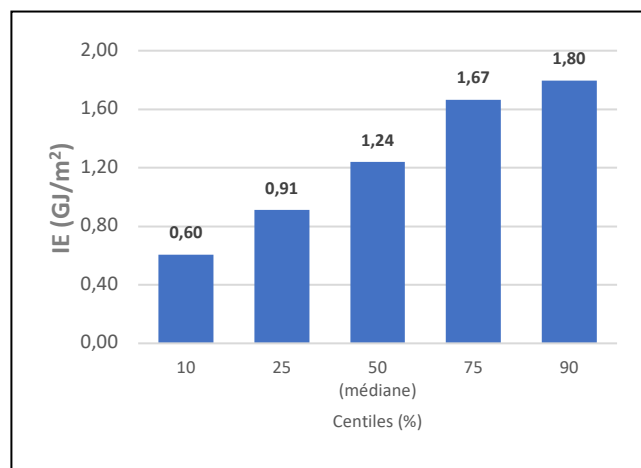


Avez-vous remarqué?

- La majorité des bâtiments ayant une IE supérieure à 1,5 GJ/m² ont une superficie inférieure à 6 000 m².
- Les plus récents bâtiments (construits après 1990) ne sont pas nécessairement les plus performants.

Le développement de bâtiments écoénergétiques est donc à la portée de tous, quelle que soit la taille ou l'année de construction de l'immeuble considéré!

Regardons maintenant la distribution de l'IE (GJ/m²) et des dépenses énergétiques (\$/m²) en centiles pour les propriétés participantes :



La valeur au 50^e centile signifie que la moitié du groupe d'immeubles universels affiche un rendement supérieur à cette valeur et l'autre moitié un rendement inférieur.

La médiane de l'IE des participants se situe à 1,24 GJ/m².

Si vous vous situez au 90^e centile et que votre IE est de 1,80 GJ/m², votre objectif pourrait être d'atteindre la médiane du groupe (1,24 GJ/m²), au 50^e centile.

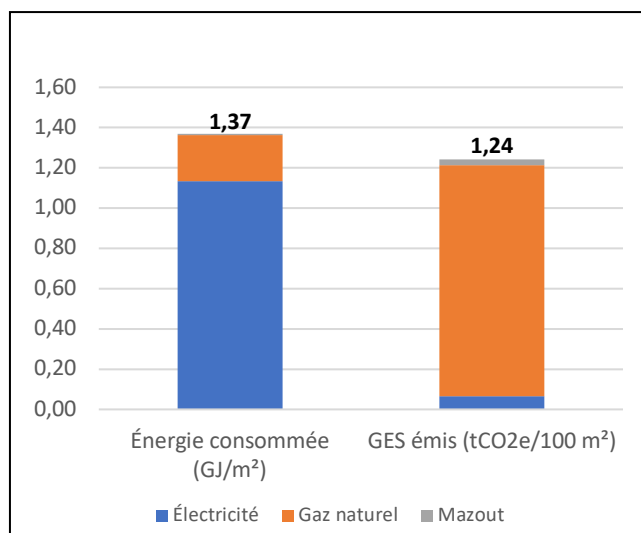
Si vous vous situez dans la médiane des participants (50^e centile), vous pouvez vous fixer un objectif de réduction plus ambitieux, soit d'atteindre la performance des bâtiments au 10^e centile (0,60 GJ/m²).

La médiane des dépenses énergétiques des participants se situe à 21,29 \$/m².

Les 10 % les plus performants (10^e centile) dépensent 2,6 fois moins que les 10 % les plus énergivores (90^e centile).

Et vous? Où vous situez-vous?
Voyez-vous une possibilité de réduction des dépenses énergétiques pour votre immeuble?

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des immeubles universels participants s'élèvent à un total de 5 160 tonnes métriques de CO₂e, soit environ 9 % des émissions totales de tous les participants, toutes catégories confondues.



L'intensité énergétique moyenne des immeubles universels participants est de 1,37 GJ/m², dont la plus grande part provient de l'électricité.

Les émissions de GES dépendent étroitement des sources d'énergie utilisées.

Les émissions de GES sont attribuables à 93 % à la consommation de gaz naturel, alors que celle-ci ne représente que 17 % de la consommation énergétique totale. Deux pour cent des émissions sont liées à l'utilisation de mazout.

Exemple : Comment transformer vos données en économies d'énergie

L'immeuble ABC est un complexe artistique et culturel de 16 000 m². Ce complexe a une IE de 1,24 GJ/m² et des dépenses énergétiques de 33,6 \$/m². Le gestionnaire de l'énergie a approché la haute direction pour proposer de mettre en place des mesures d'efficacité énergétique qui permettraient de réduire les dépenses énergétiques, qui représentent près du tiers des dépenses de fonctionnement de l'immeuble. La haute direction lui donne son approbation, à condition que le projet ait une période de retour sur l'investissement (PRI) simple inférieure à trois ans. Le gestionnaire consulte le tableau des mesures d'efficacité énergétique ci-dessous et opte pour un projet de recommissioning (RCx) ou remise en service des systèmes mécaniques. D'après le tableau, le gestionnaire s'attend à des économies financières de l'ordre de 15 %. Ceci lui permettrait de passer du 90^e au 70^e centile de son groupe en dépenses énergétiques (28,7 \$/m²) et du 50^e au 30^e centile en intensité énergétique (1,05 GJ/m²). Sachant que le bâtiment a une taille de 16 000 m², ceci équivaut à des économies de 78 000 \$ par année.

Note : Cet exemple est adapté d'une étude de cas d'un immeuble universel réel afin de démontrer la façon dont vous pouvez tirer profit des informations contenues dans ce document. Il est intéressant de noter que dans le cas réel, les économies étaient de 17 % et la PRI simple était de moins d'un an (0,88 an). Cela pourrait aussi être le cas de votre projet!

Adapté de : bit.ly/immeubles_universels

Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

Différentes retombées sont possibles selon le niveau d'investissement¹ et les aides financières obtenues :

<u>Recommissioning (RCx)</u>	Grand nombre de mesures à faible coût.	Économies de 5 à 15 % ; PRI < 3 ans	P. ex., chauffage et refroidissement simultanés, optimisation des systèmes à volume d'air variable (VAV), réajustement du point de consigne de la température d'alimentation en air.
<u>Réaménagements énergétiques mineurs</u>	Limités à une ou quelques mesures ciblées.	Économies de ≤ 15 % ; PRI 3-7 ans	P. ex., calfeutrage ou utilisation de mousse expansive aux fins d'étanchéisation, ajout d'isolant, ou mise à niveau des systèmes d'éclairage.
<u>Réaménagements énergétiques majeurs</u>	Mesures concernant plusieurs systèmes du bâtiment.	Économies de 15 à 40 % ; PRI 10-20 ans	P. ex., remplacement des fenêtres et des portes, mise à niveau de systèmes de chauffage et de climatisation peu efficaces, installation de robinets à débit faible équipés de capteurs et de systèmes d'arrêt automatique, ou installation de compteurs divisionnaires.
<u>Réaménagements énergétiques profonds</u>	Modernisation ou renouvellement d'un bâtiment.	Économies jusqu'à 60 %; PRI > 15 ans	P. ex., reconfiguration majeure de l'intérieur, remplacement du toit, modification de l'agencement des fenêtres ou installation de nouvelles fenêtres, remplacement du système de chauffage, de ventilation et de climatisation par une technologie faisant appel aux énergies renouvelables.

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/demystifier-les-audits-energetiques/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

IMMEUBLES À USAGE MIXTE

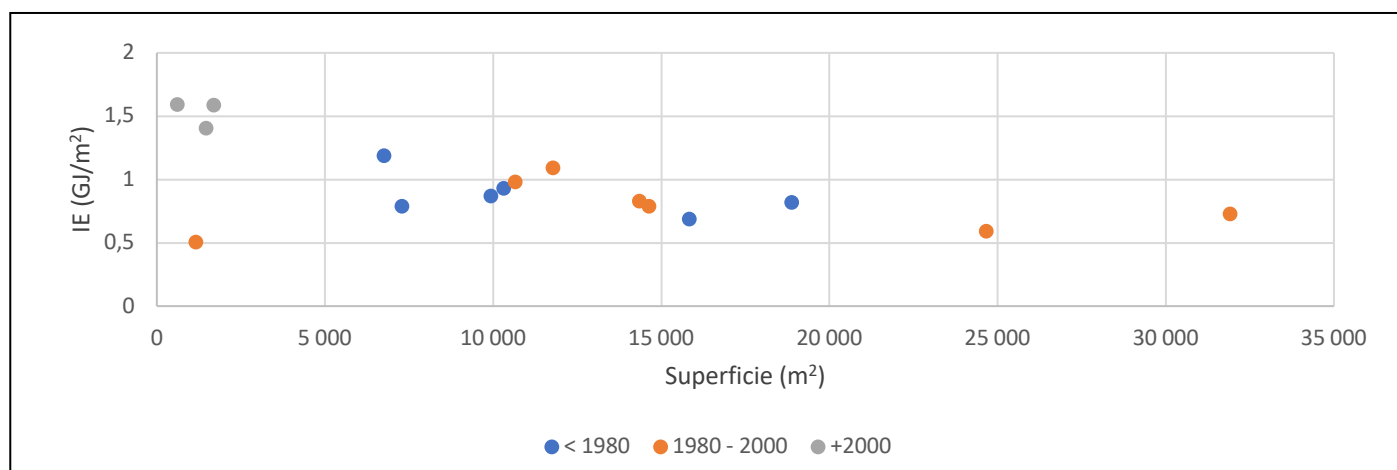
Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative pour l'année 2018 des bâtiments de votre catégorie, soit celle des immeubles à usage mixte. Pour cette catégorie, 16 propriétés participantes ont contribué aux statistiques.

Utilisez ce document pour situer votre bâtiment parmi ses pairs et cerner des avenues pour vous surpasser en matière de performance énergétique.

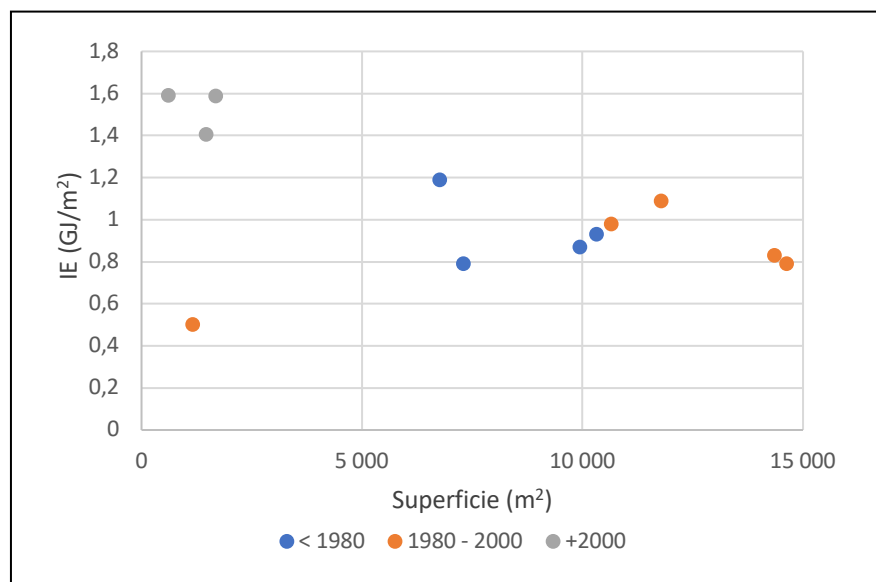
L'analyse comparative consiste à comparer la performance énergétique actuelle de votre bâtiment à son rendement passé, ou à celle d'autres bâtiments semblables.

L'objectif : Déterminer si votre bâtiment est parmi les plus performants ou s'il y aurait des occasions d'économiser de l'énergie.

Identifiez-vous dans les graphiques ci-contre à partir de votre donnée d'intensité énergétique (IE) en GJ/m² trouvée dans ESPM :



75% des bâtiments participants ont une superficie inférieure à 15 000 m². Regardons-les de plus près :

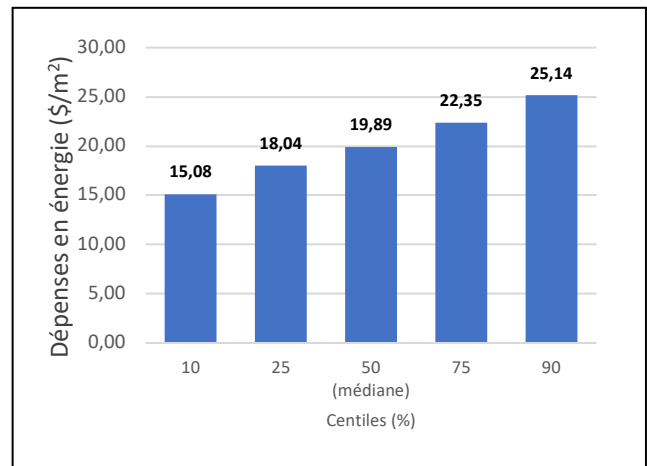
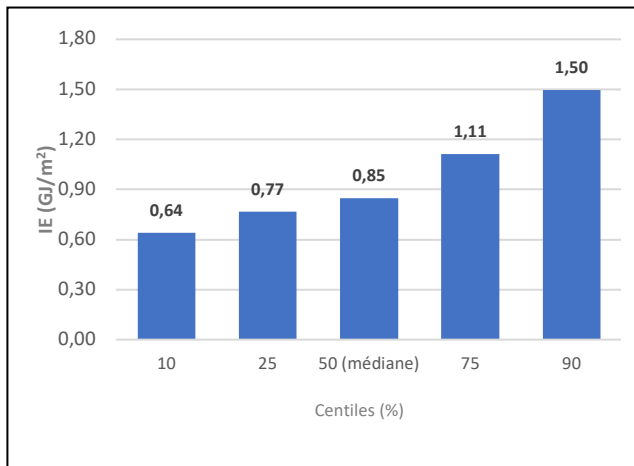


Avez-vous remarqué?

- La majorité des bâtiments ayant une IE supérieure à 1,0 GJ/m² ont une superficie inférieure à 12 000 m².
- Les plus récents bâtiments (construits après 1990) ne sont pas nécessairement les plus performants.

Le développement de bâtiments écoénergétiques est donc à la portée de tous, quelle que soit la taille ou l'année de construction de l'immeuble considéré!

Regardons maintenant la distribution de l'IE (GJ/m²) et des dépenses énergétiques (\$/m²) en centiles pour les propriétés participantes :



La valeur au 50^e centile signifie que la moitié du groupe d'immeubles à usage mixte affiche un rendement supérieur à cette valeur et l'autre moitié un rendement inférieur.

La médiane de l'IE des participants se situe à 0,85 GJ/m².

Si vous vous situez au 90^e centile et que votre IE est de 1,50 GJ/m², votre objectif pourrait être d'atteindre la médiane du groupe (0,85 GJ/m²), au 50^e centile.

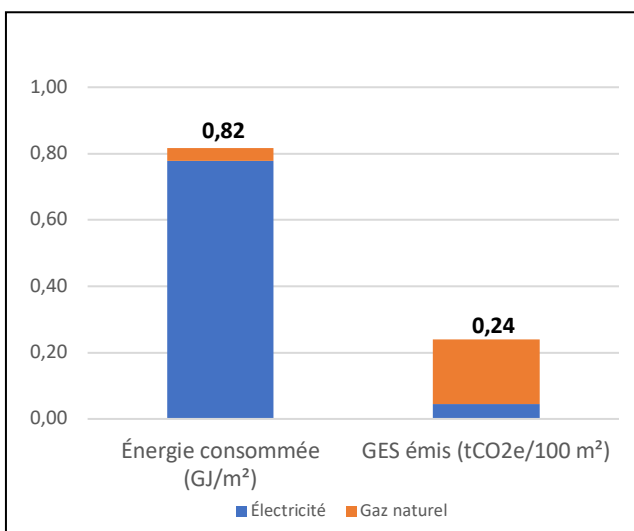
Si vous vous situez dans la médiane des participants (50^e centile), vous pouvez vous fixer un objectif de réduction plus ambitieux, soit d'atteindre la performance des bâtiments au 10^e centile (0,64 GJ/m²).

La médiane des dépenses énergétiques des participants se situe à 19,89 \$/m².

Les 10 % les plus performants (10^e centile) dépensent 1,5 fois moins que les 10 % les plus énergivores (90^e centile).

Et vous? Où vous situez-vous?
Voyez-vous une possibilité de réduction des dépenses énergétiques pour votre immeuble?

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) des immeubles à usage mixte participants s'élèvent à un total de 437 tonnes métriques de CO₂e, soit environ 1 % des émissions totales de tous les participants, toutes catégories confondues.



L'intensité énergétique moyenne des immeubles à usage mixte participants est de 0,82 GJ/m², dont la plus grande part provient de l'électricité.

Les émissions de GES dépendent étroitement des sources d'énergie utilisées.

Les émissions de GES sont attribuables à 82 % à la consommation de gaz naturel, alors que celle-ci ne représente que 5 % de la consommation énergétique totale.

Exemple : Comment transformer vos données en économies d'énergie

L'immeuble ABC est un complexe immobilier de 103 000 m² composé de bureaux, d'un laboratoire, d'ateliers de mécanique, d'entrepôts ainsi que de quais de chargement pour les camions. Ce complexe a une IE de 0,99 GJ/m² et des dépenses énergétiques de 18,04 \$/m². Le gestionnaire de l'énergie a approché la haute direction pour proposer de mettre en place des mesures d'efficacité énergétique qui permettraient de réduire les dépenses énergétiques, qui représentent près du tiers des dépenses de fonctionnement de l'immeuble. La haute direction lui donne son approbation, à condition que le projet ait une période de retour sur l'investissement (PRI) simple inférieure à trois ans. Le gestionnaire consulte le tableau des mesures d'efficacité ci-dessous et opte pour un projet de recommissioning (RCx) ou remise en service qui permettrait l'ajustement des paramètres et des séquences de contrôle sur l'ensemble des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC). D'après le tableau, le gestionnaire s'attend à des économies financières de l'ordre de 10 %. Ceci lui permettrait de passer du 25^e au 15^e centile de son groupe en dépenses énergétiques (16,2 \$/m²) et du 70^e au 55^e centile en intensité énergétique (0,89 GJ/m²). Sachant que le bâtiment a une taille de 103 000 m², ceci équivaut à des économies de 190 000\$ par année.

Note : Cet exemple est adapté d'une étude de cas d'un édifice à usage mixte réel afin de démontrer la façon dont vous pouvez tirer profit des informations contenues dans ce document. Il est intéressant de noter que dans le cas réel, les économies étaient de 13 % et la PRI simple était de moins d'un an (0,7 an). Cela pourrait aussi être le cas de votre projet!

Adapté de : bit.ly/usage_mixte

Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

Différentes retombées sont possibles selon le niveau d'investissement¹ et les aides financières obtenues :

<u>Recommissioning (RCx)</u>	Grand nombre de mesures à faible coût.	Économies de 5 à 15 % ; PRI < 3 ans	P. ex., chauffage et refroidissement simultanés, optimisation des systèmes à volume d'air variable (VAV), réajustement du point de consigne de la température d'alimentation en air.
<u>Réaménagements énergétiques mineurs</u>	Limités à une ou quelques mesures ciblées.	Économies de ≤ 15 % ; PRI 3-7 ans	P. ex., calfeutrage ou utilisation de mousse expansive aux fins d'étanchéisation, ajout d'isolant, ou mise à niveau des systèmes d'éclairage.
<u>Réaménagements énergétiques majeurs</u>	Mesures concernant plusieurs systèmes du bâtiment.	Économies de 15 à 40 % ; PRI 10-20 ans	P. ex., remplacement des fenêtres et des portes, mise à niveau de systèmes de chauffage et de climatisation peu efficaces, installation de robinets à débit faible équipés de capteurs et de systèmes d'arrêt automatique, ou installation de compteurs divisionnaires.
<u>Réaménagements énergétiques profonds</u>	Modernisation ou renouvellement d'un bâtiment.	Économies jusqu'à 60 % ; PRI > 15 ans	P. ex., reconfiguration majeure de l'intérieur, remplacement du toit, modification de l'agencement des fenêtres ou installation de nouvelles fenêtres, remplacement du système de chauffage, de ventilation et de climatisation par une technologie faisant appel aux énergies renouvelables.

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/demystifier-les-audits-energetiques/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance
 - Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires
 - Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du Défi énergie en immobilier :
 - Une infolettre qui regorge de trucs et astuces
 - Une multitude de ressources en ligne
 - Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.



RAPPORT DE DIVULGATION DES DONNÉES GLOBALES 2019

PARTICIPANTS AU DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER

1 855 682-3826 | 514 282-3826
boma-quebec.org



BOMAQUÉBEC
La référence en gestion immobilière

CONTEXTE

Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **pour l'année 2019 pour les bâtiments participants, toutes catégories confondues**. 162 propriétés participantes ont contribué aux statistiques¹.

Pour plus d'informations :

Mélanie Vigneault, BOMA Québec

mvigneault@boma-quebec.org

La réalisation de ce rapport a été rendue possible grâce à la participation financière de



¹ À noter qu'un point dans les graphiques peut représenter plusieurs bâtiments s'ils sont liés à un seul et même compte.



Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative pour l'ensemble des bâtiments participants, toutes catégories confondues.

Ce document vous permettra de juger de la performance énergétique de votre bâtiment par rapport à la performance globale des bâtiments, et de visualiser votre positionnement. Plusieurs pistes d'amélioration à votre portée vous sont aussi proposées pour vous aider à vous dépasser en matière de performance énergétique.

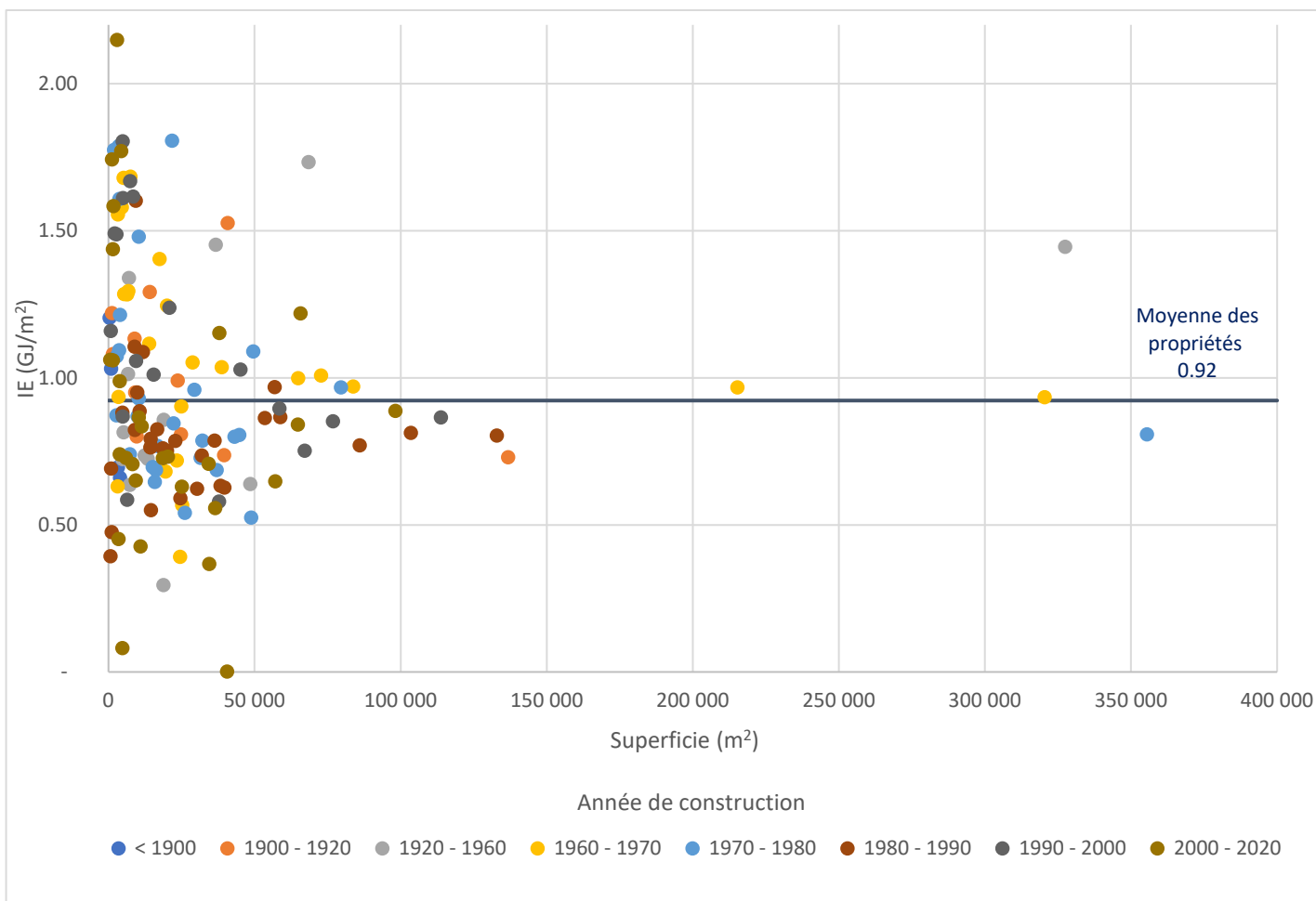
FAITS SAILLANTS

- **162 bâtiments** ont contribué aux présentes statistiques, sur la base des données fournies par les participants avec ESPM.
- L'intensité énergétique moyenne des bâtiments est de **0.92 GJ/m²**.
- Les intensités énergétiques s'échelonnent entre **0.001 GJ/m²** et **3.55 GJ/m²**.
- Les bâtiments les plus performants (10e centile) **consommement trois fois moins** que les plus énergivores (90e centile).
- Les bâtiments dépensent en moyenne **23 \$/m²** et émettent **10 kg CO₂e/m²**.
- Les 162 bâtiments participants ont émis près de **49 400 tonnes métriques de CO₂e** en 2019.

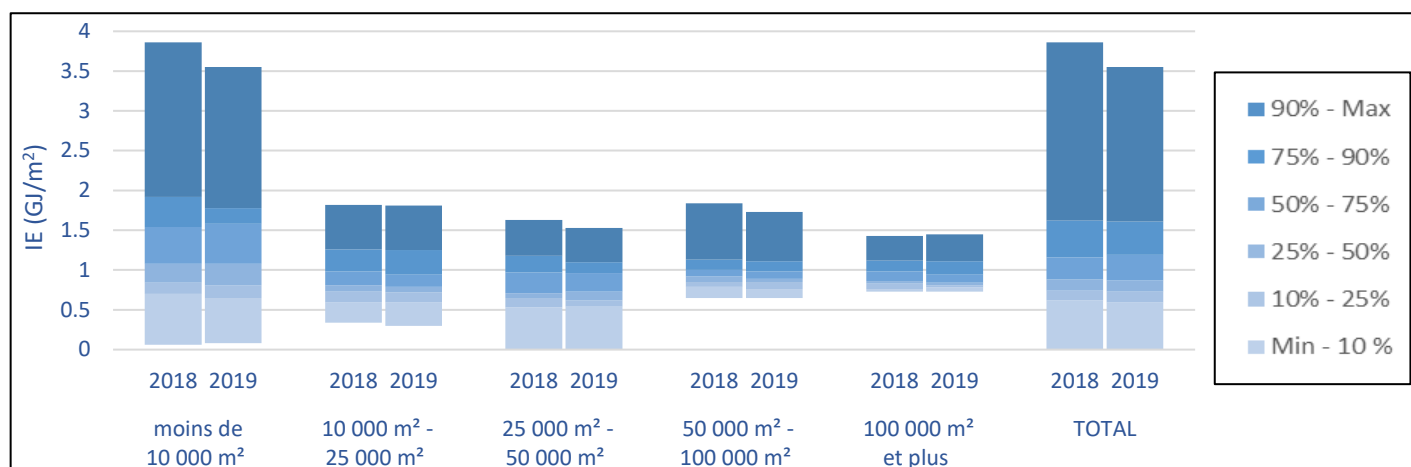
Entre 2018 et 2019 :

- **61% des bâtiments** ont réduit leur intensité énergétique.
- **17 bâtiments** ont réduit de **plus de 10%** leur intensité énergétique.
- Les dépenses énergétiques ont **diminué en moyenne de 2%**.
- Les émissions de GES ont **diminué en moyenne de 3%**.

Identifiez-vous à partir de vos données trouvées dans **ENERGY STAR Portfolio Manager** :

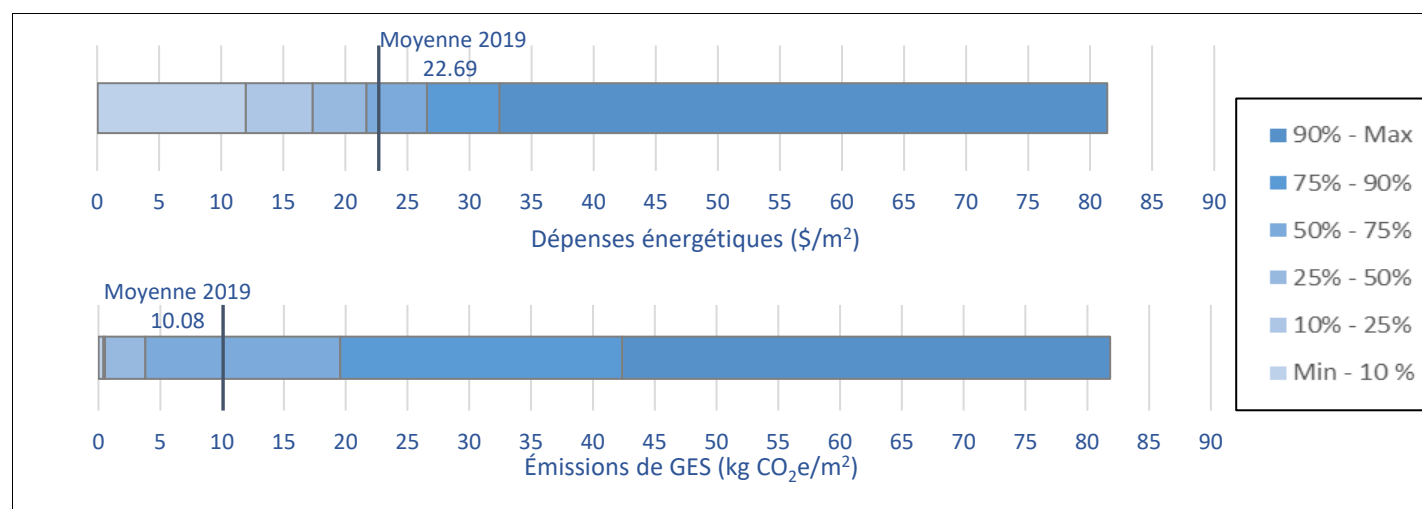


En 2019, l'intensité énergétique au 50^e centile pour les bâtiments de moins de 10 000 m² est de 1.08 GJ/m². Cela signifie que la moitié des immeubles participants de moins de 10 000 m² affichent une performance énergétique supérieure à cette valeur. Et vous, où vous situez-vous dans votre catégorie de superficie ?

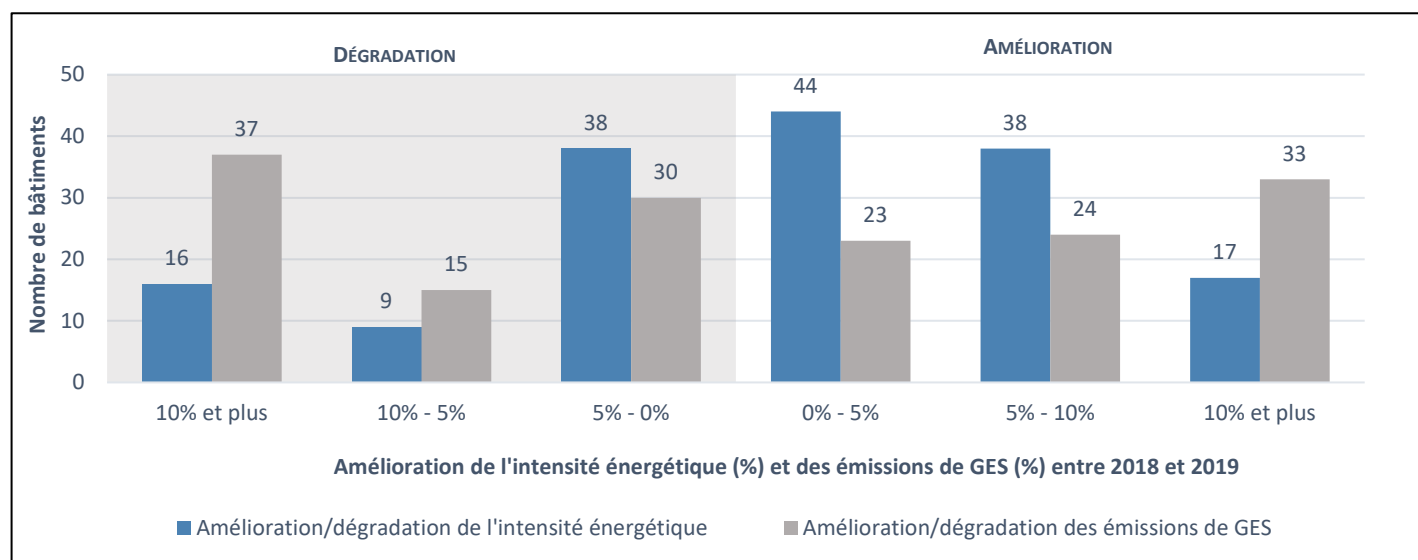


Vos dépenses énergétiques et vos émissions de GES sont-elles inférieures ou supérieures à la moyenne? 25% des immeubles participants (25^e centile) dépensent moins de 17 \$/m² et émettent moins de 0.54 kg CO₂e/m².

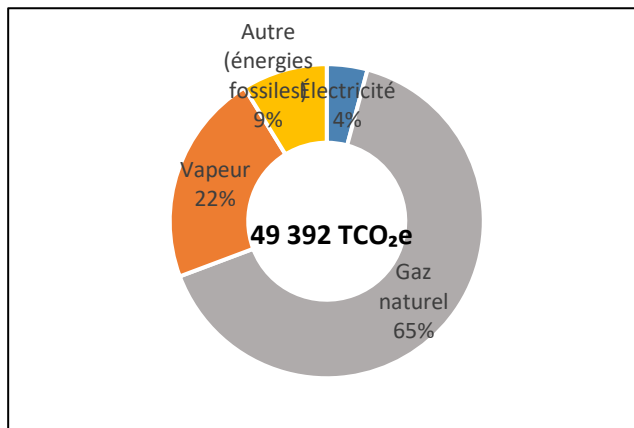
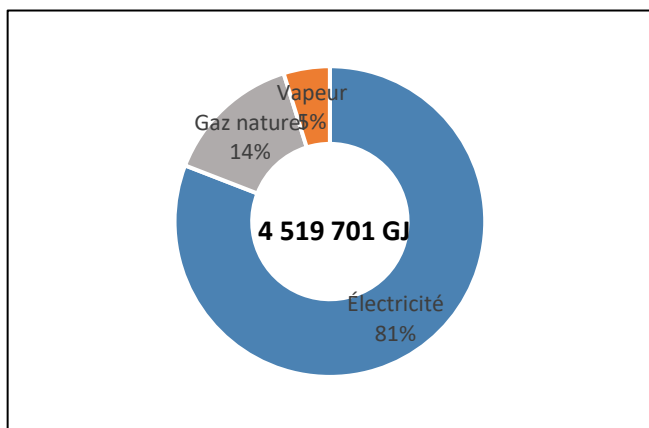
Êtes-vous dans ce groupe ? Si non, est-ce une cible atteignable ?



61% des immeubles participants ont réduit leur intensité énergétique, et 49% leurs émissions de GES. Et vous ?



14% de la consommation énergétique est du gaz naturel, alors qu'elle génère 65% des émissions de GES. Soyons attentif à l'efficacité énergétique pour le chauffage.



Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

De multiples mesures d'efficacité énergétique¹ peuvent être déployées dans les bâtiments. Elles peuvent concerner aussi bien les gestionnaires de l'immeuble que les propriétaires et les locataires.

Prenons l'exemple de la remise en service des systèmes mécaniques (RCx) d'un bâtiment de 20 000m², dont les dépenses énergétiques sont de 32.96 \$/m² (immeuble situé dans le 90e centile des dépenses énergétiques). Plusieurs interventions peuvent être réalisées dans le cadre du RCx, telles que la révision des points de consigne de jour et de nuit, l'ajustement des séquences d'opérations, ou encore l'optimisation des systèmes de ventilation.

En considérant que la mise en place de ces mesures induirait des économies d'énergie annuelles de l'ordre de 10 %, l'intensité énergétique du bâtiment passerait ainsi de 1.35 GJ/m² à 1.22 GJ/m². Les économies de coûts associées seraient de l'ordre de 65 900 \$/an. Pour un coût de mise en œuvre s'élevant à 100 000 \$, la période de retour sur l'investissement associée à cette mesure serait de 19 mois avant subvention. Elle pourrait être réduite à 5 mois après subvention. Plus de détail quant aux aides financières disponibles est fourni dans la section suivante.

Pour faciliter la quantification des économies d'énergie, l'implantation d'un système de sous-mesurage peut être envisagée. Vous trouverez quelques pistes de réflexion à ce sujet [ici](#).

Note : Plusieurs études de cas sont également disponibles [ici](#).

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/boite-a-outils-de-mesures-defficacite-energetique/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - o [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - o [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - o [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- Des bonifications exceptionnelles des incitatifs financiers sont proposées pour plusieurs de ces programmes.
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - o Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - o Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - o Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Mélanie Vigneault | BOMA Québec | mvigneault@boma-quebec.org



RAPPORT DE DIVULGATION DES DONNÉES 2018-2019

PARTICIPANTS AU DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER

1 855 682-3826 | 514 282-3826
boma-quebec.org



BOMAQUÉBEC
La référence en gestion immobilière

CONTEXTE

Dans le cadre du projet de divulgation volontaire des données en cours de déploiement à BOMA Québec, nous avons voulu encourager les participants au Défi énergie en immobilier en leur partageant, en exclusivité et confidentiellement, les rapports d'analyse des données réalisés dans le cadre de leur première année de participation.

Les pages qui suivent présentent les données par catégorie, selon la table des matières suivante :

• Commerce de détail	3
• Immeubles de bureaux	6
• Éducation et santé	9
• Multirésidentiel	12
• Immeubles universels	15
• Usage mixte	18

Pour plus d'informations :

Mélanie Vigneault, BOMA Québec

mvigneault@boma-quebec.org

La réalisation de ce rapport a été rendue possible grâce à la participation financière de



Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **des bâtiments de votre catégorie**.

Avec votre tableau de bord, ce document vous permet de juger de la performance énergétique de votre bâtiment par rapport à la performance des bâtiments de votre catégorie, et de visualiser votre positionnement. Plusieurs pistes d'amélioration à votre portée vous sont aussi proposées pour vous aider à vous dépasser en matière de performance énergétique.

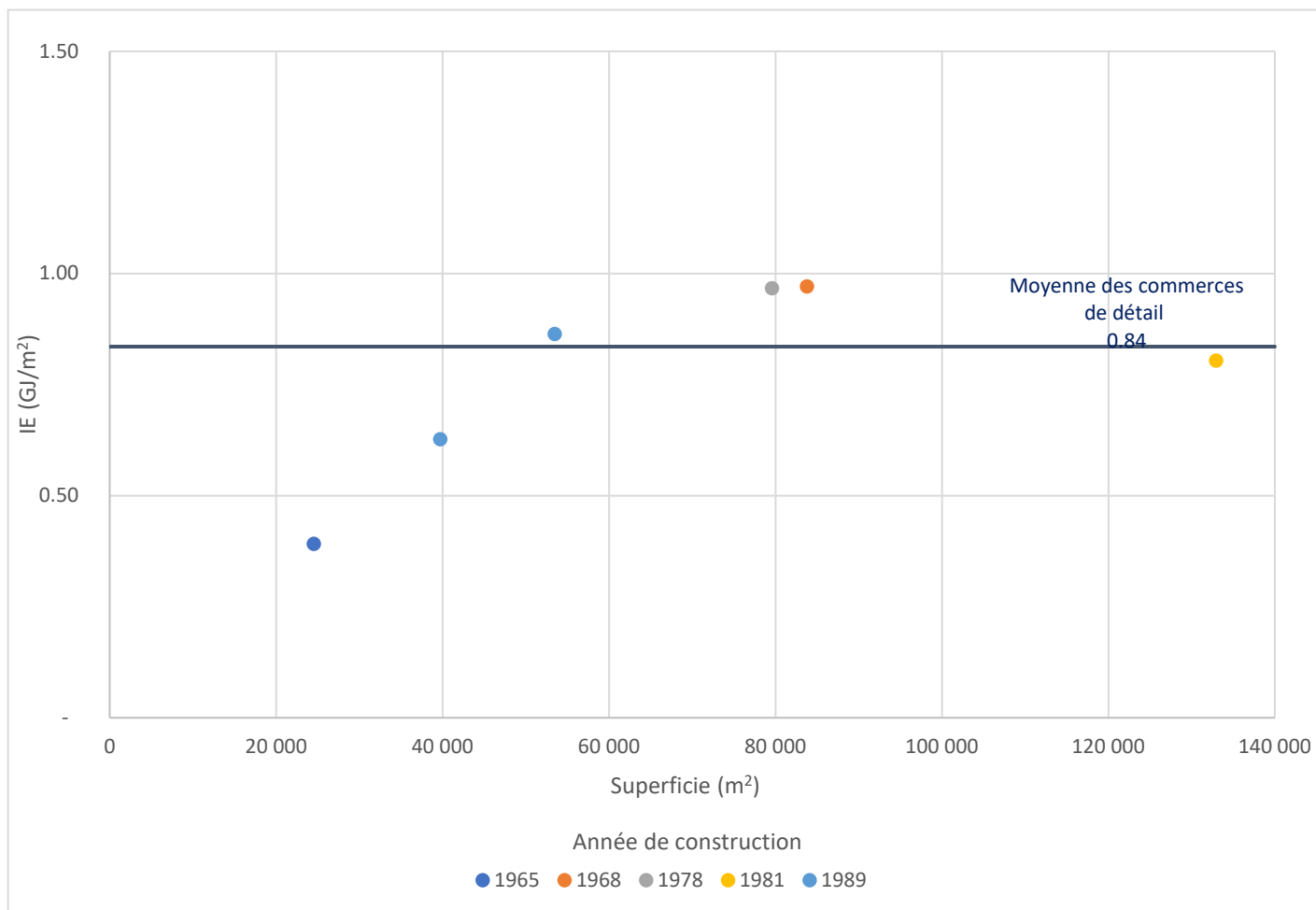
FAITS SAILLANTS POUR CETTE CATÉGORIE

- **6 bâtiments** ont contribué aux présentes statistiques, sur la base des données fournies par les participants avec ESPM.
- L'intensité énergétique moyenne des bâtiments est de **0.84 GJ/m²**.
- Les intensités énergétiques s'échelonnent entre **0.39 GJ/m²** et **0.97 GJ/m²**.
- Les bâtiments dépensent en moyenne **24 \$/m²** et émettent **1 kg CO₂e/m²**.
- Les bâtiments les plus performants (10e centile) **consommement deux fois moins** que les plus énergivores (90e centile).
- Les 6 bâtiments participants ont émis près de **500 tonnes métriques de CO₂e** en 2019.

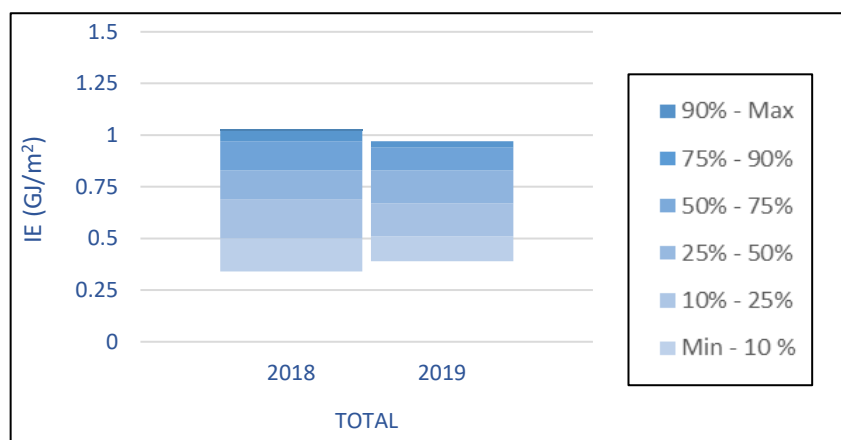
Entre 2018 et 2019 :

- **67% des bâtiments** ont réduit leur intensité énergétique.
- **Deux bâtiments** ont réduit de **plus de 5%** leur intensité énergétique.
- Les dépenses énergétiques ont **diminué en moyenne de 1%**.
- Les émissions de GES ont **diminué en moyenne de 16%**.

À l'aide de votre tableau de bord, où vous situez-vous sur ce graphique ?

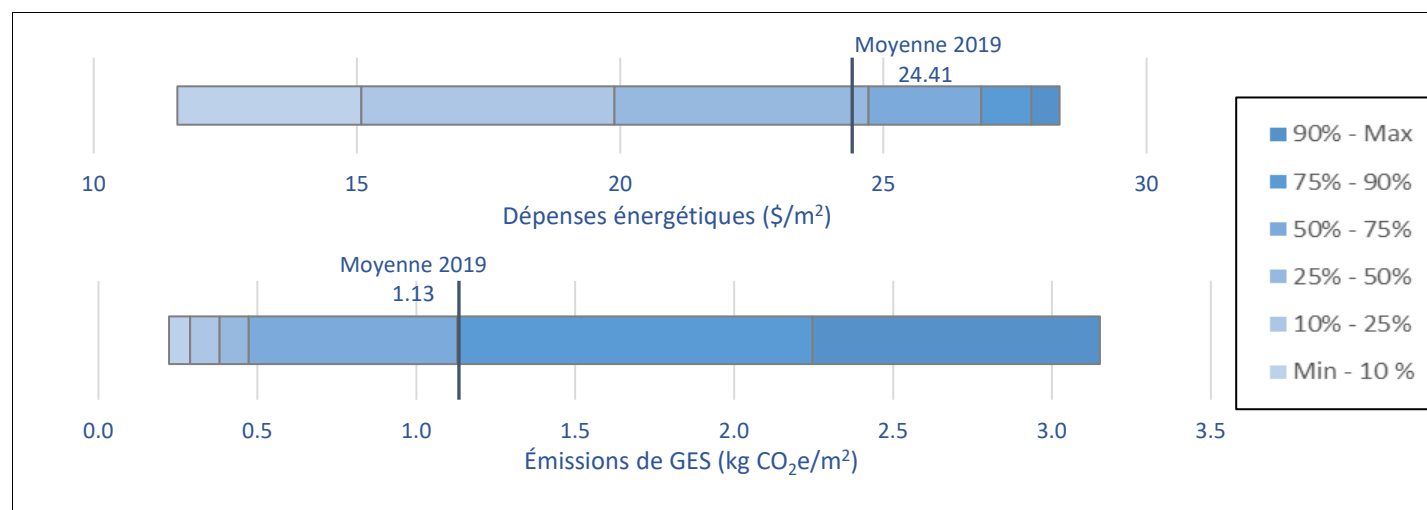


En 2019, l'intensité énergétique au 50^e centile pour tous les bâtiments est de 0.83 GJ/m². Cela signifie que la moitié des immeubles participants affichent une performance énergétique supérieure à cette valeur. Et vous, où vous situez-vous dans votre catégorie de superficie ?

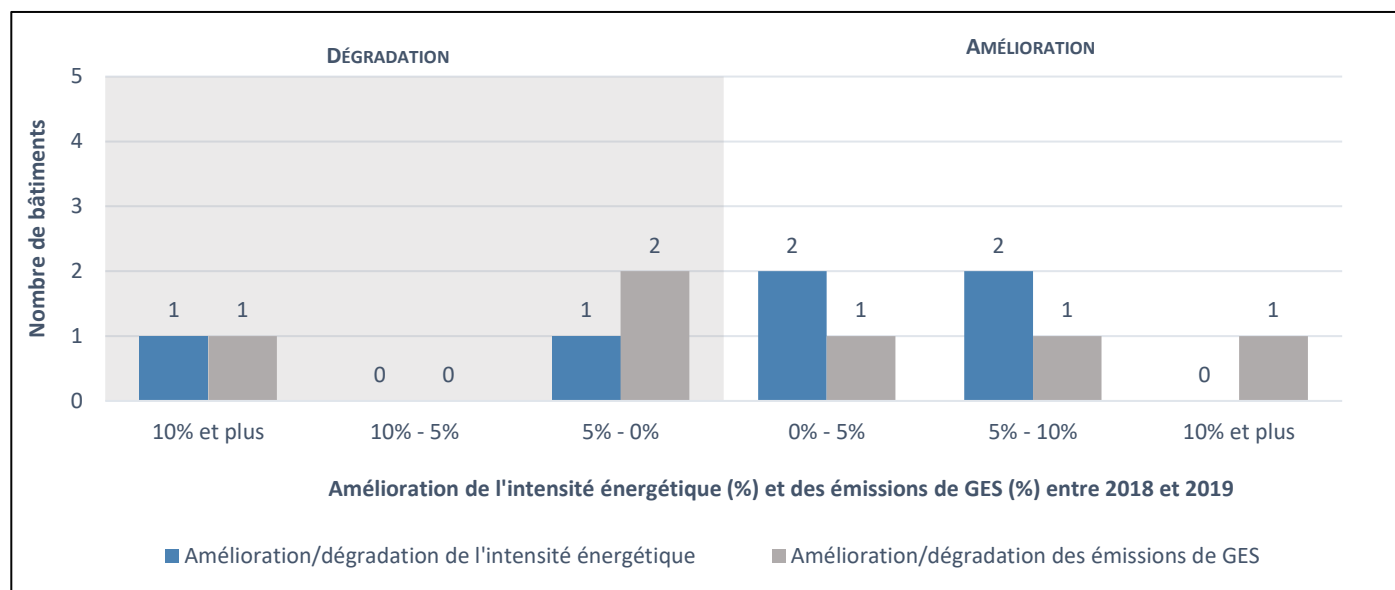


Étant donné le nombre réduit de participants dans cette catégorie, seule la distribution globale de l'intensité énergétique est présentée pour 2018 et 2019.

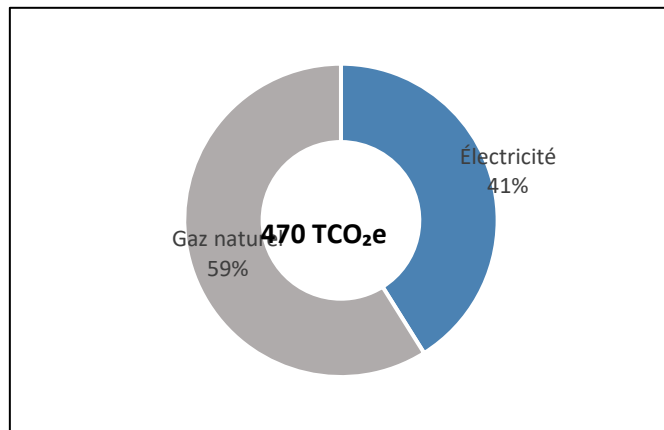
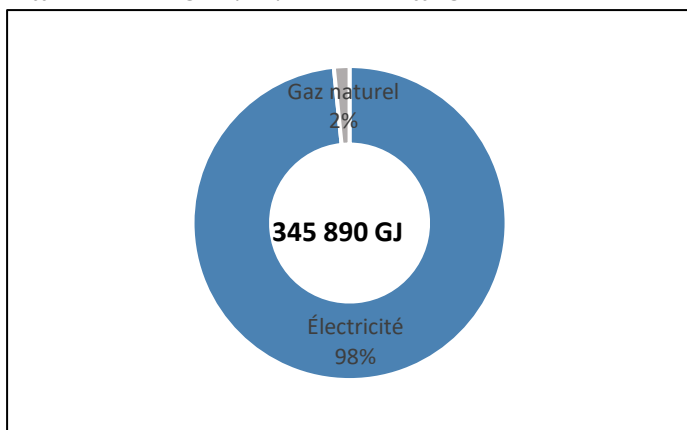
Vos dépenses énergétiques et vos émissions de GES sont-elles inférieures ou supérieures à la moyenne? 25% des immeubles participants (25^e centile) dépensent moins de 20 \$/m² et émettent moins de 0.38 kg CO₂e/m². Êtes-vous dans ce groupe ? Si non, est-ce une cible atteignable ?



67% des immeubles participants ont réduit leur intensité énergétique, et 50% leurs émissions de GES. Et vous ?



2% de la consommation énergétique est du gaz naturel, alors qu'elle génère 59% des émissions de GES. Soyons attentif à l'efficacité énergétique pour le chauffage.



Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

De multiples mesures d'efficacité énergétique¹ peuvent être déployées dans les bâtiments. Elles peuvent concerner aussi bien les gestionnaires de l'immeuble que les propriétaires et les locataires.

Prenons l'exemple de la remise en service des systèmes mécaniques (RCx) d'un bâtiment de 60 000m², dont les dépenses énergétiques sont de 28.38 \$/m² (immeuble situé dans le 90e centile des dépenses énergétiques). Plusieurs interventions peuvent être réalisées dans le cadre du RCx, telles que la révision des points de consigne de jour et de nuit, l'ajustement des séquences d'opérations, ou encore l'optimisation des systèmes de ventilation.

En considérant que la mise en place de ces mesures induirait des économies d'énergie annuelles de l'ordre de 10 %, l'intensité énergétique du bâtiment passerait ainsi de 1.05 GJ/m² à 0.95 GJ/m². Les économies de coûts associées seraient de l'ordre de 170 300 \$/an. Pour un coût de mise en œuvre s'élevant à 100 000 \$, la période de retour sur l'investissement associée à cette mesure serait de 8 mois avant subvention. Elle pourrait être réduite à 2 mois après subvention. Plus de détail quant aux aides financières disponibles est fourni dans la section suivante.

Pour faciliter la quantification des économies d'énergie, l'implantation d'un système de sous-mesurage peut être envisagée. Vous trouverez quelques pistes de réflexion à ce sujet [ici](#).

Note : Plusieurs études de cas sont également disponibles [ici](#).

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/boite-a-outils-de-mesures-defficacite-energetique/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - o [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - o [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - o [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- Des bonifications exceptionnelles des incitatifs financiers sont proposées pour plusieurs de ces programmes.
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - o Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - o Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - o Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Mélanie Vigneault | BOMA Québec | mvigneault@boma-quebec.org

Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **des bâtiments de votre catégorie**.

Avec votre tableau de bord, ce document vous permet de juger de la performance énergétique de votre bâtiment par rapport à la performance des bâtiments de votre catégorie, et de visualiser votre positionnement. Plusieurs pistes d'amélioration à votre portée vous sont aussi proposées pour vous aider à vous dépasser en matière de performance énergétique.

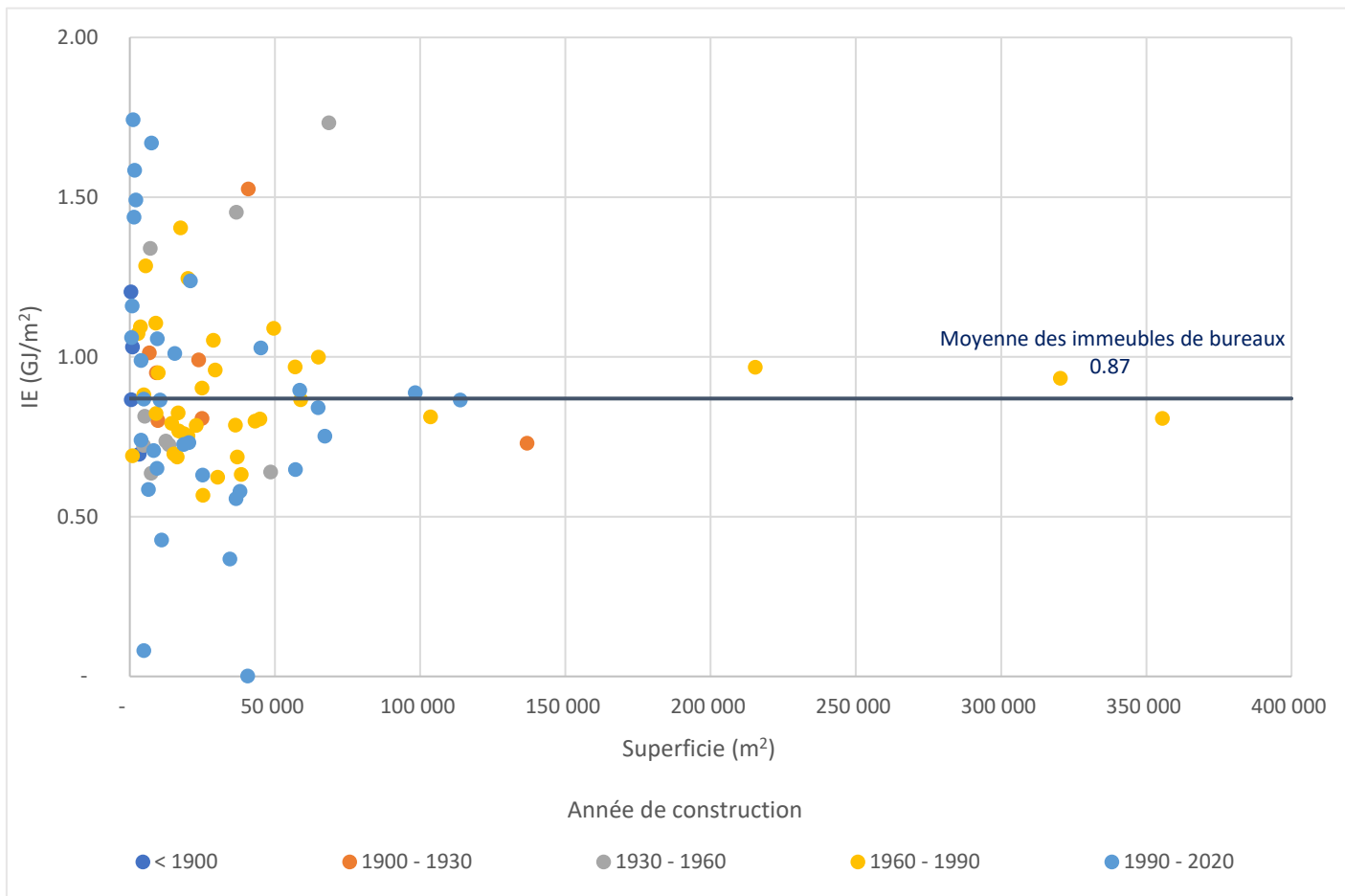
FAITS SAILLANTS POUR CETTE CATÉGORIE

- **89 bâtiments** ont contribué aux présentes statistiques, sur la base des données fournies par les participants avec ESPM.
- L'intensité énergétique moyenne des bâtiments est de **0.87 GJ/m²**. Elle est identique à celle des immeubles de bureaux classés BOMA BEST Platine.
- Les intensités énergétiques s'échelonnent entre **0.001 GJ/m²** et **1.74 GJ/m²**.
- Les bâtiments les plus performants (10e centile) **consomment deux fois moins** que les plus énergivores (90e centile).
- Les bâtiments dépensent en moyenne **21 \$/m²** et émettent **10 kg CO₂e/m²**.
- Les 89 bâtiments participants ont émis près de **31 500 tonnes métriques de CO₂e** en 2019.

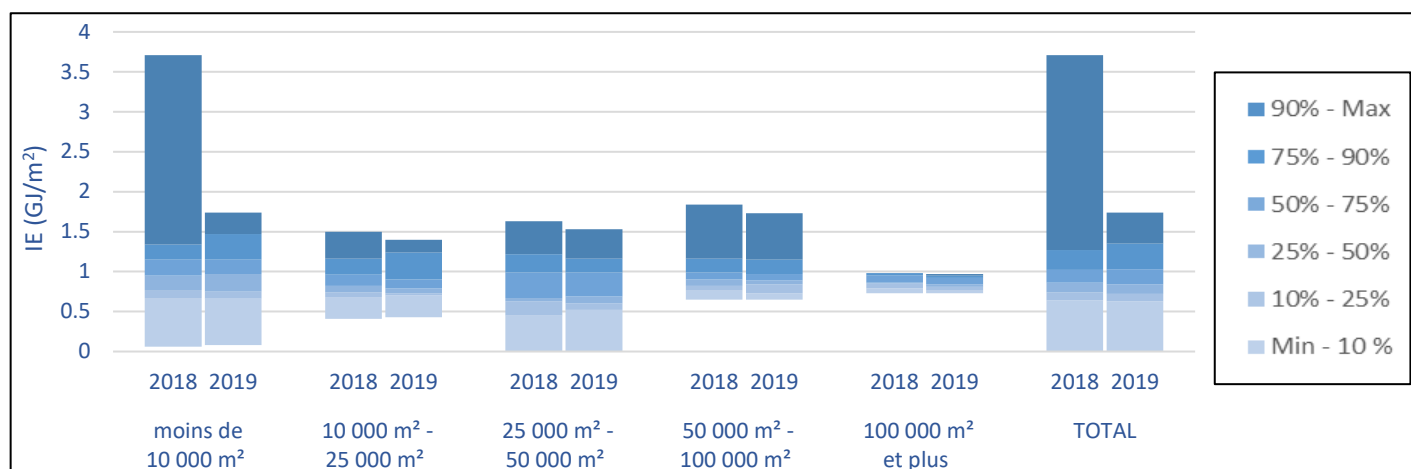
Entre 2018 et 2019 :

- **62% des bâtiments** ont réduit leur intensité énergétique.
- **Neuf bâtiments** ont réduit de **plus de 10%** leur intensité énergétique.
- Les dépenses énergétiques ont **diminué en moyenne de 3%**.
- Les émissions de GES ont **diminué en moyenne de 3%**.

À l'aide de votre tableau de bord, où vous situez-vous sur ce graphique ?

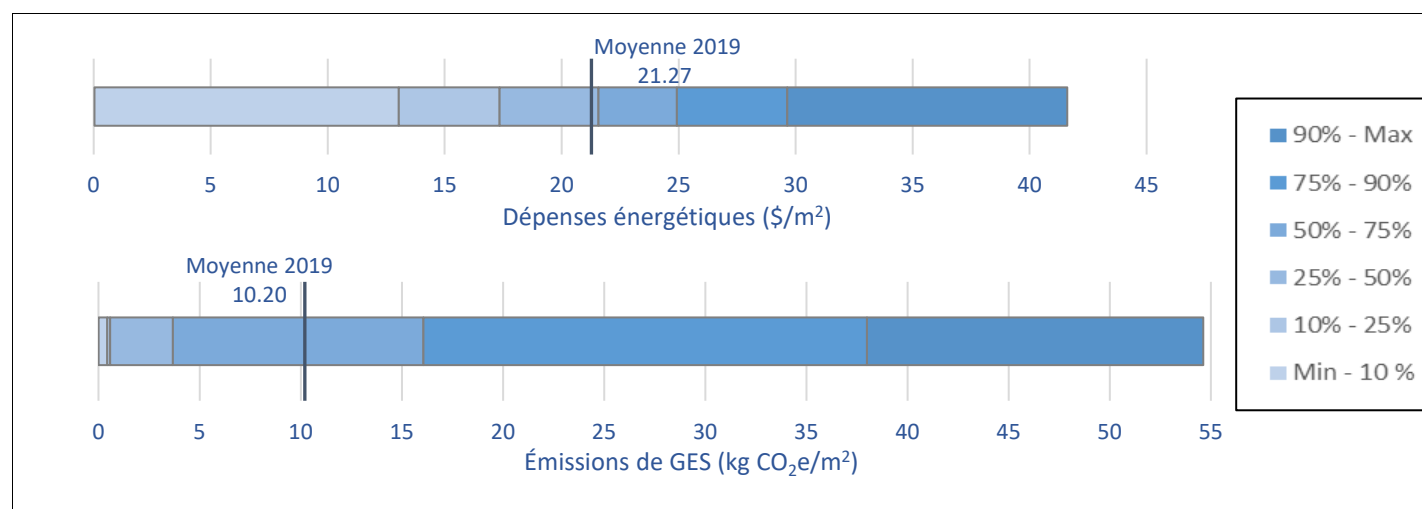


En 2019, l'intensité énergétique au 50^e centile pour les bâtiments de moins de 10 000 m² est de 0.84 GJ/m². Cela signifie que la moitié des immeubles participants de moins de 10 000 m² affichent une performance énergétique supérieure à cette valeur. Et vous, où vous situez-vous dans votre catégorie de superficie ?

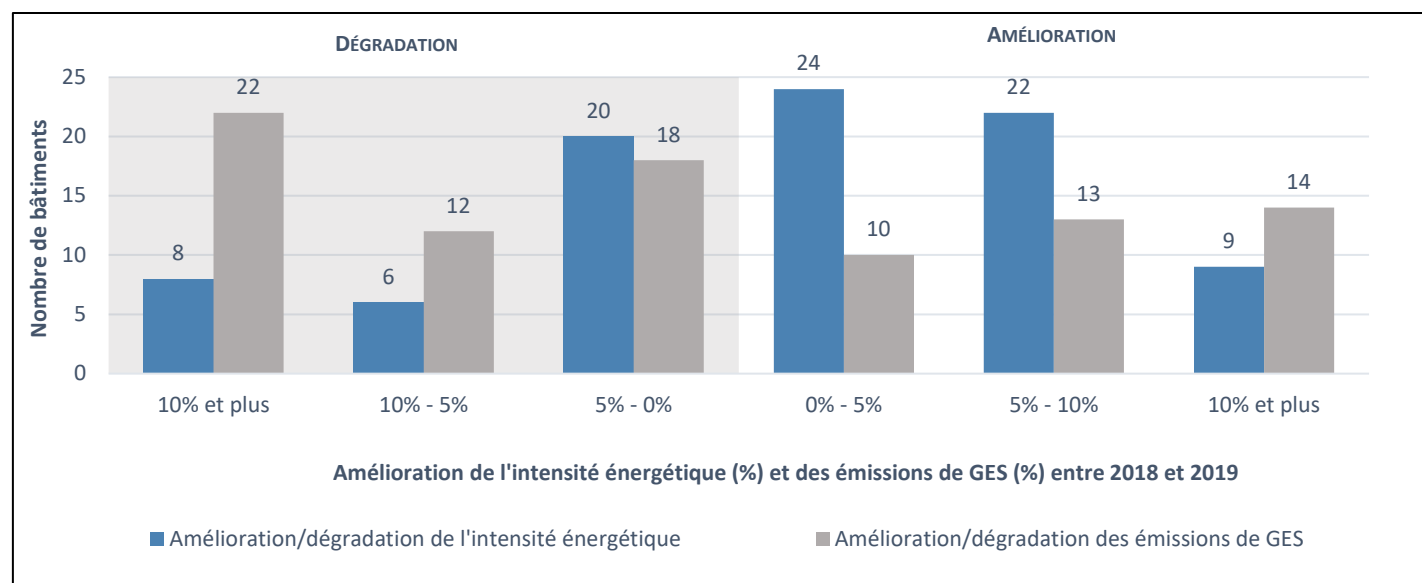


Vos dépenses énergétiques et vos émissions de GES sont-elles inférieures ou supérieures à la moyenne? 25% des immeubles participants (25^e centile) dépensent moins de 17 \$/m² et émettent moins de 0.57 kg CO₂e/m².

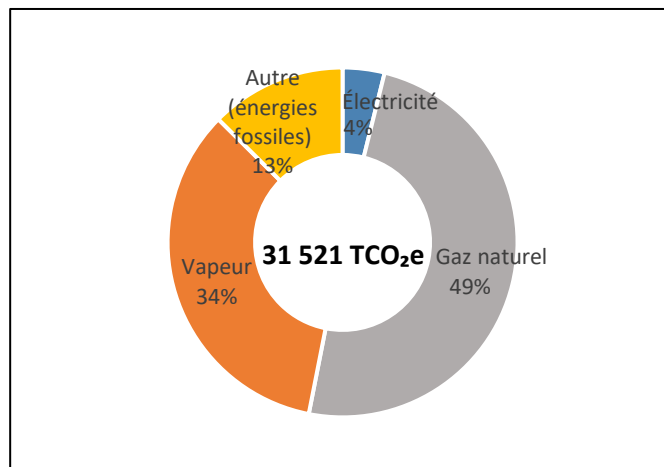
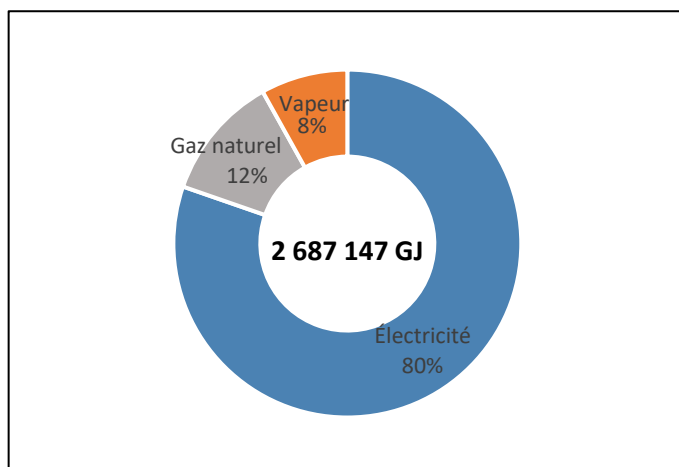
Êtes-vous dans ce groupe ? Si non, est-ce une cible atteignable ?



62% des immeubles participants ont réduit leur intensité énergétique, et 42% leurs émissions de GES. Et vous ?



12% de la consommation énergétique est du gaz naturel, alors qu'elle génère 49% des émissions de GES. Soyons attentif à l'efficacité énergétique pour le chauffage.



Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

De multiples mesures d'efficacité énergétique¹ peuvent être déployées dans les bâtiments. Elles peuvent concerner aussi bien les gestionnaires de l'immeuble que les propriétaires et les locataires.

Prenons l'exemple de la remise en service des systèmes mécaniques (RCx) d'un bâtiment de 20 000m², dont les dépenses énergétiques sont de 30.51 \$/m² (immeuble situé dans le 90e centile des dépenses énergétiques). Plusieurs interventions peuvent être réalisées dans le cadre du RCx, telles que la révision des points de consigne de jour et de nuit, l'ajustement des séquences d'opérations, ou encore l'optimisation des systèmes de ventilation.

En considérant que la mise en place de ces mesures induirait des économies d'énergie annuelles de l'ordre de 10 %, l'intensité énergétique du bâtiment passerait ainsi de 1.25 GJ/m² à 1.13 GJ/m². Les économies de coûts associées seraient de l'ordre de 61 000 \$/an. Pour un coût de mise en œuvre s'élevant à 100 000 \$, la période de retour sur l'investissement associée à cette mesure serait de 20 mois avant subvention. Elle pourrait être réduite à 5 mois après subvention. Plus de détail quant aux aides financières disponibles est fourni dans la section suivante.

Pour faciliter la quantification des économies d'énergie, l'implantation d'un système de sous-mesurage peut être envisagée. Vous trouverez quelques pistes de réflexion à ce sujet [ici](#).

Note : Plusieurs études de cas sont également disponibles [ici](#).

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/boite-a-outils-de-mesures-defficacite-energetique/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - o [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - o [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - o [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- Des bonifications exceptionnelles des incitatifs financiers sont proposées pour plusieurs de ces programmes.
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - o Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - o Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - o Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Mélanie Vigneault | BOMA Québec | mvigneault@boma-quebec.org

Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **des bâtiments de votre catégorie**.

Avec votre tableau de bord, ce document vous permet de juger de la performance énergétique de votre bâtiment par rapport à la performance des bâtiments de votre catégorie, et de visualiser votre positionnement. Plusieurs pistes d'amélioration à votre portée vous sont aussi proposées pour vous aider à vous dépasser en matière de performance énergétique.

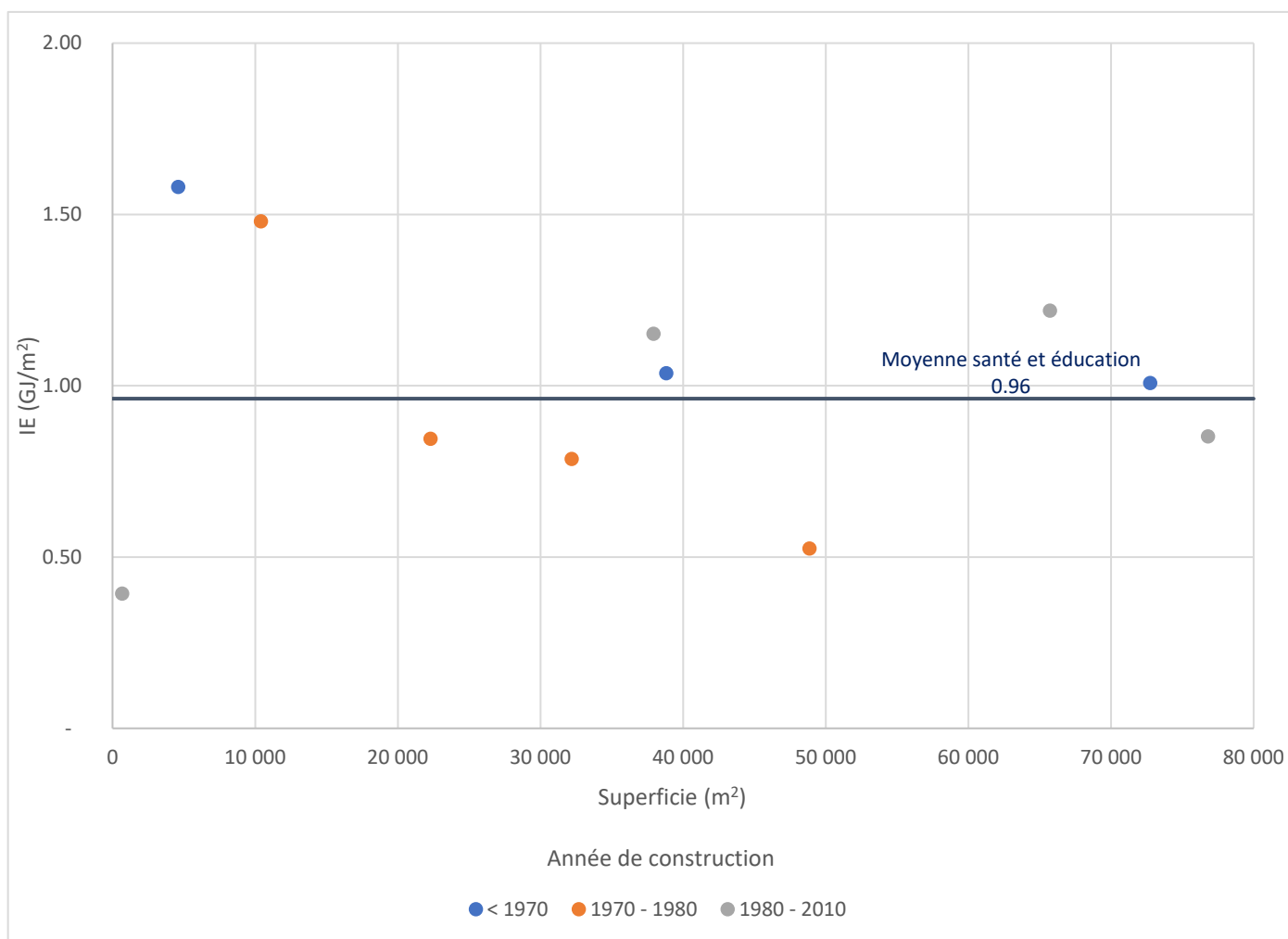
FAITS SAILLANTS POUR CETTE CATÉGORIE

- **11 bâtiments** ont contribué aux présentes statistiques, sur la base des données fournies par les participants avec ESPM.
- L'intensité énergétique moyenne des bâtiments est de **0.96 GJ/m²**.
- Les intensités énergétiques s'échelonnent entre **0.39 GJ/m²** et **1.58 GJ/m²**.
- Les bâtiments les plus performants (10e centile) **consommant trois fois moins** que les plus énergivores (90e centile).
- Les bâtiments dépensent en moyenne **21 \$/m²** et émettent **15 kg CO₂e/m²**.
- Les 11 bâtiments participants ont émis près de **6 000 tonnes métriques de CO₂e** en 2019.

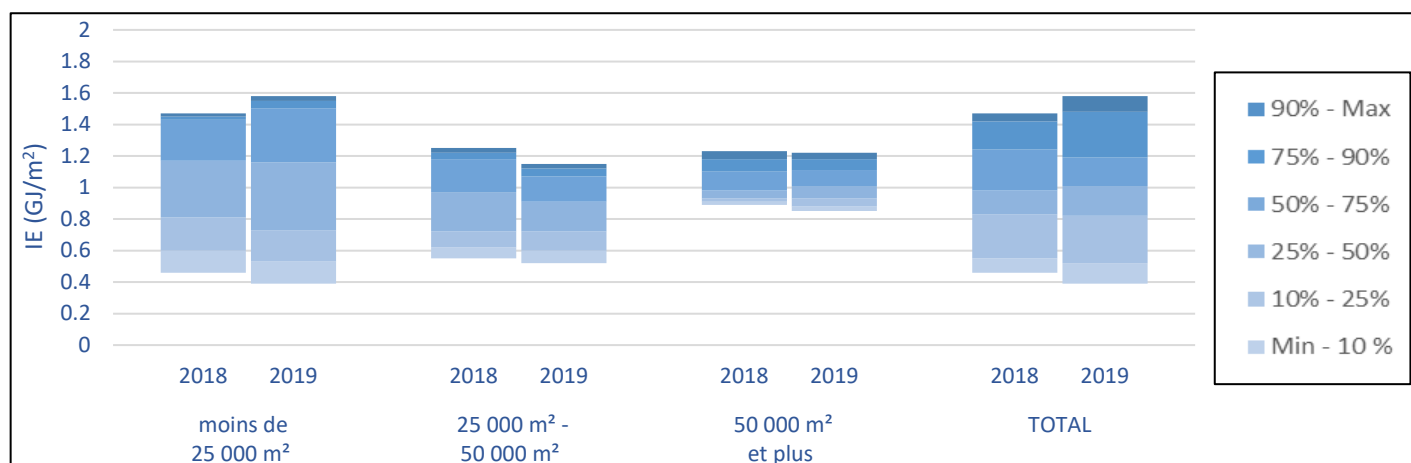
Entre 2018 et 2019 :

- **64% des bâtiments** ont réduit leur intensité énergétique.
- **Deux bâtiments** ont réduit de **plus de 10%** leur intensité énergétique.
- Les dépenses énergétiques ont **diminué en moyenne de 1%**.
- Les émissions de GES ont **diminué en moyenne de 7%**.

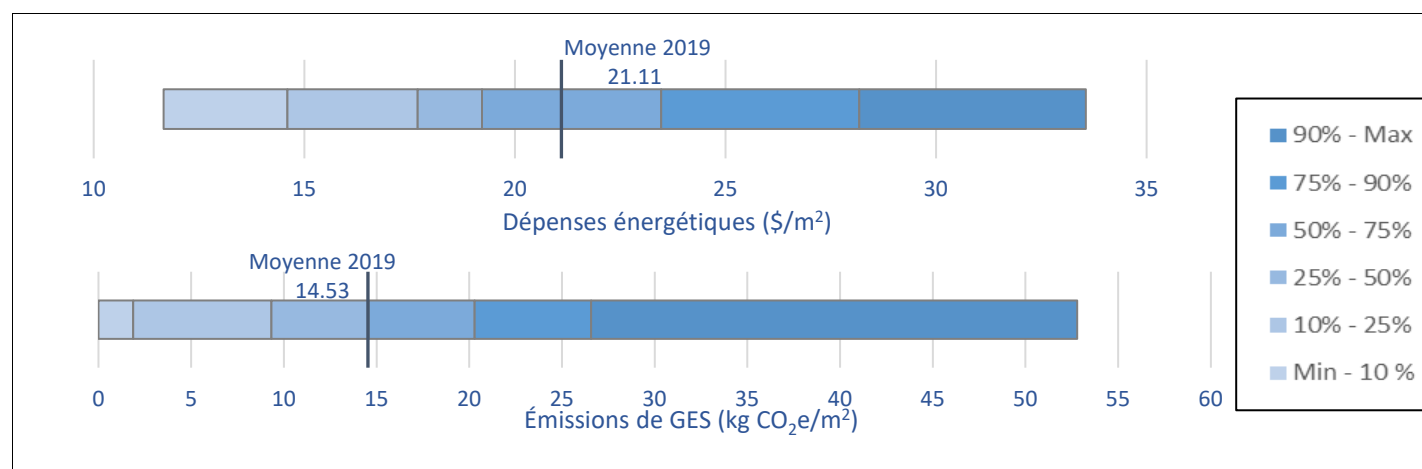
À l'aide de votre tableau de bord, où vous situez-vous sur ce graphique ?



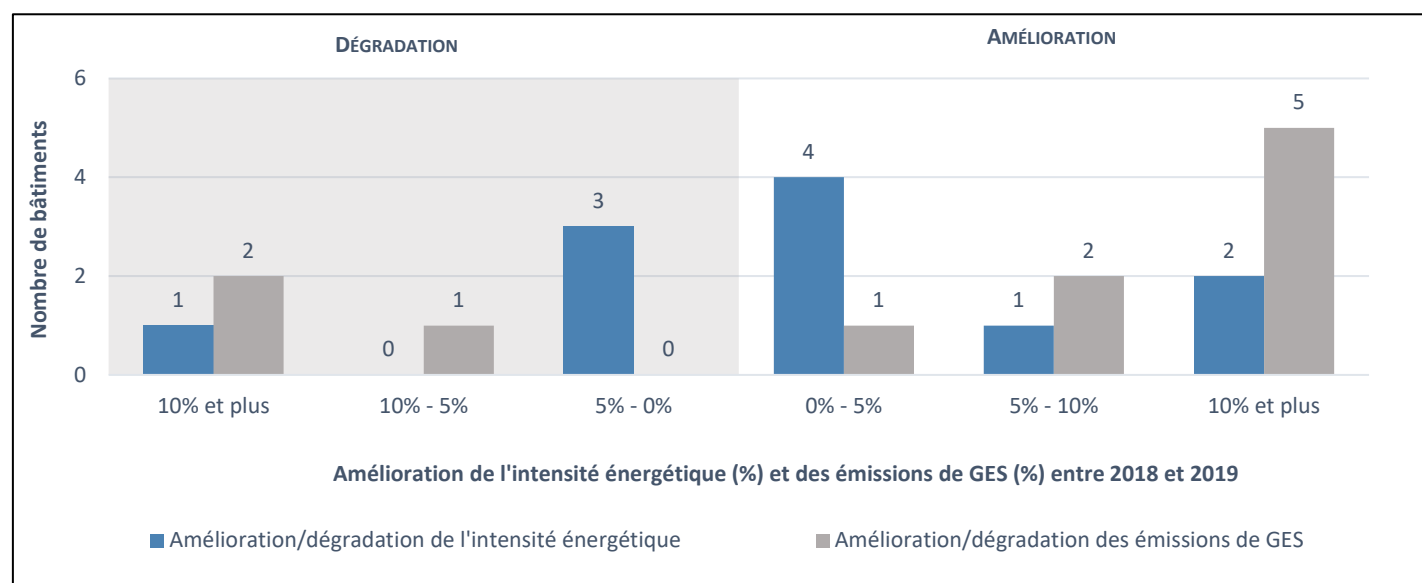
En 2019, l'intensité énergétique au 50^e centile pour les bâtiments de moins de 25 000 m² est de 1.01 GJ/m². Cela signifie que la moitié des immeubles participants de moins de 25 000 m² affichent une performance énergétique supérieure cette valeur. Et vous, où vous situez-vous dans votre catégorie de superficie ?



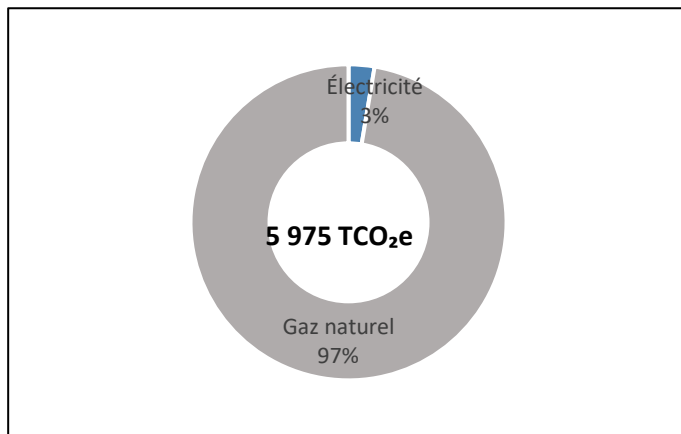
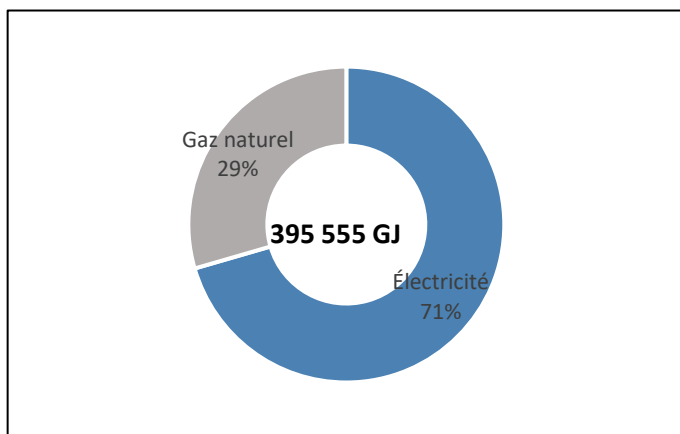
Vos dépenses énergétiques et vos émissions de GES sont-elles inférieures ou supérieures à la moyenne ? 25% des immeubles participants (25^e centile) dépensent moins de 18 \$/m² et émettent moins de 10 kg CO₂e/m². Êtes-vous dans ce groupe ? Si non, est-ce une cible atteignable ?



64% des immeubles participants ont réduit leur intensité énergétique, et 73% leurs émissions de GES. Et vous ?



29% de la consommation énergétique est du gaz naturel, alors qu'elle génère 97% des émissions de GES. Soyons attentif à l'efficacité énergétique pour le chauffage.



Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

De multiples mesures d'efficacité énergétique¹ peuvent être déployées dans les bâtiments. Elles peuvent concerner aussi bien les gestionnaires de l'immeuble que les propriétaires et les locataires.

Prenons l'exemple de la remise en service des systèmes mécaniques (RCx) d'un bâtiment de 40 000m², dont les dépenses énergétiques sont de 29.29 \$/m² (immeuble situé dans le 90e centile des dépenses énergétiques). Plusieurs interventions peuvent être réalisées dans le cadre du RCx, telles que la révision des points de consigne de jour et de nuit, l'ajustement des séquences d'opérations, ou encore l'optimisation des systèmes de ventilation.

En considérant que la mise en place de ces mesures induirait des économies d'énergie annuelles de l'ordre de 10 %, l'intensité énergétique du bâtiment passerait ainsi de 1.20 GJ/m² à 1.08 GJ/m². Les économies de coûts associées seraient de l'ordre de 117 200 \$/an. Pour un coût de mise en œuvre s'élevant à 100 000 \$, la période de retour sur l'investissement associée à cette mesure serait de 11 mois avant subvention. Elle pourrait être réduite à 3 mois après subvention. Plus de détail quant aux aides financières disponibles est fourni dans la section suivante.

Pour faciliter la quantification des économies d'énergie, l'implantation d'un système de sous-mesurage peut être envisagée. Vous trouverez quelques pistes de réflexion à ce sujet [ici](#).

Note : Plusieurs études de cas sont également disponibles [ici](#).

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/boite-a-outils-de-mesures-defficacite-energetique/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - o [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - o [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - o [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- Des bonifications exceptionnelles des incitatifs financiers sont proposées pour plusieurs de ces programmes.
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - o Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - o Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - o Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Mélanie Vigneault | BOMA Québec | mvigneault@boma-quebec.org

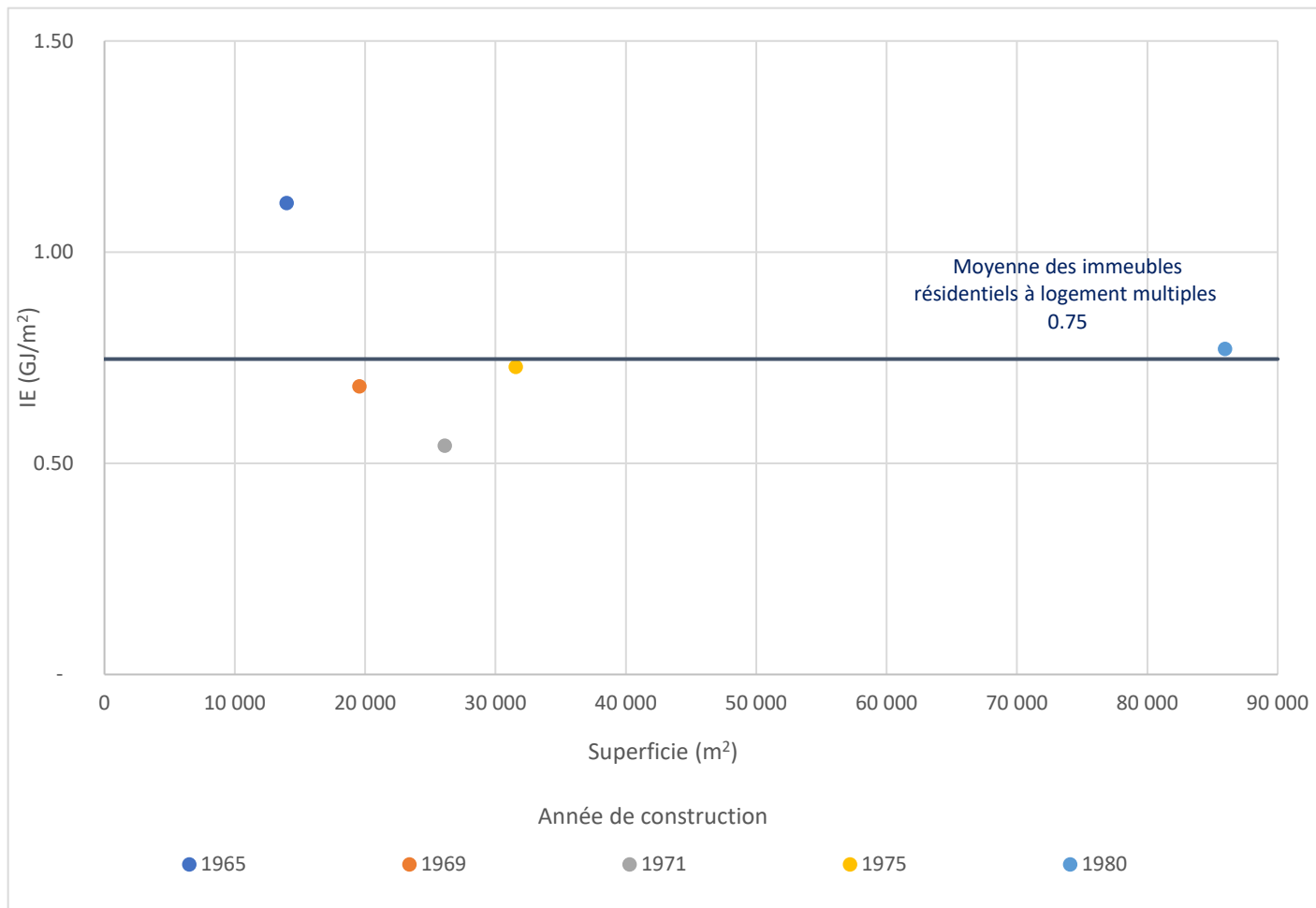
Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **des bâtiments de votre catégorie**.

Avec votre tableau de bord, ce document vous permet de juger de la performance énergétique de votre bâtiment par rapport à la performance des bâtiments de votre catégorie, et de visualiser votre positionnement. Plusieurs pistes d'amélioration à votre portée vous sont aussi proposées pour vous aider à vous dépasser en matière de performance énergétique.

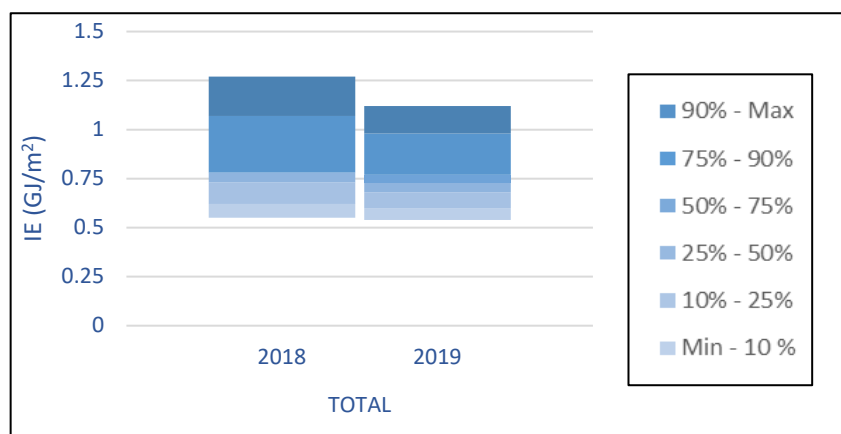
FAITS SAILLANTS POUR CETTE CATÉGORIE

- **5 bâtiments** ont contribué aux présentes statistiques, sur la base des données fournies par les participants avec ESPM.
 - L'intensité énergétique moyenne des bâtiments est de **0.75 GJ/m²**.
 - Les intensités énergétiques s'échelonnent entre **0.54 GJ/m²** et **1.12 GJ/m²**.
 - Les bâtiments dépensent en moyenne **15 \$/m²** et émettent **14 kg CO₂e/m²**.
 - Les bâtiments les plus performants (10e centile) **consomment deux fois moins** que les plus énergivores (90e centile).
 - Les 5 bâtiments participants ont émis près de **2 500 tonnes métriques de CO₂e** en 2019.
- Entre 2018 et 2019 :
- **100% des bâtiments** ont réduit leur intensité énergétique.
 - **Un bâtiment a réduit de plus de 10%** son intensité énergétique.
 - Les dépenses énergétiques ont **diminué en moyenne de 3%**.
 - Les émissions de GES ont **diminué en moyenne de 6%**.

À l'aide de votre tableau de bord, où vous situez-vous sur ce graphique ?

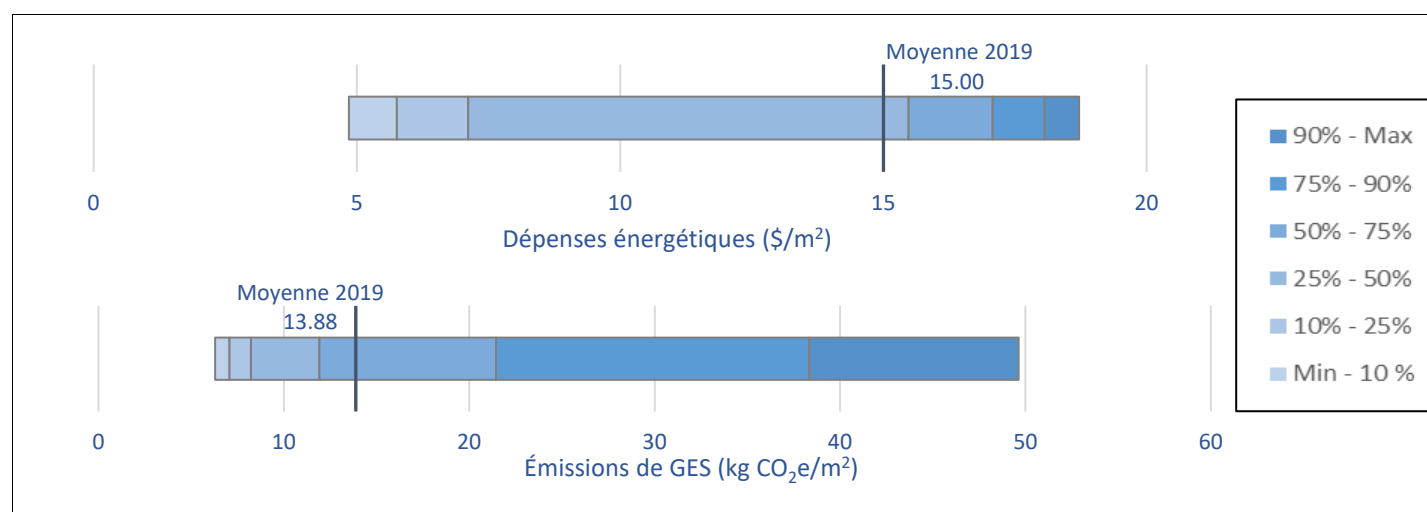


En 2019, l'intensité énergétique au 50^e centile pour tous les bâtiments est de 0.73 GJ/m². Cela signifie que la moitié des immeubles participants affichent une performance énergétique supérieure à cette valeur. Et vous, où vous situez-vous dans votre catégorie de superficie ?

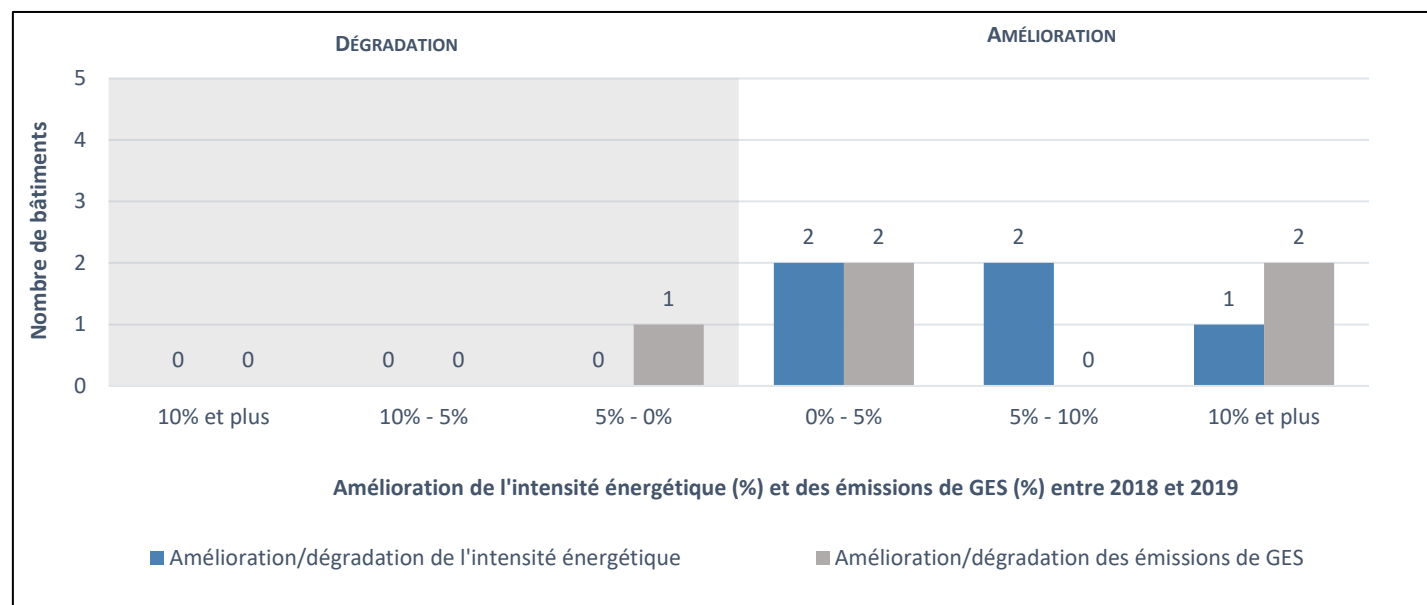


Étant donné le nombre réduit de participants dans cette catégorie, seule la distribution globale de l'intensité énergétique est présentée pour 2018 et 2019.

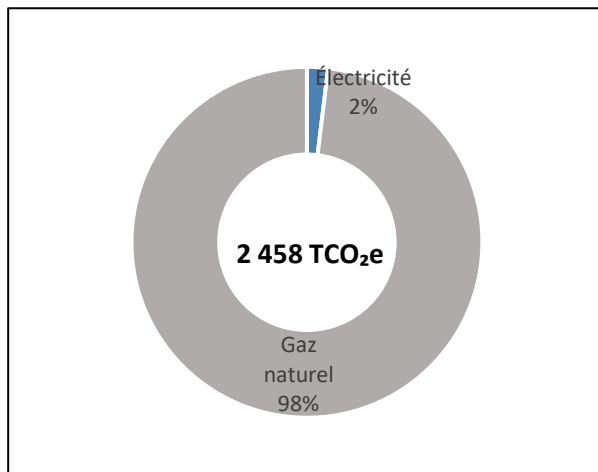
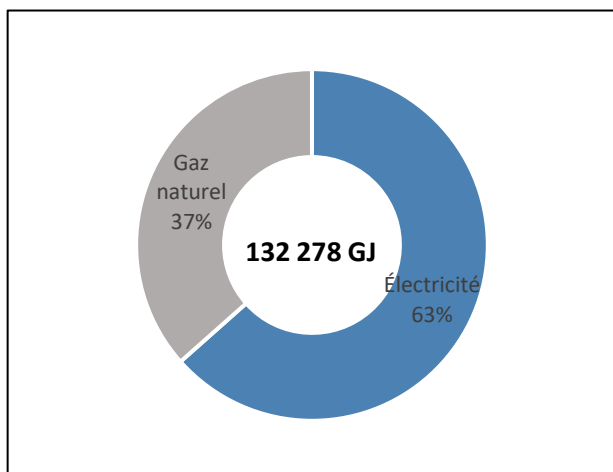
Vos dépenses énergétiques et vos émissions de GES sont-elles inférieures ou supérieures à la moyenne ?
 25% des immeubles participants (25^e centile) dépensent moins de 7 \$/m² et émettent moins de 8.22 kg CO₂e/m².
 Êtes-vous dans ce groupe ? Si non, est-ce une cible atteignable ?



100% des immeubles participants ont réduit leur intensité énergétique, et 80% leurs émissions de GES. Et vous ?



37% de la consommation énergétique est du gaz naturel, alors qu'elle génère 98% des émissions de GES. Soyons attentif à l'efficacité énergétique pour le chauffage.



Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

De multiples mesures d'efficacité énergétique¹ peuvent être déployées dans les bâtiments. Elles peuvent concerner aussi bien les gestionnaires de l'immeuble que les propriétaires et les locataires.

Prenons l'exemple de la remise en service des systèmes mécaniques (RCx) d'un bâtiment de 20 000m², dont les dépenses énergétiques sont de 19.53 \$/m² (immeuble situé dans le 90e centile des dépenses énergétiques). Plusieurs interventions peuvent être réalisées dans le cadre du RCx, telles que la révision des points de consigne de jour et de nuit, l'ajustement des séquences d'opérations, ou encore l'optimisation des systèmes de ventilation.

En considérant que la mise en place de ces mesures induirait des économies d'énergie annuelles de l'ordre de 10 %, l'intensité énergétique du bâtiment passerait ainsi de 0.80 GJ/m² à 0.72 GJ/m². Les économies de coûts associées seraient de l'ordre de 39 100 \$/an. Pour un coût de mise en œuvre s'élevant à 75 000 \$, la période de retour sur l'investissement associée à cette mesure serait de 24 mois avant subvention. Elle pourrait être réduite à 6 mois après subvention. Plus de détail quant aux aides financières disponibles est fourni dans la section suivante.

Pour faciliter la quantification des économies d'énergie, l'implantation d'un système de sous-mesurage peut être envisagée. Vous trouverez quelques pistes de réflexion à ce sujet [ici](#).

Note : Plusieurs études de cas sont également disponibles [ici](#).

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/boite-a-outils-de-mesures-defficacite-energetique/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - o [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - o [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - o [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- Des bonifications exceptionnelles des incitatifs financiers sont proposées pour plusieurs de ces programmes.
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - o Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - o Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - o Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Mélanie Vigneault | BOMA Québec | mvigneault@boma-quebec.org

Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **des bâtiments de votre catégorie**.

Avec votre tableau de bord, ce document vous permet de juger de la performance énergétique de votre bâtiment par rapport à la performance des bâtiments de votre catégorie, et de visualiser votre positionnement. Plusieurs pistes d'amélioration à votre portée vous sont aussi proposées pour vous aider à vous dépasser en matière de performance énergétique.

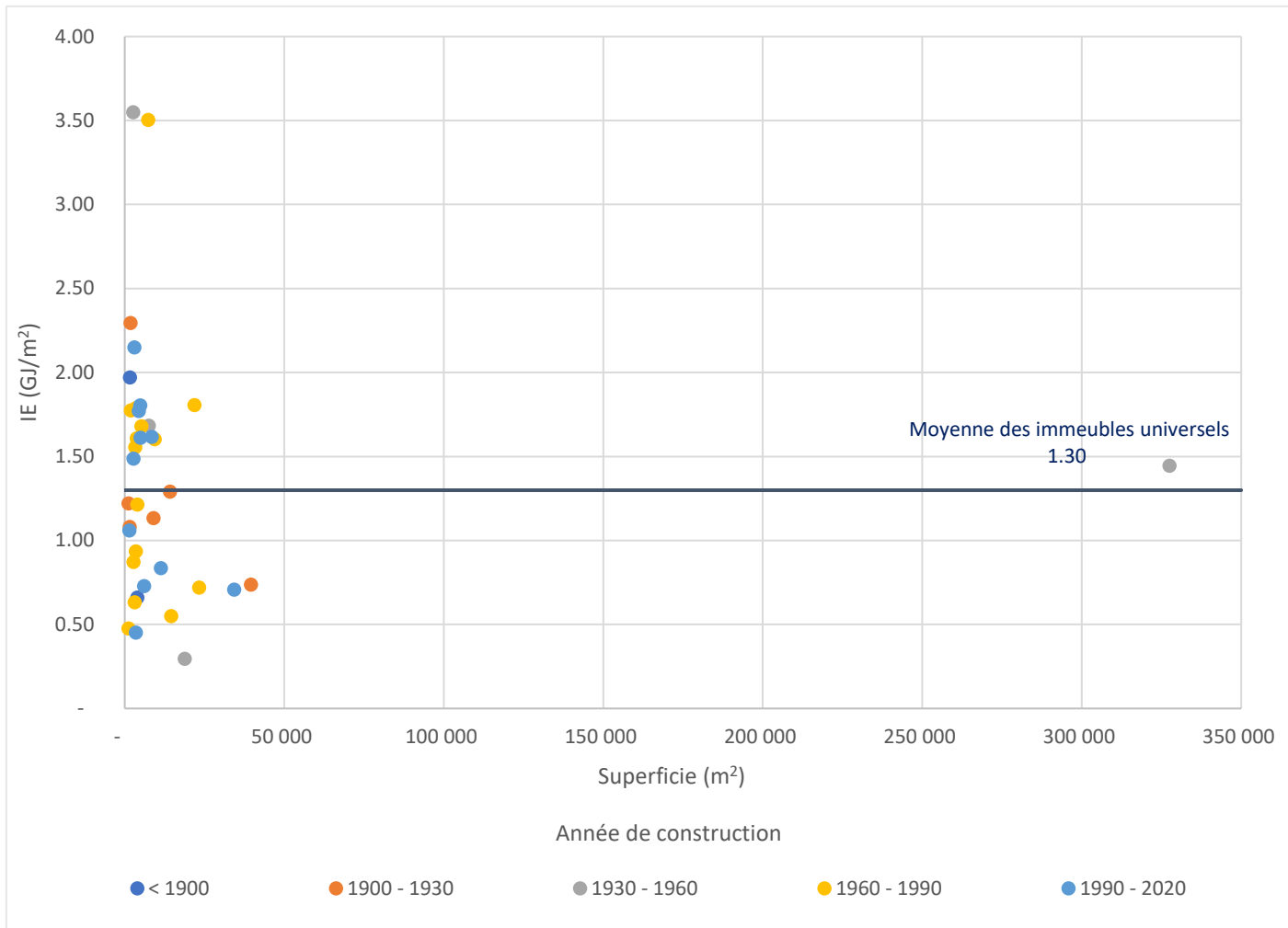
FAITS SAILLANTS POUR CETTE CATÉGORIE

- **38 bâtiments** ont contribué aux présentes statistiques, sur la base des données fournies par les participants.
- L'intensité énergétique moyenne des bâtiments est de **1.30 GJ/m²**.
- Les intensités énergétiques s'échelonnent entre **0.30 GJ/m²** et **3.55 GJ/m²**.
- Les bâtiments les plus performants (10e centile) **consommant trois fois moins** que les plus énergivores (90e centile).
- Les bâtiments dépensent en moyenne **32 \$/m²** et émettent **14 kg CO₂e/m²**.
- Les 38 bâtiments participants ont émis près de **8 600 tonnes métriques de CO₂e** en 2019.

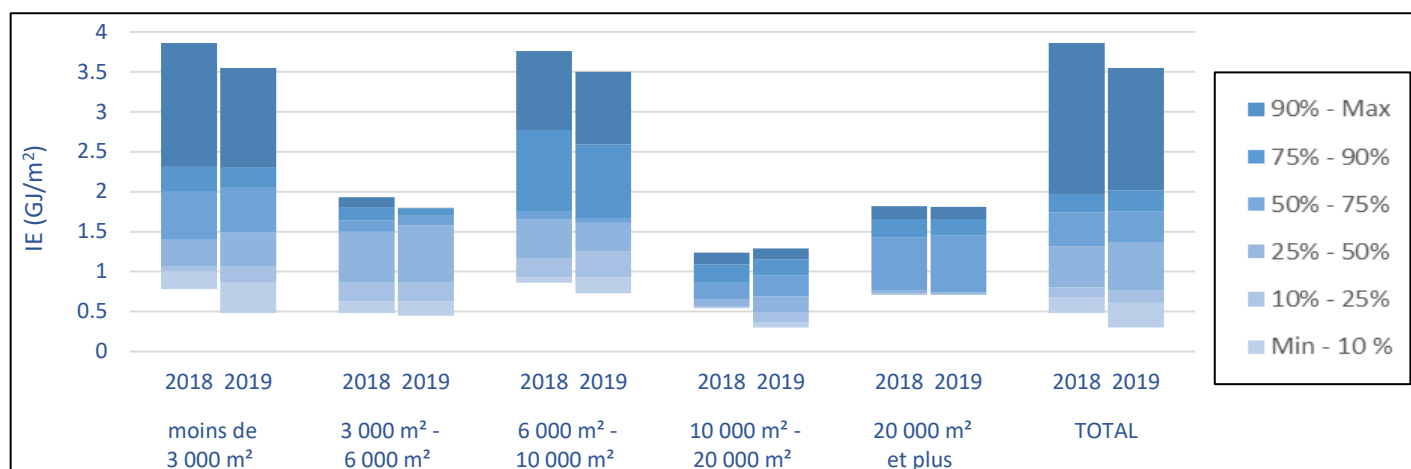
Entre 2018 et 2019 :

- **55% des bâtiments** ont réduit leur intensité énergétique.
- **Cinq bâtiments** ont réduit de **plus de 10%** leur intensité énergétique.
- Les dépenses énergétiques ont **diminué en moyenne de 1%**.
- Les émissions de GES ont **augmenté en moyenne de 1%**.

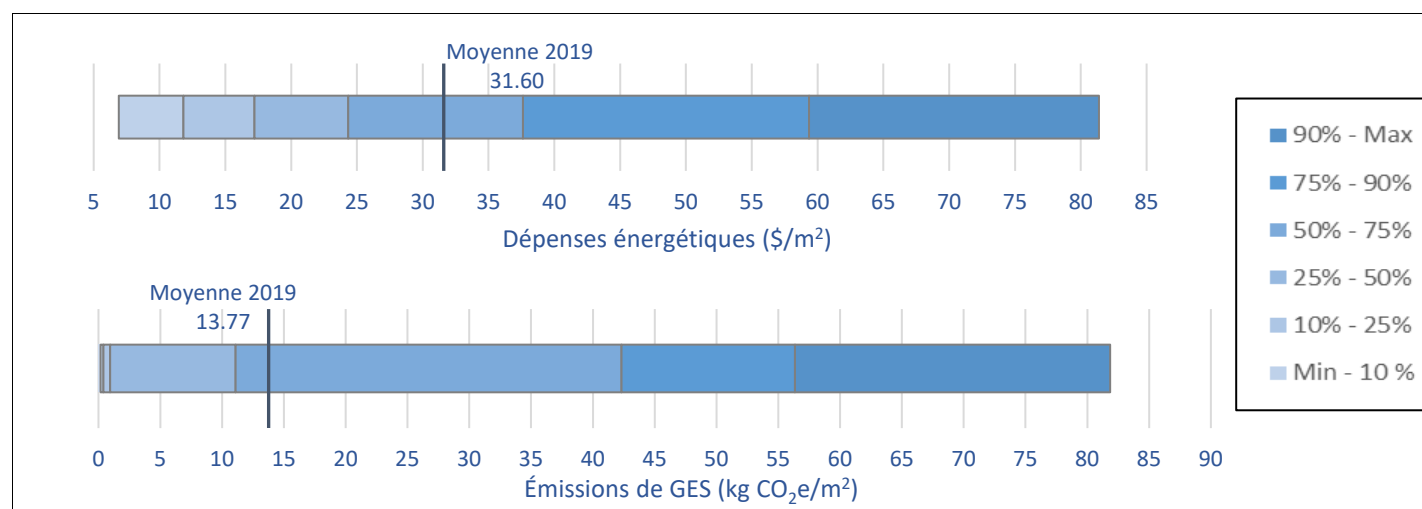
À l'aide de votre tableau de bord, où vous situez-vous sur ce graphique ?



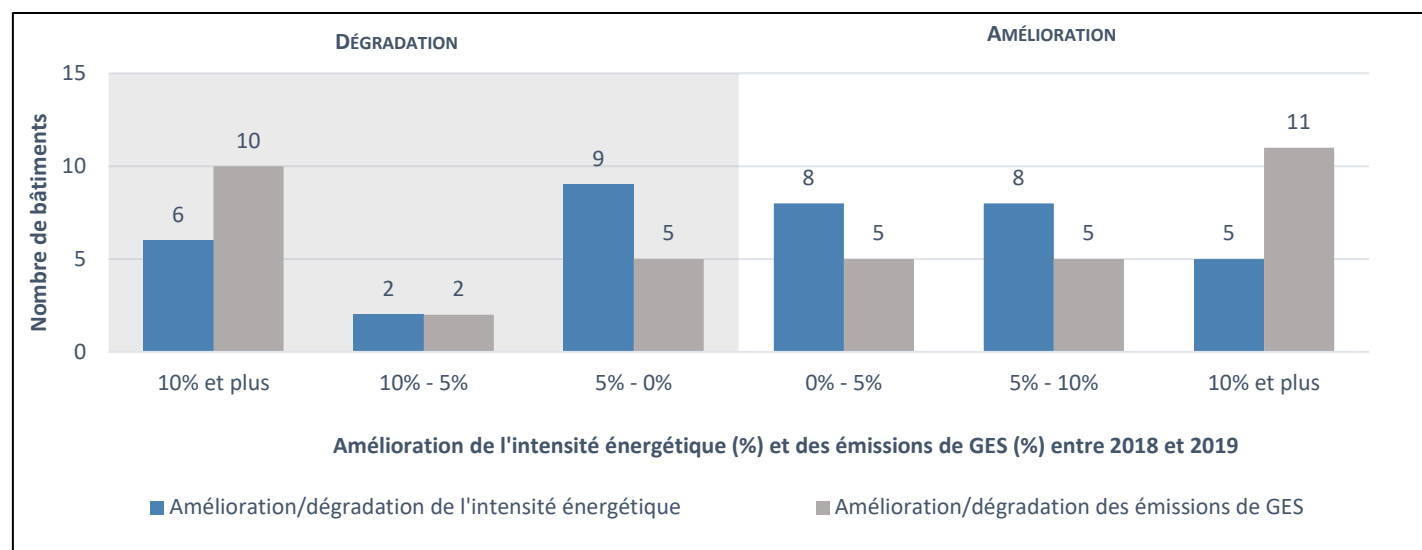
En 2019, l'intensité énergétique au 50^e centile pour les bâtiments de moins de 3 000 m² est de 1.37 GJ/m². Cela signifie que la moitié des immeubles participants de moins de 3 000 m² affichent une performance énergétique supérieure à cette valeur. Et vous, où vous situez-vous dans votre catégorie de superficie ?



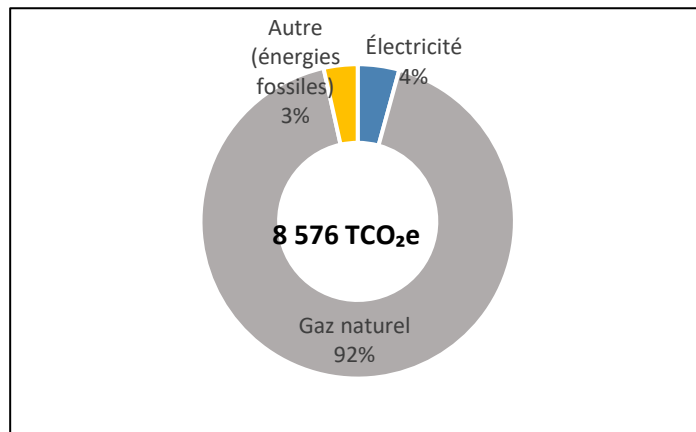
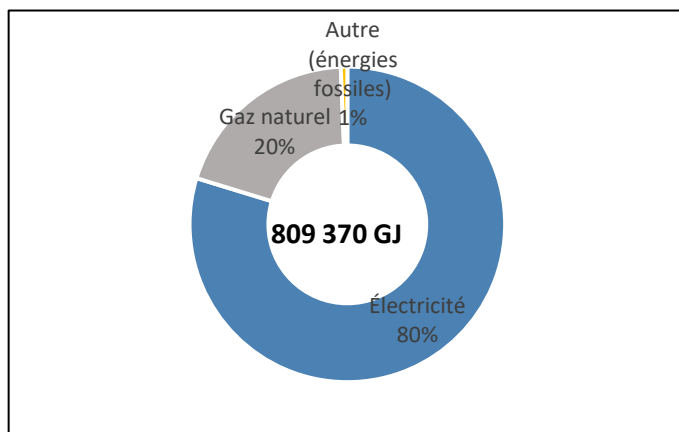
Vos dépenses énergétiques et vos émissions de GES sont-elles inférieures ou supérieures à la moyenne? 25% des immeubles participants (25^e centile) dépensent moins de 17 \$/m² et émettent moins de 0.93 kg CO₂e/m². Êtes-vous dans ce groupe ? Si non, est-ce une cible atteignable ?



55% des immeubles participants ont réduit leur intensité énergétique, et 55% leurs émissions de GES. Et vous ?



20% de la consommation énergétique est du gaz naturel, alors qu'elle génère 92% des émissions de GES. Soyons attentif à l'efficacité énergétique pour le chauffage.



Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

De multiples mesures d'efficacité énergétique¹ peuvent être déployées dans les bâtiments. Elles peuvent concerner aussi bien les gestionnaires de l'immeuble que les propriétaires et les locataires.

Prenons l'exemple de la remise en service des systèmes mécaniques (RCx) d'un bâtiment de 5 000m², dont les dépenses énergétiques sont de 67.56 \$/m² (immeuble situé dans le 90e centile des dépenses énergétiques). Plusieurs interventions peuvent être réalisées dans le cadre du RCx, telles que la révision des points de consigne de jour et de nuit, l'ajustement des séquences d'opérations, ou encore l'optimisation des systèmes de ventilation.

En considérant que la mise en place de ces mesures induirait des économies d'énergie annuelles de l'ordre de 10 %, l'intensité énergétique du bâtiment passerait ainsi de 2.50 GJ/m² à 2.25 GJ/m². Les économies de coûts associées seraient de l'ordre de 33 800 \$/an. Pour un coût de mise en œuvre s'élevant à 50 000 \$, la période de retour sur l'investissement associée à cette mesure serait de 18 mois avant subvention. Elle pourrait être réduite à 5 mois après subvention. Plus de détail quant aux aides financières disponibles est fourni dans la section suivante.

Pour faciliter la quantification des économies d'énergie, l'implantation d'un système de sous-mesurage peut être envisagée. Vous trouverez quelques pistes de réflexion à ce sujet [ici](#).

Note : Plusieurs études de cas sont également disponibles [ici](#).

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/boite-a-outils-de-mesures-defficacite-energetique/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - o [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - o [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - o [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- Des bonifications exceptionnelles des incitatifs financiers sont proposées pour plusieurs de ces programmes.
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - o Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - o Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - o Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Mélanie Vigneault | BOMA Québec | mvigneault@boma-quebec.org

Grâce à votre participation, nous avons pu réaliser une analyse comparative **des bâtiments de votre catégorie**.

Avec votre tableau de bord, ce document vous permet de juger de la performance énergétique de votre bâtiment par rapport à la performance des bâtiments de votre catégorie, et de visualiser votre positionnement. Plusieurs pistes d'amélioration à votre portée vous sont aussi proposées pour vous aider à vous dépasser en matière de performance énergétique.

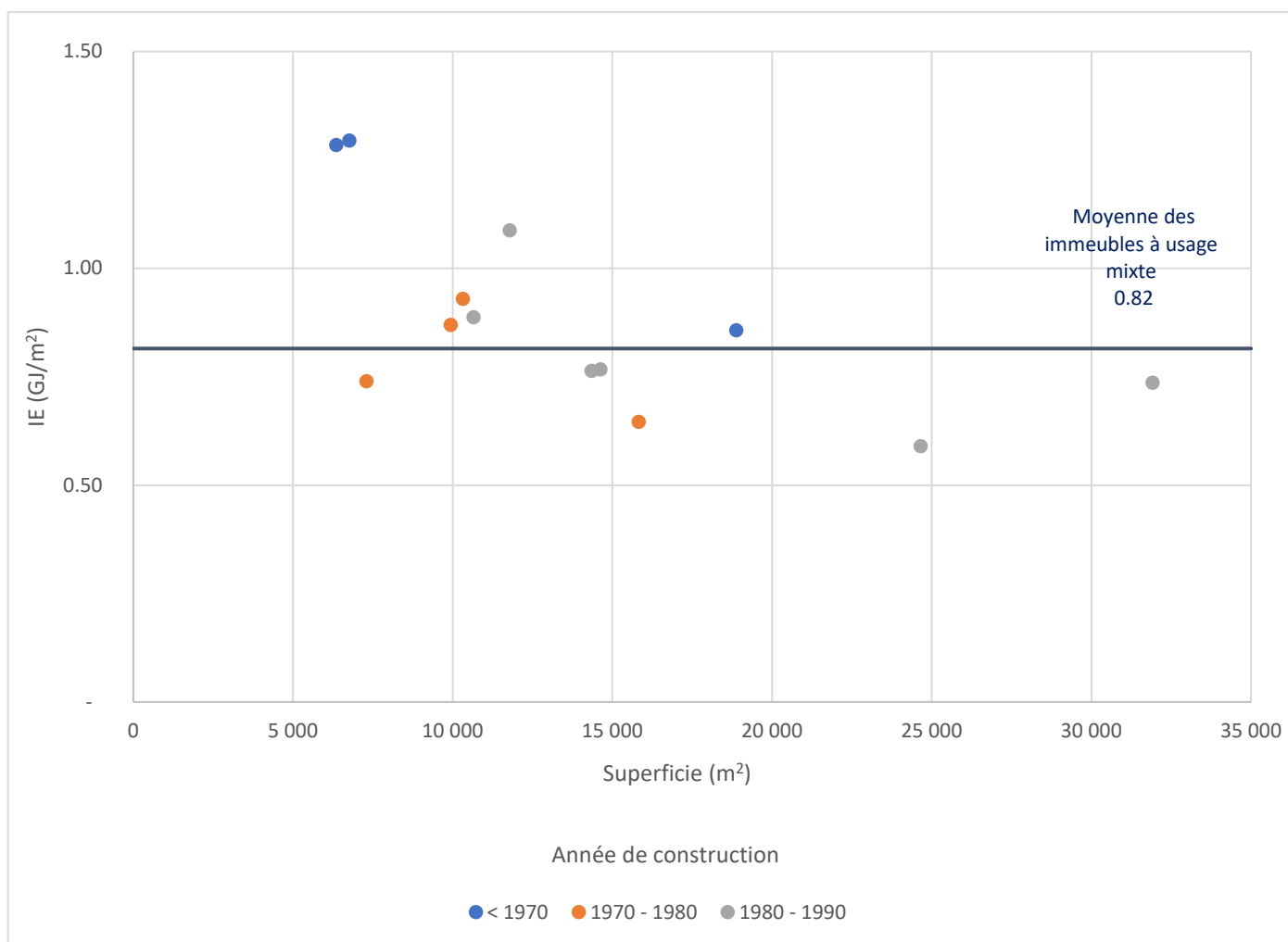
FAITS SAILLANTS POUR CETTE CATÉGORIE

- **13 bâtiments** ont contribué aux présentes statistiques, sur la base des données fournies par les participants avec ESPM.
- L'intensité énergétique moyenne des bâtiments est de **0.82 GJ/m²**.
- Les intensités énergétiques s'échelonnent entre **0.59 GJ/m²** et **1.30 GJ/m²**.
- Les bâtiments les plus performants (10e centile) **consommant deux fois moins** que les plus énergivores (90e centile).
- Les bâtiments dépensent en moyenne **23 \$/m²** et émettent **2 kg CO₂e/m²**.
- Les 13 bâtiments participants ont émis près de **400 tonnes métriques de CO₂e** en 2019.

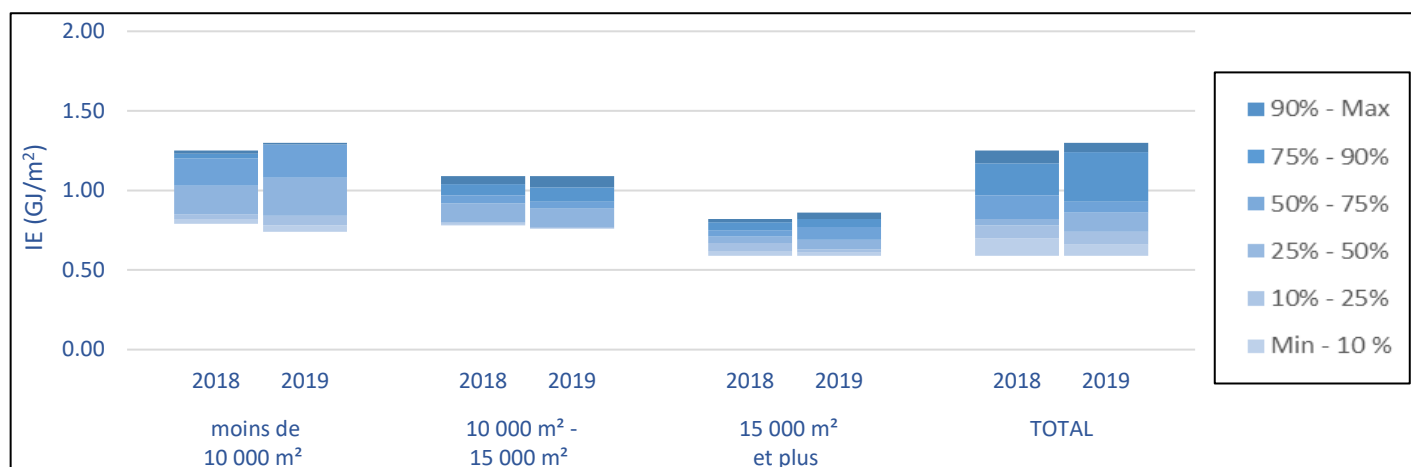
Entre 2018 et 2019 :

- **54% des bâtiments** ont réduit leur intensité énergétique.
- **Trois bâtiments** ont réduit de plus de 5% leur intensité énergétique.
- Les dépenses énergétiques ont **diminué en moyenne de 1%**.
- Les émissions de GES ont **augmenté en moyenne de 13%**.

À l'aide de votre tableau de bord, où vous situez-vous sur ce graphique ?

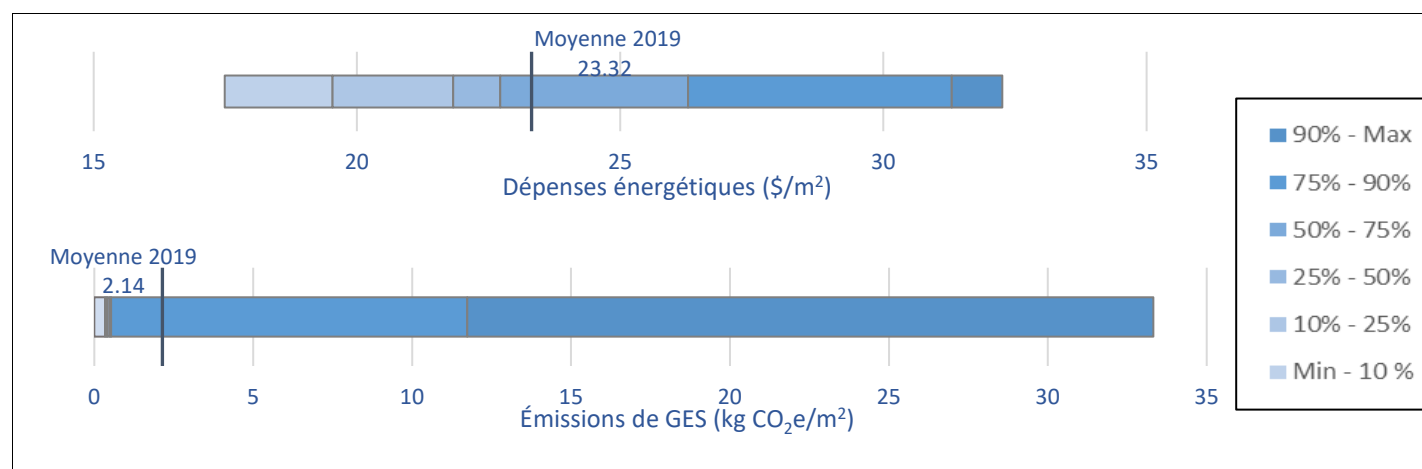


En 2019, l'intensité énergétique au 50^e centile pour les bâtiments de moins de 10 000 m² est de 0.86 GJ/m². Cela signifie que la moitié des immeubles participants de moins de 10 000 m² affichent une performance énergétique supérieure à cette valeur. Et vous, où vous situez-vous dans votre catégorie de superficie ?

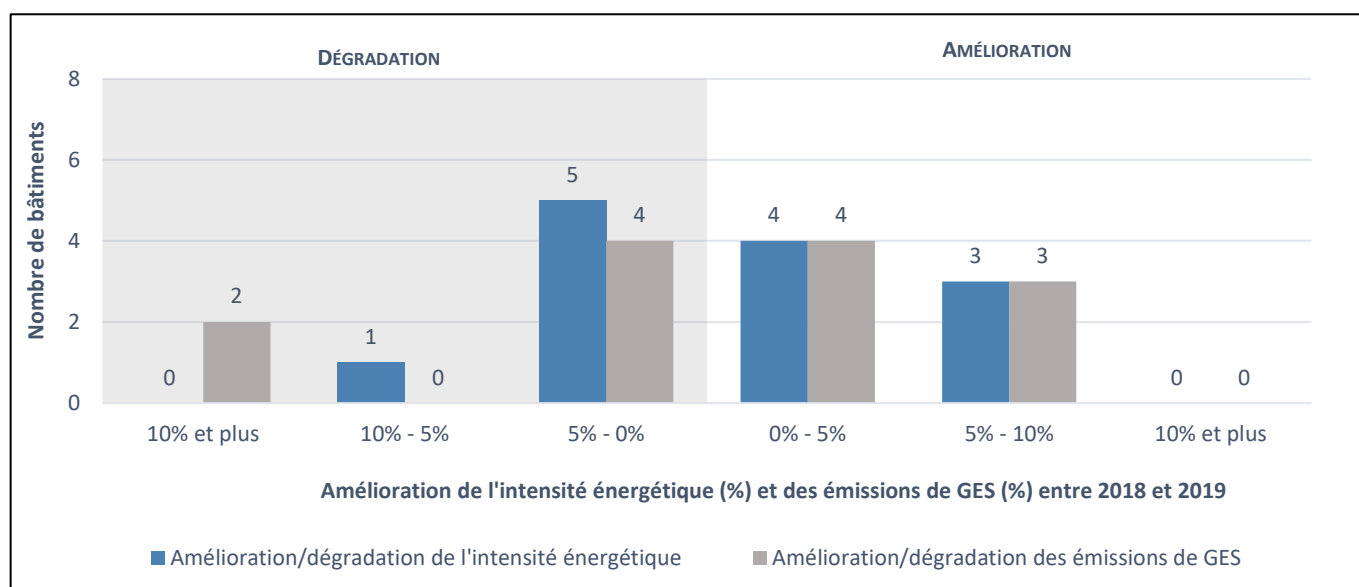


Vos dépenses énergétiques et vos émissions de GES sont-elles inférieures ou supérieures à la moyenne? 25% des immeubles participants (25^e centile) dépensent moins de 22 \$/m² et émettent moins de 0.42 kg CO₂e/m².

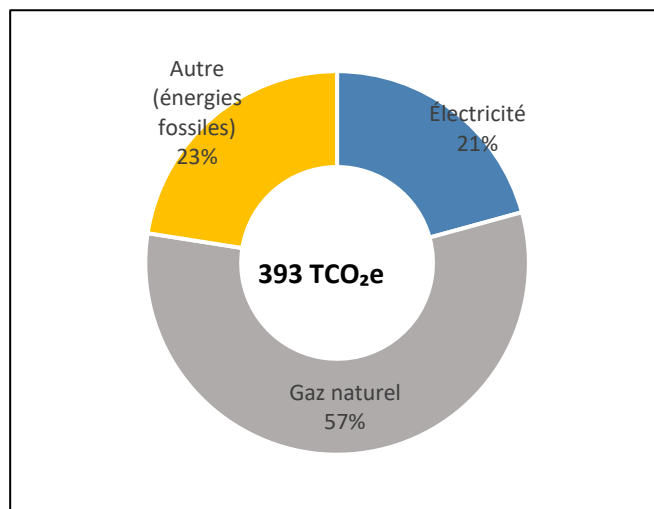
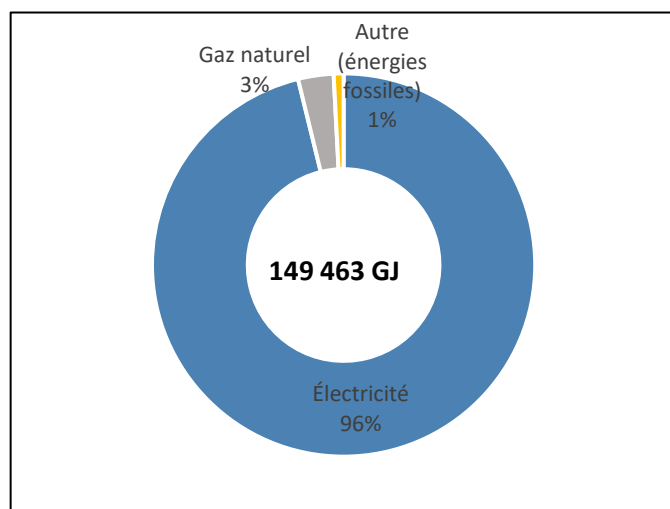
Êtes-vous dans ce groupe ? Si non, est-ce une cible atteignable ?



54% des immeubles participants ont réduit leur intensité énergétique, et 54% leurs émissions de GES. Et vous ?



3% de la consommation énergétique est du gaz naturel, alors qu'elle génère 57% des émissions de GES. Soyons attentif à l'efficacité énergétique pour le chauffage.



Un éventail de mesures d'efficacité énergétique à votre portée

De multiples mesures d'efficacité énergétique¹ peuvent être déployées dans les bâtiments. Elles peuvent concerner aussi bien les gestionnaires de l'immeuble que les propriétaires et les locataires.

Prenons l'exemple de la remise en service des systèmes mécaniques (RCx) d'un bâtiment de 10 000m², dont les dépenses énergétiques sont de 31.74 \$/m² (immeuble situé dans le 90e centile des dépenses énergétiques). Plusieurs interventions peuvent être réalisées dans le cadre du RCx, telles que la révision des points de consigne de jour et de nuit, l'ajustement des séquences d'opérations, ou encore l'optimisation des systèmes de ventilation.

En considérant que la mise en place de ces mesures induirait des économies d'énergie annuelles de l'ordre de 10 %, l'intensité énergétique du bâtiment passerait ainsi de 1.30 GJ/m² à 1.17 GJ/m². Les économies de coûts associées seraient de l'ordre de 31 700 \$/an. Pour un coût de mise en œuvre s'élevant à 50 000 \$, la période de retour sur l'investissement associée à cette mesure serait de 19 mois avant subvention. Elle pourrait être réduite à 5 mois après subvention. Plus de détail quant aux aides financières disponibles est fourni dans la section suivante.

Pour faciliter la quantification des économies d'énergie, l'implantation d'un système de sous-mesurage peut être envisagée. Vous trouverez quelques pistes de réflexion à ce sujet [ici](#).

Note : Plusieurs études de cas sont également disponibles [ici](#).

¹Pour en savoir plus, consultez l'article suivant : <https://defienergie.ca/boite-a-outils-de-mesures-defficacite-energetique/>.

Pour passer à l'action

- Saviez-vous que les partenaires de BOMA Québec offrent des aides financières généreuses pour la planification et la réalisation de projets de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES? Voici quelques exemples des subventions disponibles pour démarrer de nouvelles initiatives :
 - o [TEQ – Volet Analyse du Programme ÉcoPerformance](#)
 - o [Énergir – Volet Études de faisabilité – Affaires](#)
 - o [Hydro-Québec – Programme Solutions efficaces](#)
- Des bonifications exceptionnelles des incitatifs financiers sont proposées pour plusieurs de ces programmes.
- BOMA Québec met aussi à votre disposition plusieurs outils sur le site Web du [Défi énergie en immobilier](#) :
 - o Une [infolettre](#) qui regorge de trucs et astuces
 - o Une multitude de [ressources en ligne](#)
 - o Un répertoire Web des entreprises de services en efficacité énergétique sera aussi bientôt disponible.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Mélanie Vigneault | BOMA Québec | mvigneault@boma-quebec.org



TABLEAU DE BORD ÉNERGÉTIQUE

PRÉSENTATION DE VOS RÉSULTATS

Montréal, le 31 juillet 2020 – Votre participation au Défi Énergie en immobilier a permis d'établir la performance énergétique des immeubles participants et de procéder à une analyse comparative, et ce de manière confidentielle et dépersonnalisée. Cela est en partie grâce à vous. Aussi, BOMA Québec tient à vous remercier pour votre participation à cette initiative visant à améliorer les pratiques en matière de gestion de l'énergie dans les immeubles des secteurs commercial et institutionnel au Québec.

Ce document vous expose le tableau de bord énergétique du bâtiment que vous avez inscrit au Défi énergie en immobilier. Les résultats sont basés sur les informations que vous avez déclarées dans l'outil Energy Star Portfolio Manager. Les indicateurs présentés dans ce profil vous aideront à évaluer la performance de votre bâtiment, ainsi que son évolution entre 2018 et 2019. En ajout à cela, une analyse comparative pour l'ensemble des immeubles inscrits ainsi qu'une synthèse des résultats de la catégorie d'immeubles dans laquelle votre bâtiment est inscrit vous ont aussi été remis. Ces rapports exposent les indicateurs clés de performance des immeubles participants. Ces indicateurs vous permettront de procéder à l'analyse comparative la performance de votre bâtiment avec ses pairs.

Ultimement, ces résultats vous aideront à évaluer votre positionnement, et ainsi de pouvoir établir les cibles de consommation énergétique et d'émissions de GES à atteindre pour améliorer la performance de votre bâtiment.



TABLEAU DE BORD ÉNERGÉTIQUE

Année 2019

Adresse : 2505, boulevard Laurier, Montréal, G1V4T1

Superficie : 40 599 m²

Catégorie de bâtiment : Immeubles du secteur de l'éducation

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

L'intensité énergétique de votre bâtiment est de :

000 GJ/m²

Entre 2018 et 2019, l'intensité énergétique de votre bâtiment a **diminué** de :

4 %

DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Les dépenses énergétiques présentées ici peuvent différer des dépenses réelles. Ces dépenses ont été estimées en prenant pour référence les tarifs 2019 des fournisseurs d'énergie.

En 2019, vos dépenses énergétiques de votre bâtiment s'élevaient à :

0 \$/m²

Entre 2018 et 2019, les dépenses énergétiques de votre bâtiment ont **diminué** de :

100 %, ce qui équivaut à des économies financières de l'ordre de **60** \$/an.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

En 2019, votre bâtiment a émis l'équivalent de :

0 TCO₂e, soit 011 kgCO₂e/m².

Entre 2018 et 2019, les émissions de GES de votre bâtiment ont **augmenté** de :

11 %, ce qui équivaut à **3** kgCO₂e.





BOMA QUÉBEC DÉVOILE LES LAURÉATS DE L'AN 2 DU DÉFI ÉNERGIE EN IMMOBILIER

Dix-neuf immeubles industriels et commerciaux du Québec ont su s'illustrer en matière de performance énergétique et ainsi contribuer à un avenir durable

Montréal, le 16 septembre 2020 – BOMA Québec est fière de dévoiler aujourd'hui les lauréats de l'an 2 du **Défi énergie en immobilier (DÉI)** qui se sont démarqués par leurs engagements et leur performance. Lancée en 2018, cette compétition innovante et conviviale vise la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments commerciaux, institutionnels et multi-résidentiels du Québec par la collaboration, le partage des connaissances, l'éducation et l'innovation. Le dévoilement des lauréats a eu lieu dans le cadre d'un événement de reconnaissance virtuel animé par Katerine-Lune Rollet et réunissant les joueurs clés de l'industrie de l'immobilier.

Au total, les candidatures de 162 immeubles ont été retenues cette année, dont 57 finalistes répartis dans 15 catégories commerciales et 4 catégories institutionnelles. Les gagnants ont ensuite été déterminés selon la réduction de leur indice énergétique (IE) entre 2018 et 2019, et ce, par rapport aux bâtiments de même niveau d'intensité énergétique en 2018, et de même grandeur. Notons qu'entre 2018 et 2019, les émissions de GES des 162 participants ont baissé de 1715 tonnes de CO₂eq. Cela représente une réduction de 3,36 % en un an, soit 33 % de l'objectif de réduction de 10 % du DÉI sur trois ans, et l'équivalent de quelque 700 voitures de moins sur les routes!

Voici les 15 lauréats de l'amélioration de la performance énergétique du secteur commercial cette année :

- 59, Bégin – Desjardins
- 200, Des Commandeurs – Desjardins
- 319, Franquet – Groupe Mach
- 450, de Maisonneuve – Desjardins
- 995, Alphonse Desjardins – Desjardins
- 1001, de Maisonneuve Ouest – Gestion de Placements Manuvie
- 1600-1616, René-Lévesque/980, Guy – BentallGreenOak
- 5000, Buchan – Groupe Mach
- 6075, Wilfrid Carrier – Desjardins
- Bibliothèque Interculturelle de Côte-Des-Neiges – Ville de Montréal
- CA Jarry 1 – Hydro-Québec
- Centre de commerce mondial de Montréal – Allied Properties
- CF Promenades St-Bruno – La Corporation Cadillac Fairview Inc.
- Complexe Avenue Ogilvy S.E.C. – Groupe Petra
- Complexe Guy-Favreau – BGIS

PRÉSENTÉ PAR



PARTENAIRES
FONDATEURS



GRANDS
PARTENAIRES



PARTENAIRE
COLLABORATEUR



Les 4 gagnants du secteur institutionnel sont les suivants :

- Centre Opérationnel Nord et Environnement – Ville de Montréal
- Édifice Côte-Sainte-Catherine – HEC Montréal
- Hôpital Marie-Clarac – Énergère
- SGW-B Annex – Université Concordia

Le **prix Collaboration** (qui met en valeur les collaborations entre les propriétaires et les locataires qui engendrent des résultats mutuellement avantageux) a été décerné à **Ivanhoé Cambridge** tandis que le **prix Mobilisation-Fournisseur** (qui récompense les efforts pour soutenir la transition énergétique des immeubles commerciaux du Québec) a été remporté par **Engie Services Inc.** Le **Coup de cœur du DÉI** est allé à **Desjardins** et le directeur du programme a attribué une mention spéciale pour les efforts de **CAPREIT Limited Partnership** et **Cogir Immobilier**.

Gratuit et échelonné sur quatre ans, ce défi est ouvert à tous les immeubles commerciaux, institutionnels et multi-résidentiels du Québec, qu'ils soient membres ou non de BOMA Québec. Un grand gala aura lieu en 2022 pour dévoiler les résultats globaux et les impacts du DÉI sur la communauté.

De précieux partenaires

S'adressant aux propriétaires, aux gestionnaires d'immeubles commerciaux et aux locataires soucieux de mettre en place des pratiques de gestion responsables pour améliorer leur performance énergétique de manière durable, le DÉI est une initiative de BOMA Québec et de ses précieux partenaires : la **Ville de Montréal** et **Transition énergétique Québec** (partenaires fondateurs), **Hydro-Québec** et **Énergir** (grands partenaires) ainsi que **Ressources naturelles Canada** (partenaire collaborateur). Les commanditaires de l'événement reconnaissance incluent également **Bee-Clean Services d'Entretien** et **Kevric** (commanditaires de prestige) ainsi que **Cohésio Architecture** et **WSP Canada Inc.** (commanditaires collaborateurs).

« Au nom de toute l'équipe du Défi énergie en immobilier, je tiens à féliciter nos lauréats de l'an 2. Nous sommes extrêmement fiers de constater l'enthousiasme qu'a suscité cette initiative depuis son lancement, en 2018. Je profite aussi de l'occasion pour remercier chaleureusement nos fidèles partenaires qui ont rendu possible ce projet et qui partagent notre vision et notre volonté de mobiliser l'industrie pour réduire son empreinte environnementale. Nous sommes convaincus que cette compétition contribuera concrètement à la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES dans le secteur de l'immobilier commercial, institutionnel et multi résidentiel, en plus de soutenir l'atteinte des cibles fixées en ce sens par les gouvernements du Québec et du Canada », a déclaré Linda Carbone, directrice générale de BOMA Québec.

Des objectifs ambitieux

Grâce au DÉI, BOMA Québec cible une réduction des GES de 10 % en 4 ans. S'inspirant de défis à succès en cours dans d'autres grandes villes, cette compétition tient compte du contexte québécois et des objectifs spécifiques de la Politique énergétique 2030 du gouvernement du Québec, qui vise notamment l'amélioration de 5 % de l'efficacité énergétique et la réduction de 40 % de la consommation de produits pétroliers.



« Afin d'aider les participants à atteindre leurs objectifs, nous mettons à la disposition de ceux-ci une plateforme d'échange sur les meilleures pratiques de l'heure en matière d'efficacité énergétique dans les bâtiments industriels et commerciaux. Plus qu'un simple concours, ce programme s'avère une occasion unique de collaboration entre les gouvernements, les municipalités, les propriétaires et gestionnaires d'immeubles, leurs locataires et leurs usagers pour réduire l'impact environnemental des bâtiments de la province », a commenté Mario Poirier, directeur du programme Défi énergie en immobilier.

« Chaque petit geste compte lorsqu'il est question de réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, si seulement 15 % des bâtiments du secteur commercial et institutionnel du Québec diminuaient leur consommation d'énergie de 10 %, cela représenterait une réduction d'environ 2,45 millions de GJ d'énergie et de 60 000 tonnes de CO₂ par année, soit environ 12 000 voitures de moins sur les routes. Nous saluons donc les initiatives mises en place par nos gagnants mais aussi par chacun des participants à cette compétition. On sent s'instaurer une véritable culture de la gestion énergétique », a ajouté Geneviève Gauthier, membre du comité de gouvernance et présidente du comité technique du Défi énergie en immobilier.

« Ce que nous vivons présentement dans un contexte de pandémie avec la COVID-19 nous rappelle que les changements climatiques s'imposent comme notre prochaine grande priorité et le Défi énergie en immobilier de BOMA Québec est un exemple probant de mobilisation de l'industrie immobilière pour mieux s'y préparer », conclut Mario Poirier.

À propos de BOMA Québec

BOMA (*Building Owners and Managers Association*) Québec est le plus important regroupement de propriétaires et de gestionnaires d'immeubles commerciaux. Ses membres détiennent et gèrent plus de 85 % des immeubles commerciaux de classe A au Québec. Leader dans le domaine depuis sa fondation en 1927, BOMA Québec a développé un créneau d'excellence dans la gestion immobilière ayant notamment pour but d'accroître la valeur de l'actif immobilier. L'Association favorise aussi activement l'adoption de principes de gestion efficiente et responsable des immeubles, notamment par son programme BOMA BEST, une certification environnementale d'avant-garde aujourd'hui reconnue par l'ensemble de l'industrie.

- 30 -

Source :

BOMA Québec | boma-quebec.org
Défi énergie en immobilier | defienergie.ca

Informations :

Valérie Gonzalo
Relations médias - BOMA Québec
514 626-6976
gonzalo@videotron.ca

